



HAL
open science

La noblesse bretonne dans la genèse du mouvement breton

Jacques de Poulpiquet

► **To cite this version:**

Jacques de Poulpiquet. La noblesse bretonne dans la genèse du mouvement breton. Linguistique. 2021. dumas-03347472

HAL Id: dumas-03347472

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03347472>

Submitted on 17 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Université Rennes 2

Département de breton et d'Etudes Celtiques

Master

La noblesse bretonne dans la genèse du Mouvement Breton

*Noblañs Breizh
e ganedigezh an Emsav*

Jakez de POULPIQUET

Sous la direction de Cédric Choplin

Résumé

La noblesse bretonne a perdu à la Révolution non seulement ses privilèges mais aussi l'exercice du pouvoir dans une Bretagne autonome de 1532 à 1789. Le XIX^e siècle constitue ainsi pour la noblesse bretonne une période d'adaptation où elle va s'investir non seulement dans le champ politique des régimes successifs (1^{er} Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, Second Empire, III^e République) mais aussi dans le champ culturel.

À travers le relèvement de la langue bretonne (Adsav ar Yezh), le collectage de chants populaires, et la mise en valeur de l'Histoire de Bretagne (Adsav an Istor) les aristocrates bretons contribuent par leurs recherches à éveiller une conscience nationale bretonne pendant cette période s'étendant du XIX^e à l'année 1911 que nous appellerons « genèse du mouvement breton »

La création surprise, en 1843, par ces mêmes aristocrates d'une classe d'archéologie au sein de l'Association Bretonne (Aymard de Blois puis Théodore de la Villemarqué en seront les présidents et Arthur de la Borderie l'un des principaux animateurs), marque le début d'une revendication bretonne et d'une opposition politique au pouvoir centralisateur. Elle inquiétera suffisamment le régime impérial pour la dissoudre en 1859.

À la fin du XIX^e siècle est créée l'Union Régionaliste Bretonne : premier parti politique breton formé majoritairement de nobles. Leur attachement viscéral à la monarchie française les empêchera toutefois d'opter pour la voie séparatiste qui va se développer à partir de 1911 ...

Diverradenn

Da heul an Dispac'h Gall he deus kollet noblañs Breizh he brientoù hag ar galloud o oa ganti pa oa Breizh ur broviñs emren abaoe 1532. Ret e oa neuze da noblañs Breizh en em ober diouzh ur mare nevez. Er XIX^{vet} kantved, kalz izili eus an noblañs o deus kemeret perzh :

- Er vuhez politikel e-pad renadoù disheñvel : Impalaeriezh kentañ, Adsavidigezh ar Vonarkiezh, an eil Impalaeriezh hag an trede Republik.
- Er vuhez sevenadurel : dre Adsav ar Yezh gant Le Gonidec ha Kervarker ha dre Adsav an Istor gant Aurelien de Courson hag Arthur de la Borderie e oa dihunet e Breizh un emskiant vroadel e-pad ur mare a vo anvet ganeomp « ganedigezh an Emsav ».

Goude krouidigezh Association Bretonne e 1843 e oa deuet war-wel arc'hadurioù a-berzh he rumm arkeologel renet gant Aymar de Blois, Kervarker ha Visant de Kerdrel. Abalamour d'hec'h emzalc'h a-enep renad an eil Impalaeriezh e voe divodet an Association Bretonne e 1859 gant Napoleon an Trede.

E fin an XIX^{vet} kantved e voe krouet ar Gevredigezh Vroadel Breizh (Union Régionaliste Bretonne) : ar strollad politikel kentañ e Breizh a oa ennañ kalz tud eus noblañs tomm ouzh monarkiezh Bro-C'hall, ar pezh a vire outo a zibab hent an disrannouriezh deuet war-wel e 1911...



En eñvor d'am zad-kozh Joseph de POULPIQUET
« *Aotrou Josef* » e bro Fouen (1889-1975)

Plan / Steuñvenn

Digoradur / Introduction

Lodenn gentañ / Première partie : Le contexte historique et l'évolution politique de la noblesse bretonne au XIX^e siècle :

- Une nouvelle noblesse bretonne créée sous l'Empire puis sous la Restauration
- Une période d'intense construction de châteaux
- Le mariage noble en Bretagne au XIX^e siècle
- L'investissement de la noblesse bretonne en politique

Eil Lodenn : 1800-1843 : Adsav ar Yezh (Le relèvement de la langue bretonne) :

- Les précurseurs : Aymar de Blois, Joseph-François de Kergariou et Jean-François le Gonidec de Kerdaniel
- Les réseaux catholiques et royalistes des jeunes nobles bretons montés à Paris
- Théodore Hersart de la Villemarqué

Trede Lodenn : 1843-1898 : Adsav an Istor (Le relèvement de l'Histoire de Bretagne) :

- Les deux figures majeures : Aurélien de Courson et Arthur de la Borderie
- La création de la section d'archéologie : un coup d'état au sein de l'Association Bretonne
 - Les fondateurs de l'Association Bretonne
 - Le premier congrès de l'Association Bretonne (Vannes, Septembre 1843)
 - Le deuxième congrès de l'Association Bretonne (Rennes, Septembre 1844)
 - Les congrès suivants de l'Association Bretonne (1845 à 1853)
 - De la suspension (1854) à la dissolution (1859) de l'Association Bretonne
 - Composition sociologique de l'Association Bretonne et des sociétés savantes
 - Monarchistes libéraux et catholiques libéraux

Pevar lodenn : 1898-1911 l'avènement d'un mouvement régionaliste

- 1898 : Création de l'Union Régionaliste Bretonne
- 1905 : Création de l'association Bleun-Brug (Fleur de Bruyère)
- 1911 : scission au sein de l'URB donnant naissance à la FRB
- La « petite patrie » et la « grande patrie »
 - La perception de la noblesse bretonne du XIX^e siècle par des historiens

Epilogue : La noblesse bretonne et le mouvement breton après la 1ère guerre mondiale

Conclusion /Klozadur

Introduction / Digoradur

Si certains historiens tels que Michel Nicolas¹ font remonter la naissance du mouvement breton (Emsav) à la création en 1898 de l'Union Régionaliste Bretonne (URB) d'autres donnent l'année 1911 qui voit en octobre la création du premier PNB (Parti Nationaliste Breton) qui suit elle-même celle en septembre 1911 de la Fédération Régionaliste de Bretagne (FRB) suite à une scission au sein de l'URB (Union Régionaliste Bretonne). Les fondateurs de ces deux nouvelles entités reprochaient en effet principalement aux dirigeants de l'URB leur conservatisme : l'URB fondée en 1898 à la toute fin du XIX^e par Anatole Le Braz et le marquis Régis de l'Estourbeillon était en effet majoritairement composée de notables et de propriétaires terriens dont beaucoup de membres appartenaient aussi à l'Association Bretonne créée en 1843 par Armand Maufras du Chatellier et Jules Rieffel. Ainsi dès 1899 plusieurs membres républicains de l'URB dont Anatole Le Braz, se sentant mal à l'aise au sein d'une association où la noblesse et le clergé étaient fortement représentés, avaient rejoint l'Association des Bleus de Bretagne².

Dans son ouvrage sur l'origine des mouvements bretons³ Alan Le Cloarec cite l'historien tchèque Miroslav Hroch⁴ qui distingue trois phases dans la création d'une nation :

« - Une phase A qui est celle des érudits qui réalisent un mouvement de mythification d'une nation.

- Une phase B où la figure de l'érudit est remplacée par celle de l'activiste et des mouvements politiques

- Une phase C qui est celle d'un mouvement de masse et où l'affirmation nationale devient une revendication politique portée par un élan populaire »⁵

¹ NICOLAS Michel, *Le séparatisme en Bretagne*, Editions Beltan, 1986, p.19

² THOMAS Loïc, « Une phalange républicaine dans l'arrondissement de Saint-Malo : les Bleus de Bretagne (1902-1914) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n^{os} 118-4, 2011.

³ LE CLOAREC Alan, *Aux origines des mouvements bretons*, Coop Breizh 2016, p.13

⁴ HROCH Miroslav, *Social preconditions of national revival in Europe: a comparative analysis of the social composition of patriotic groups among the smaller European nations*, Cambridge University Press, 1985

⁵ Id LE CLOAREC Alan

Les deux premières phases peuvent tout-à-fait s'appliquer à la Bretagne :

- une première phase où tout au long du XIX^e les élites intellectuelles bretonnes contribuent à élaborer un pré-sentiment national par leurs recherches notamment dans les domaines de la philologie et de l'histoire : Michel Nicolas⁶ lui donne le qualificatif de gestation intellectuelle.
- une seconde phase au XX^e où dans un premier temps (de 1898 à 1911) se développe en Bretagne un mouvement régionaliste (celui de l'URB) puis dans un deuxième temps à partir de 1911 où émergent des partis nationalistes (le premier PNB de 1911 à 1914 puis le deuxième PNB de 1931 à 1944) qui proposent un programme politique fondé sur le séparatisme.

Notre étude se concentrera sur la période s'étendant du début du XIX^e jusqu'en 1911 que nous appellerons **genèse** (plutôt que le terme de gestation employé par Michel Nicolas) du mouvement breton et dans laquelle nous nous intéresserons plus particulièrement au rôle prépondérant joué par la noblesse bretonne, quelque peu noyée il est vrai au sein d'une classe sociologique qualifiée de « notables ».

S'il apparaît en effet que nobles et bourgeois sont souvent regroupés au XIX^e sous la dénomination de notables, c'est en raison du fait que de nombreux chercheurs (essentiellement français) considèrent qu'au XIX^e il n'y a plus de différences entre nobles et notables, ce dernier groupe hybride ayant selon eux assimilé les débris de la noblesse pré-révolutionnaire⁷.

Les chercheurs anglophones ont toutefois une autre approche :

- Pour un chercheur canadien comme David Higgs qui a consacré d'importants travaux sur la noblesse française après la Révolution sur une période allant de 1800 à 1870, « *les nobles*

⁶ NICOLAS Michel, Id p17.

⁷ CHAUSSINANT-NOGARET Guy, BERGERON Louis et FOSTER Robert, « Les Notables du Grand Empire en 1810 », in *Annales, économies, sociétés, civilisations*, no 5, septembre-octobre 1971, p. 1052-1075.

sont comparables à un groupe ethnique, dans l'acception nord-américaine courante de groupe autoreconnu de gens qui ont en commun un ensemble de traditions que ne partagent pas les autres individus avec lesquels ils sont en contact. J'ai pour thèse que la somme des nuances psychologiques et sociales qui séparaient nobles et roturiers de richesse similaire était constitutive de réelles différences qui ont durablement marqué la France du XIX^e»⁸

- Dans une étude plus vaste Arno Mayer (cité dans ce même ouvrage par David Higgs) considère que *« les chercheurs, toutes tendances idéologiques confondues, ont minimisé l'importance des intérêts économiques préindustriels, des élites prébourgeoises, des systèmes de pouvoir prédémocratiques, (...). Ils les ont traités comme des survivances en voie de disparition, pour ne pas dire des reliques, au sein de sociétés civiles et politiques qui se modernisaient rapidement . Ils ont grandement surestimé le déclin du monde rural, des nobles et des paysans⁹ »*

Il ne faut pas oublier non plus le fait que les nobles considèrent tout au long du XIX^e que la Révolution a été essentiellement menée par la bourgeoisie au nom de l'égalitarisme. David Higgs souligne ainsi dans la conclusion de ses travaux :

« Les différences proclamées par rapport aux autres, la vitupération assidue de la bourgeoisie, le refus de l'égalitarisme et la vénération de raffinements minoritaires étaient les traits les plus forts des nobles¹⁰ »

Sans doute Charles-Olivier Carbonell pose-t-il dans sa thèse¹¹ la vraie question *« Sont-ils bourgeois les historiens français d'il y a un siècle dont les gros bataillons sont formés de châtelains oisifs, de curés de villages, de notables de campagne, de fonctionnaires besogneux ? »*

⁸ HIGGS David, *Nobles in Nineteenth-Century France* traduit en Français sous le titre de *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution 1800-1970*, Editions Liana Levi, 1990, p.15

⁹ MAYER Arno J., *The Persistence of the Old Regime : Europe to the Great War*, New York, 1981, p.5,

¹⁰ HIGGS David, op. cit., p. 355

¹¹ CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Editions PRIVAT, 1976

À la lumière de ces éléments de réflexion il nous a semblé intéressant d'entreprendre une étude du rôle joué par la noblesse bretonne (cette fois-ci en tant que groupe social différencié selon les critères des historiens anglophones) dans la genèse du Mouvement Breton en replaçant cette noblesse dans un contexte historique plus large s'étendant à la période 1789 – 1911 et en étant guidé par les axes de recherche suivants :

- Évaluer l'influence de cette noblesse bretonne et la part réelle qu'elle a apporté dans la valorisation de la matière bretonne tout au long de ce XIX^e siècle en étudiant notamment le parcours de ses principaux animateurs et en établissant la liste la plus exhaustive des membres ayant apporté leur concours dans cette valorisation.

- Analyser au sein de cette noblesse bretonne les différents courants de pensée politique ou religieux qui ont pu la traverser.

- Rechercher les causes de la perte d'influence de cette noblesse bretonne sur le mouvement breton (Emsav) à partir de la date de création du premier PNB en 1911.

Il nous a semblé pertinent après avoir exposé dans la première partie le contexte historique et l'évolution politique de la noblesse bretonne tout au long du XIX^e siècle d'aborder après cette brève synthèse le véritable sujet de ce mémoire « La genèse du mouvement breton » que nous appellerons **Adsav**¹² (relèvement en breton) par analogie avec l'**Emsav** dans la mesure où cette genèse se manifeste sous la forme d'un relèvement de l'identité bretonne en deux étapes sensiblement égales :

- la première moitié du XIX^e caractérisée par le relèvement de la langue bretonne (**Adsav I = Adsav ar Yezh**) et dominée par les personnages majeurs tels que Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel et Théodore Hersart de La Villemarqué.

- la deuxième moitié du XIX^e caractérisée par le relèvement de l'Histoire (**Adsav II = Adsav an Istor**) et dominée par l'historien Arthur de la Borderie.

¹² Nous avons choisi les dénominations **Adsav I et Adsav II** (au sens breton de **relèvement**) par analogie avec les différentes périodes de l'**Emsav** (au sens breton de **mouvement**) du XX^e siècle (Emsav I, Emsav II et Emsav III) dans la mesure où les deux Adsav pré-cités nous paraissent participer à la genèse du mouvement breton (Emsav) né véritablement à la toute fin du XIX^e avec la création en 1898 de l'Union Régionaliste Bretonne rassemblant une fois de plus de très nombreux membres de la noblesse bretonne ayant oeuvré dans la deuxième partie du XIX^e

On pourrait être tenté de fixer plus précisément la frontière entre ces deux périodes à l'année 1843 qui voit la création de l'Association Bretonne et plus spécialement de sa section d'archéologie portée sur les fonts baptismaux par Théodore de la Villemarqué et dans laquelle va devenir secrétaire en 1847 le jeune chartiste Arthur de la Borderie qui n'a alors que vingt ans. On assiste ainsi dans ces années charnières 1843-1847 à un passage de témoin entre un la Villemarqué au faîte de sa gloire mais dont l'aura intellectuelle va être progressivement affaiblie dans la deuxième partie du XIX^e (notamment autour de la querelle du Barzaz Breiz) au bénéfice du jeune historien vitréen. Ce que rapporte à ce sujet La Villemarqué du Congrès de l'Association Bretonne de 1847 est assez éloquent :

« Mais l'évènement du Congrès de 1847, fut je puis le dire, un mémoire présenté sous la forme modeste d'une lettre à Monsieur de Kerdrel, par un jeune homme de 20 ans déjà remarqué au Congrès précédent et qui, du premier coup, allait prendre la tête de nos historiens bretons . Qui a pu oublier les débuts de Monsieur de la Borderie ? Avec quelle verve et quel entrain il démolit la forteresse du roi Conan Mériadec ! Avec quel orgueil fraternel le Congrès l'accueillit !¹³ ».

Cet Adsav dans lequel la noblesse bretonne a joué un rôle intellectuel majeur, notamment à travers les sociétés savantes bretonnes ou encore l'Association Bretonne, contribue à l'émergence à la fin du XIX^e d'une conscience nationale bretonne qui aboutira à la naissance du premier mouvement politique breton avec la création en 1898 de l'Union Régionaliste Bretonne (URB). Cette dernière durablement affaiblie par une scission survenue en son sein en 1911 ne survivra pas à la disparition en 1946 de son président le Marquis Régis de l'Estourbeillon : elle fusionnera en effet avec l'Association Bretonne créée elle en 1843. Cette dernière reste aujourd'hui l'une des plus importantes associations en Bretagne en termes de nombre d'adhérents (702 en 2019) dont près de 38 % appartiennent à la noblesse bretonne.

¹³ Note de la Villemarqué parue dans la revue de l'Association Bretonne, Congrès de Rennes, 1897

Lodenn gentañ / Première partie : Le contexte historique et l'évolution politique de la noblesse bretonne au XIX^e siècle

Le XIX^e siècle constitue une nécessaire période d'adaptation pour la noblesse bretonne, qui a perdu à la Révolution non seulement ses privilèges mais aussi l'exercice du pouvoir dans une Bretagne jusque-là autonome. Dans la mesure où le XIX^e siècle est compris dans les limites chronologiques généralement adoptées par les historiens, depuis 1815, date de la Restauration, jusqu'à 1914, nous proposons d'étendre notre étude de 1789 à 1914

Au début de la Révolution française la noblesse bretonne commet l'erreur majeure de ne pas se rendre à Versailles à la convocation des Etats Généraux (en protestation du doublement des représentants du Tiers-Etat au Parlement de Bretagne). Elle ne peut donc influencer sur le cours des événements de l'été 1789 notamment au cours de cette fameuse nuit du 4 août où furent abolis non seulement les privilèges de la noblesse mais surtout les droits particuliers de la Bretagne. La noblesse bretonne y perd notamment le monopole du pouvoir qu'elle exerçait sans partage en Bretagne depuis deux siècles et demi à travers les institutions parlementaires propres à la Bretagne (Etats, Parlement et Chambre des Comptes). L'Édit d'Union de la Bretagne (1532) au Royaume de France octroyait en effet à la province bretonne un régime d'autonomie contrôlé dans les faits par la noblesse bretonne qui détenant les plus hautes charges au Parlement de Bretagne se portait aussi garante des libertés bretonnes. Ce qui donna lieu pendant cette période à des regains de tensions récurrentes avec le pouvoir royal surtout depuis l'instauration de la monarchie absolue avec :

- sous le règne de Louis XIV les révoltes du papier timbré et des Bonnets Rouges
- sous la Régence la conjuration de Pontcallec.
- sous le règne de Louis XV la démission du Parlement de Bretagne en mai 1765 en protestation de la levée de nouveaux impôts. S'ensuivit en novembre 1765 l'emprisonnement du Procureur général au Parlement de Rennes : Louis-René de Caradeuc de la Chalotais.

Bien que la majeure partie de la noblesse bretonne restât en Bretagne pendant la période révolutionnaire, les principaux événements qui provoquèrent l'émigration d'un nombre conséquent de gentilshommes bretons furent :

- La fuite avortée en juin 1791 de Louis XVI (arrêté à Varennes) puis son exécution en janvier 1793.
- Le régime de la Terreur notamment à Nantes sous Carrier qui organisa des noyades massives dans la Loire où périrent de nombreux nobles nantais.
- Le débarquement royaliste de Quiberon de juin 1795 où 748 émigrés furent fusillés après l'échec de l'expédition.

L'émigration de la noblesse bretonne eut lieu vers les terres étrangères les plus proches principalement l'Angleterre mais aussi à Jersey qui vit avec l'arrivée des émigrés sa population de 15.000 habitants augmenter d'un tiers : les émigrés de la noblesse bretonne représentant les deux tiers de l'ensemble de la noblesse française émigrée. On retrouve dans la noblesse bretonne émigrée à Jersey les familles suivantes : Alleno de Saint-Aloüarn, Auffray, Bahuno du Liscoet, Bédée, Boispéan, Catuélan, La Boessière, Le Borgne de Keruzoret, La Bourdonnaye, de la Caunelaye, de Cacqueray, Caradeuc, des Cognietz, Coatlogon, Cornulier, Derval, Le Douarain de Trevelec, du Dresnay, l'Estourbeillon, Eveno, Kerdaniel, Kergozou, Kersalio, de la Fruglaye, Lansalut, Kerversault, Keranflec'h, Menorval, Goyon, de la Haye, de Kergoet, Kerangal, Keremar, Kerhoent, Kermel, Kerouallan, Kerpezdron, Kersauson, Louaisel, de la Moussaye, Le Nepvou, de Lourmel, de la Noue, Parscau, Pontfily, Quelen, Robien, Rosnyvinen, Saint-Gilles, Saint-Meloir, Saint-Pierre, Le Moyne de Talhouet, Tregoet, Vaucouleurs.¹⁴

La première loi contre les émigrés fut votée le 8 avril 1792 qui instaurait la confiscation de leurs biens qui furent alors vendus comme biens nationaux. Une partie de ces biens put être rachetée par des familles alliées restées en Bretagne qui le leur rendirent à leur retour.

La majorité des émigrés put rentrer en France à la faveur de la loi d'amnistie du 26 avril 1802 voulue par Bonaparte qui intégra alors des nobles de l'Ancien Régime dans son armée et l'administration. Seuls les proches des Princes en exil ne revinrent en France qu'avec la Restauration de la Monarchie en 1814.

¹⁴ LE MOINE Pierre, « L'émigration bretonne à Jersey sous la Révolution », *Tudjental Breizh, Bulletin No 5*, 2007, p. 19-20.

Une nouvelle noblesse bretonne créée sous l'Empire puis sous la Restauration

Devenu Empereur Napoléon 1er créa sa propre noblesse d'Empire avec notamment une cinquantaine de nouvelles familles nobles bretonnes anoblies dont plusieurs subsistent de nos jours : de Bourayne, Gourlez de la Motte , Jan de la Hamelinaye, de Moncuit de Boiscuillé ¹⁵. Certains membres de vieille famille noble d'extraction chevaleresque sont à nouveau anoblis sous l'Empire tel François-René de Kergariou (dont l'ancienneté de la famille remonte à 1340) qui est fait en 1810 comte d'empire puis nommé le 26 décembre 1811 préfet d'Indre-et-Loire. Napoléon 1er continue aussi à intégrer à la vie politique des nobles de l'Ancien Régime sans en faire de nouveaux barons d'Empire : ainsi Aymar de Blois, dont on reparlera plus loin en tant que collecteur de chants populaires, est nommé en 1806 par décret impérial Conseiller Général du Finistère ¹⁶

De retour sur le trône en 1814 Louis XVIII reconnaît la noblesse d'Empire : « La noblesse ancienne reprend ses titres. La nouvelle conserve les siens ». Il ne tient pas non plus rigueur aux nobles qui se sont investis en politique sous l'Empire : Aymar de Blois est ainsi réintégré en 1815 dans la Marine en tant que Capitaine de Vaisseau et est fait la même année Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis par Louis XVIII.

Les anoblissements par les Bourbons reprennent : en Bretagne sous la Restauration ce sont ainsi près de 80 nouvelles familles qui sont anoblies dont plusieurs subsistent de nos jours : de Cadoudal, de Dieuleveult, Hervé du Penhoat, Houitte de la Chesnais, Joyaut de Couesnongle, Miorcec de Kerdanet, Moreau de Lizoreux, de Ragueneil, de Largentaye ¹⁷.

Louis XVIII fait également restituer les biens nationaux confisqués aux émigrés (du moins ceux ayant échappé la vente). Quant à Charles X qui lui succède en 1824 il affecte par la loi du 27 mars 1825 une indemnité aux nobles dépossédés par la Révolution. On peut donc estimer qu'en 1830 la noblesse bretonne a dans son ensemble retrouvé ses biens (mais pas ses

¹⁵ VALETTE, Régis, *Catalogue de la noblesse française au XXI^e siècle*. Editions Robert Laffont, 2002

¹⁶ De BLOIS de la CALANDE Gérard. « Aymard de Blois (1760-1852) ». *Bulletin No 5 de l'Association de la Noblesse Bretonne (TUDJENTIL BREIZH)*, 2007, p.6-18.

¹⁷ VALETTE Régis, *Catalogue de la noblesse française au XXI^e siècle*. Editions Robert Laffont, 2002

privilèges) quelque quarante années après la Révolution. La construction de nouveaux châteaux en est la preuve la plus marquante.

Une période d'intense construction de châteaux

Au XIX^e siècle on assiste en France à une frénésie de restauration et de construction de châteaux sans doute en réaction de la noblesse au grand traumatisme de la Révolution : les nobles qui sont souvent de grands propriétaires terriens veulent ainsi marquer leur nouvelle puissance en partie retrouvée. La Bretagne n'y échappe pas car au XIX^e siècle rien que dans les quatre départements de l'actuelle Bretagne administrative pas moins de 260 nouveaux châteaux sont édifiés tandis que 130 châteaux sont agrandis et 180 reconstruits ¹⁸.

Le mariage noble en Bretagne au XIX^e siècle

Dans son étude sur le mariage noble en Bretagne au XIX^e siècle ¹⁹ Xavier Ferrieu estime qu'« il fallait une cinquantaine d'années à une famille nouvellement titrée pour s'intégrer à la vieille aristocratie : c'est donc sous le second Empire qu'eut lieu la fusion entre ces deux noblesses ». Il relève par ailleurs que pendant tout le XIX^e siècle, la règle générale du mariage noble en Bretagne reste l'endogamie sociale, comme sous l'Ancien Régime et malgré la Révolution : « on ne peut et on ne doit s'allier qu'aux familles de ses pairs ». Il constate qu'on se marie au XIX^e siècle dans la noblesse bretonne en moyenne à 29 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes : la différence d'âge entre conjoints tend donc à diminuer par rapport au XVIII^e siècle où il n'était pas rare de voir des hommes quadragénaires épouser des jeunes filles de 16-17 ans. En cas de veuvage on attend de 2 à 6 ans avant de se remarier.

¹⁸ MORVAN Frédéric, *Les Bretons, l'esprit valeureux et l'âme fière (1870-1970)*. Editions Michel Lafon, 2014

¹⁹ FERRIEU Xavier, 1981. « Le mariage noble en Bretagne au XIX^e siècle ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, volume 88, 1981, p 189-206.

L'investissement de la noblesse bretonne en politique

Les Bourbons revenus sur le trône ne rétablissent pas dans leurs droits les anciens Parlements dont celui de Bretagne sans doute en raison des fortes résistances qu'opposèrent à leurs aïeux des Parlements tels que celui de Bretagne.

La noblesse bretonne perd donc définitivement sous la Restauration l'illusion de revenir à une Bretagne autonome où elle exerçait un pouvoir important au sein du Parlement. Elle va donc s'adapter aux nouveaux régimes successifs du XIX^e (tous assez centralisateurs qu'ils soient monarchiques, impériaux ou républicains) en s'investissant à tous les échelons de mandats politiques. Ainsi en 1830, 70 % des conseillers généraux de Loire-Atlantique sont des nobles ²⁰ : ce chiffre pouvant être expliqué par le suffrage censitaire établi entre 1815 et 1848 : le corps électoral est en effet réduit en 1830 à ceux qui payent au moins 300 francs d'impôts et celui des éligibles qui payent plus de 1000 francs d'impôts. Ce suffrage censitaire favorise donc les nobles, souvent de riches propriétaires terriens ²¹.

Cette forte proportion de nobles en politique s'observe cependant encore au terme du Second Empire où sur 171 conseillers généraux bretons on trouve 72 nobles soit 42% des conseillers généraux ²². On retrouve un pourcentage analogue chez les députés au début de la III^{ème} République puisque sur les 130 députés de Bretagne élus de 1871 à 1885 40 % sont des nobles ²³.

En pratique les nobles bretons s'affirment en politique royalistes et plus précisément légitimistes plutôt qu'orléanistes ²⁴ : à l'avènement en 1830 du roi Louis-Philippe (de la branche des Orléans) nombre d'entre eux démissionnèrent de leurs mandats d'élus ou de l'armée pour demeurer fidèles au Comte de Chambord, petit-fils de Charles X (roi de 1824 à 1830). Ceci peut expliquer que ne furent anoblies sous Louis-Philippe que deux familles bretonnes ²⁵ : les Bouet-Willaumez et les Goury du Roslan.

²⁰ LAUNAY Marcel, KAHN Claude, LANDAIS Jean et al., *La noblesse nantaise au XIX^e siècle*. Ouest Editions, 2001

²¹ MONNIER Jean-Jacques et CASSARD Jean-Christophe, *Toute l'Histoire de la Bretagne*. Editions Skol Vreizh, 1997

²² Idem

²³ MORVAN Frédéric, *Les Bretons, l'esprit valeureux et l'âme fière (1870-1970)*. Editions Michel Lafon, 2014

²⁴ SAINT-HOUARDON (de) Jean., *Nobles en Bretagne (2 tomes)*. Editions Envoren, 2011

²⁵ VALETTE Régis, *Catalogue de la noblesse française au XXI^e siècle*. Editions Robert Laffont, 2002

Lors de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848 les deux premiers des six candidats, le prince Louis-Napoléon Bonaparte et le républicain Louis-Eugène Cavaignac, obtiennent au niveau national les scores respectifs de 74 % et 20 %, Le prince Louis-Napoléon Bonaparte bénéficie en principe du soutien des légitimistes bretons suite au Congrès en novembre 1848 de leurs délégués de l'Ouest à Rennes : il représente en effet à leurs yeux le candidat de l'ordre et de la liberté de l'enseignement tandis que Cavaignac représente pour eux le fils d'un conventionnel régicide lors du jugement de Louis XVI. Dans les faits cette position des légitimistes demeure plus contrastée : l'analyse plus fine des résultats par département breton montre en effet que la Loire-Inférieure (future Loire-Atlantique) se distingue par une abstention assez forte qui a été traduite par la méfiance d'une partie de l'électorat légitimiste, de même que dans la partie gallophone du Morbihan où les notables légitimistes (la plupart du temps des nobles) essaient de faire passer une consigne d'abstention dans les rangs de l'électorat rural sur lequel ils sont très influents ²⁶.

Lors du plébiscite de Napoléon-Bonaparte de décembre 1851 dans lequel « Le Peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851 » moins de 54 % des électeurs bretons se sont déplacés contre 82 % au niveau national. On retrouve donc en partie le comportement précédent d'abstention observé en 1848. Le taux d'adhésion au OUI le plus faible observé se situe à nouveau dans la majeure partie de la Loire-Inférieure ainsi que dans le centre du Morbihan (fief de la puissante famille de Rohan), la Haute-Cornouaille et le Léon où l'influence des notables légitimistes reste très forte. On observe par contre une abstention très faible et un taux d'adhésion au OUI très élevé dans les Côtes-du-Nord qui éliront ainsi des députés bonapartistes avant de devenir des bastions rouges au cours de la IIIème République ²⁷

Il faut toutefois noter qu'après 1857 les légitimistes sont régulièrement battus car beaucoup d'électeurs bretons ne votent plus royaliste dès lors que la religion n'est pas menacée par les gouvernements. Ainsi aux élections de 1885, la Bretagne bascule à droite du en réaction de la politique de Jules Ferry, jugée anticléricale. Deux autres événements marquent le lent déclin du vote royaliste : 1873 voit la restauration manquée de la monarchie après le refus drapeau

²⁶ TANGUY Bernard et LAGREE Michel, *Atlas d'Histoire de Bretagne*. Editions Skol Vreizh, 2002

²⁷ PIERRE Patrick, dans *Atlas d'Histoire de Bretagne*. Editions Skol Vreizh, 2002

tricolore par le prétendant au trône le Comte de Chambord, petit-fils du dernier roi Charles X et en 1892 de nombreux catholiques finissent par adhérer à la République à la suite de l'Encyclique du pape Léon XIII *Inter sollicitudines* leur demandant de participer à la vie politique du pays.

Au début du XX^e siècle lors de l'arrivée des radicaux anticléricaux au gouvernement (dont Emile Combes) de nombreux officiers de l'armée pratiquants catholiques (et jugés de ce fait non républicains) sont victimes des affaires des décorations en 1902 puis de celle des fiches. Parmi les officiers concernés se trouvait une forte proportion d'officier nobles qui choisissait alors traditionnellement le métier des armes.

À l'été 1902 l'expulsion des congrégations religieuses donna lieu à un climat quasi insurrectionnel notamment dans le Finistère : 2000 paysans armés de fourches à Landerneau, 1200 manifestants à Crozon, 1500 à Pont-Croix, 2000 à Gouézec et 12000 à Quimper.

Le vote en décembre 1905 de la loi de séparation de l'Église et de l'État va provoquer de nouvelles tensions en Basse-Bretagne avec l'affaire des inventaires où la noblesse bretonne ²⁸ se rangera aux côtés des manifestants venus s'opposer physiquement aux agents chargés de l'inventaire des lieux de cultes et protégés par l'armée.



²⁸ SAINT-HOUARDON (de) Jean., *Nobles en Bretagne (2 tomes)*. Editions Envoren, 2011

Ainsi à Fouesnant Charles de Poulpique, conseiller paroissial, lit cette protestation devant l'église Saint-Pierre au moment de son inventaire :

« Pour pénétrer dans cette église, il faudra en crocheter les portes. Tous seront témoins que la violence est seule de votre côté. Cette loi est la continuation du plan de campagne odieux mené depuis vingt ans par la franc-maçonnerie, dans le but, non seulement de déchristianiser la France, mais de l'athéiser. L'exécution s'en poursuit sans trêve ... ; le prêtre chassé de nos armées, du chevet des mourants dans les hôpitaux, les religieux chassés de leurs écoles. ... que l'autorité qui vous envoie, Monsieur, s'arrête à ce premier acte du drame qui s'appelle l'inventaire. Qu'elle n'essaie pas de passer au second. Car le catholique qui aime passionnément la patrie, s'il est toujours prêt à verser son sang pour elle, serait prêt aussi à le verser pour son Dieu. »²⁹

L'inventaire des biens de l'Église y étant vécu comme une profanation, un nombre conséquent d'officiers catholiques démissionnèrent alors de l'armée.

²⁹ CARIOU Pierre, *Clochiers du Fouesnantais au vent de l'Histoire*, publication à compte d'auteur, 1999.

Eil Lodenn : 1800-1843 : Adsav ar Yezh (Le relèvement de la langue bretonne)

Les précurseurs : Aymar de Blois, Joseph-François de Kergariou et Jean-François le Gonidec de Kerdaniel, membres de l'Académie Celtique

Au début du XIX^e siècle une *Académie Celtique* est créée le 9 germinal an XII (soit le 30 mars 1804). Son but est de « *retrouver le passé de la France, recueillir les vestiges archéologique, linguistique et coutumier de l'ancienne civilisation gauloise* ». Elle eut sous ce nom une existence assez brève puisqu'elle prend le nom en 1813 la *Société des Antiquaires de France*. Parmi les trois fondateurs de l'Académie Celtique on retiendra les noms de Jacques Cambry et de Jacques le Brigant .

- Jacques Cambry (1749-1807), acquis aux idées révolutionnaires, fut nommé en 1795 Président du district de Quimperlé. Il publie en 1799 un rapport sur l'état de ce département au lendemain des évènements révolutionnaires sous le nom de *Voyage dans le Finistère*³⁰ .

- Jacques Le Brigant (1720-1804), qui fut avocat au Parlement de Bretagne, surnommé Prince des Celtomanes est connu pour avoir affirmé dès 1779 dans ses recherches sur la langue bretonne que cette dernière était la langue-mère de toutes les langues³¹ .

Cette dérive celtomane et ce manque de sérieux d'un des fondateurs de l'Académie Celtique n'empêcha pas plusieurs aristocrates bretons d'y adhérer :

- **Aymar de Blois (1762-1852)** y adhère dès sa création en 1805. Il pratique en effet le breton et le gallois et publie en 1810 dans les Mémoires de l'Académie Celtique un article « *Remarques sur l'accent breton armoricain* ». C'est au début des années 1820 qu'il entendit des femmes du hameau de Troudousten (près du Manoir du Grand Launay où il réside)

³⁰ CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère*, Imprimerie-Librairie du Cercle Social, An VII 1799 (réédition "Société archéologique du Finistère", Quimper, 1999)

³¹ LE BRIGANT Jacques, *Éléments de la langue des Celtes Gomérîtes ou Bretons. Introduction à cette langue et, par elle, à celles de tous les peuples connus*, Imprimerie Lorenz et Schouler, 1779.

chanter une longue ballade tragique dont il s'empresera de noter les paroles et la musique : il en tirera en 1823 pour un cercle de proches une étude approfondie « L'héritière de Keroulas, romance bretonne du XVI^e siècle ». Ce sont alors ses amis aristocrates qui se chargeront de la publier sans toujours mentionner leur auteur : Armand du Chatellier (futur fondateur de l'Association Bretonne) en 1828, le Chevalier de Fréminville en 1835 puis en 1837 Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel (premier unificateur de l'orthographe de la langue bretonne)³². Il saura aussi intéresser à la collecte des chants populaires de la Bretagne d'autres jeunes aristocrates bretons dont Théodore Hersart de La Villemarqué qu'il rencontre en 1836 et à qui il fournira une quantité de textes collectés auprès de vieux Morlaisiens.



Aymard de Blois de la Calande (1760 - 1852)³³



Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel (1775-1838)

- **Joseph-François de Kergariou (1779-1849)** dont nous avons vu dans la première partie qu'il avait été fait Comte d'Empire en 1810. Sous la Restauration il est nommé préfet du Bas-Rhin puis de la Seine-Inférieure où il est en charge des monuments historiques. Il est élu ensuite député des Côtes-du-Nord en 1820 et fait pair de France en 1827 sous le règne de

³² BLOIS (de) Gérard, « Aymard de Blois (1760-1852) ». *Bulletin No 5 de l'Association de la Noblesse Bretonne (TUDJENTIL BREIZH)*, 2007

³³ Portrait communiqué par le Comte Gérard de Blois de la Calande

Charles X. Destitué en 1830 lors de l'avènement de la monarchie de Juillet il se consacre alors à la collecte de chants bretons : il collecta ainsi à Trémel deux versions du rapt de Marie Le Chevoir par Guy de la Fontenelle ³⁴.

- **Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel (1775-1838)**. C'est sans doute lui qui a apporté la première pierre marquante au relèvement de la langue bretonne : en tant que linguiste et grammairien il a été en effet le principal unificateur de l'orthographe de la langue bretonne. Connue sous le nom de Jean-François Le Gonidec, on oublie trop souvent son nom complet de naissance et le fait qu'il appartient à une famille noble bretonne d'ancienne extraction chevaleresque c'est-à-dire remontant avant 1400 :

GONIDEC (LE), s' de Kergarf, par. de Goudelin, — de Toulborzo et de Penanguer, par. de Plésidy, — de * Kerhalic, par. de Carantec, — de Penlan, — du Roscoat, — de Linadec, — de Keramel, par. de Vieux-Bourg de Quintin, — du Rohou, — de Kerviziou, par. de Plouagat-Chatelaudren, — de Kerbizien, — de Kermahon, — de Kerloc'h, — de * Kerdaniel, — de la Ville-au-Feuvre, — de la Belle-Fontaine, — de Keryven, — du Mescouez, — de Keranroué, — de Coataniec, — de Goazarglan, — de Lopuen, par. de Duault, — de Pentreff, — des Aulnais, par. de Saint-Grégoire de Rennes, — de * Traissan, au Maine, — de la Baratière, par. de N.-D. de Vitré, — de Kermarquer et de la Roche-Jagu, par. de Plôézal, — de Kerohant, par. de Garland.

Anc. ext. chev., réf. 1669, huit gén., réf. et montres de 1448 à 1543, par. de Goudelin, Plésidy et Plouagat-Chatelaudren, év. de Tréguier.

D'argent à trois bandes d'azur, *comme Felnays*. Devise : *Ioul Doué* (la volonté de Dieu) et aussi : *Fond d'argent n'est pas sans traverses*.

Guillaume, écuyer dans une montre de du Guesclin en 1371; *Geoffroy*, épouse en 1403 Agaisse de Kerguézay; *Rolland*, épouse en 1450 Catherine le Floc'h; deux filles à Saint-Cyr et plusieurs pages du Roi depuis 1699; deux gouverneurs de Tréguier, † 1708 et 1727; un brigadier de cavalerie, commandant à Brest, † 1767; trois conseillers au parlement depuis 1640; un célèbre philologue et lexicographe breton, † 1838; un procureur général à Rome en 1810, puis conseiller à la Cour de cassation, † 1844.

La branche des Aulnais fondue dans *la Bourdonnays-Blossac*.

Extrait de la notice sur la famille Le Gonidec extraite du Nobiliaire et Armorial de Bretagne établi par Pol Potier de Courcy : il y est fait mention du « célèbre philologue et lexicographe breton »

Né au Conquet en 1775 Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel eût une enfance difficile : à la mort de sa mère à l'âge de trois ans il est abandonné par son père et recueilli par sa tante et marraine Jeanne-Renée de Kersauzon qui habitait Trébabu dans le Léon. Il fait ses études au collège de Tréguier de 1787 à 1791 avec l'idée de devenir prêtre. Arrêté à la Révolution, il est emprisonné à Brest puis à Carhaix de janvier 1793 au mois de décembre 1794. Après cette période il resta caché au château de Kervéatoux où il se mit à étudier le breton sous la direction du propriétaire des lieux qui était celtisant. Ayant trouvé un emploi à l'Administration des Forêts il passe son temps libre à rénover l'orthographe du breton et à

³⁴ AVRIL Jean-Loup, *1000 Bretons*, Editions Les Portes du Large, 2007

élaborer sa grammaire qu'il publie dans le cadre de l'Académie Celtique en 1807 sous le nom de *grammaire celto-bretonne*. Il y étudie notamment le système syntaxique.

Au vu du succès de la traduction de la Bible en gallois il entreprend de traduire la Bible en breton (son *katekiz historik*) parue en 1821 avec l'autorisation de l'Église mais il n'en fut pas de même avec la publication de son *testament nevez* en 1827, celui-ci étant financé par une organisation protestante.

Il prend sa retraite en 1834 mais sa maigre pension l'oblige à monter à Paris où il trouve un emploi à la Compagnie des Assurances Générales dirigée par un compatriote breton Auguste-Casimir de Gourcuff : « *Mr de Gourcuff notre Directeur que je connais depuis longtemps, ainsi que la famille de sa femme (qui est une demoiselle de Kersaint) emploie de préférence en qualité de Breton, des Bragou-Brâz. Aussi ne manqué-je pas d'occasion de parler brézounek. J'ai été parfaitement accueilli par eux tous. J'y ai trouvé un Saillour, Layrot, un Jestin, un Lenvec, un Lebras, un Courcy (Alfred de Courcy), un d'Erm, etc.* » écrit-il à son ami Laouénan³⁵

Enfin en 1837 soit un an avant sa mort il fait paraître un *Dictionnaire français-breton* qui sera enrichi et réédité en 1850 par La Villemarqué.

Dans la mesure où elles sont nées à la fin du XVIII^e siècle on peut ajouter à ces précurseurs, membres de l'Académie Celtique deux autres figures relativement indépendantes:

- **Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet (1792-1874)** : historien impliqué dans les débats identitaires sur l'origine de la langue bretonne et sur celle de la littérature arthurienne : il est le premier auteur à utiliser le terme de « Brocéliande » pour désigner la forêt de Paimpont .

- **Comtesse Charles de Saint-Prix (1789-1869)**³⁶: Née Émilie Barbe Guiton à Callac, elle commence à y collecter des chants populaires en 1820 en relation sans

³⁵ POSTIC Fañch , « Dans la mansarde des frères de Courcy », dans *Bretagne du coeur aux lèvres*, PUR, 2010

³⁶ LE ROL Yvon, « Madame de Saint-Prix, Collectrice de complaintes », *Kaier ar Poher*, 2010, pp.17-22

doute avec Jean-François Le Gonidec ami de son époux le Comte de Saint-Prix. N'ayant rien publié elle fait profiter de ses recherches d'autres collecteurs dont notamment La Villemarqué.

Les réseaux catholiques et royalistes des jeunes nobles bretons montés à Paris

On a pu entrevoir précédemment avec le portrait rapide des précurseurs nés dans le dernier quart du XVIII^e siècle l'importance du réseau breton qu'entretiennent entre eux les membres de la noblesse bretonne notamment en matière de collectes de gwerz. Ces échanges sont d'autant plus facilités qu'en Bretagne toutes les vieilles familles bretonnes sont apparentées au gré des alliances. À ce réseau « familial » s'ajoute aussi celui des réseaux royaliste et catholique qui jouent pleinement quand il s'agit pour de jeunes nobles bretons de poursuivre leurs études à Paris. C'est le cas du jeune Théodore de la Villemarqué qui y part en 1833 rejoindre son frère aîné Cyprien qui y fait des études de droit. À 18 ans il vient tout juste d'avoir son baccalauréat ès lettres et il s'inscrit dans un premier temps à l'École des Chartes en tant qu'auditeur libre (il ne s'y inscrira en tant qu'élève assidu qu'en 1836).

Il intègre ainsi en 1834 la pension de famille pour étudiants catholiques tenue par Emmanuel Bailly (1794-1861) et dans laquelle est arrivé l'année précédente celui qui va devenir un ami : Jules de Francheville. Emmanuel Bailly qui a récupéré le siège de l'ancienne *Société des bonnes études* organise par ailleurs régulièrement des conférences d'histoire réunissant des étudiants chrétiens amis aussi des adversaires du christianisme. Il s'ensuivit parfois des débats houleux entre eux ...

La Villemarqué intègre avec Jules de Francheville les toutes jeunes *Conférences Saint-Vincent de Paul* ³⁷ fondée en 1833 par Emmanuel Bailly et Frédéric Ozanam . Il en restera membre jusqu'à la fin de sa vie.

Grâce à ces réseaux catholiques il retrouve aussi d'autres compatriotes bretons exilés comme lui à Paris tels que les trois frères de Courcy, Auguste-Félix du Marc'hallac'h ainsi

³⁷ Mouvement catholique social venant en aide aux déshérités (800.000 bénévoles aujourd'hui dans le monde).

que Louis de Carné. Ce dernier qui a été secrétaire puis vice-président de la *Société Littéraire* (1821-1828) vient de publier en 1832 « *De la Bretagne et de son histoire* »³⁸ qui va sans doute influencer La Villemarqué dans la mesure où ce texte encense une « Bretagne armoricaine, terre de poésie et du merveilleux chrétien »³⁹

Il participe aussi avec son frère Cyprien au mouvement légitimiste *Jeune France* qui soutient le Duc de Bordeaux, héritier légitime du trône contre l'usurpateur Louis-Philippe devenu roi des Français après le renversement en 1830 du régime de Charles X. Il publie ainsi en 1835 (il avait alors seulement vingt ans) plusieurs articles dans l'*Écho de la Jeune France*⁴⁰, (revue de ce mouvement royaliste) dirigée par le Vicomte Walsh de Serrant (famille irlandaise qui s'est réfugiée en Bretagne sous le règne de Louis XV). Ces articles sont entre autres : *les poètes romanciers de la France au Moyen Âge, le cycle breton, Dans les montagnes Noires* (poésies populaires). En mars 1836 y est publié son premier chant *La Peste d'Elliant* inséré dans un article nommé « *Un débris du bardisme* » où il tient les propos suivants :

« *Aujourd'hui qu'asservis à la France, et privés de la liberté nous avons cessé de former une nation à part, nous n'avons plus à proprement parler de littérature nationale. Chaque événement remarquable trouve encore, il est vrai un **gwerz** ou un **son** pour en perpétuer la mémoire : notre histoire n'a pas encore perdu son expression populaire et chantée, mais nous ne composons plus guère de **barzaz** ou de **lès** nouveau à la façon de nos pères. La harpe des bardes a été brisée, leurs accents se sont égarés çà et là avec ses débris, et ce n'est plus que sur nos montagnes ou dans le fonds de nos campagnes les plus reculées qu'on peut encore recueillir quelques-uns. »*

La teneur de la première phrase est sans doute à l'origine du refus par la *Revue des Deux-Mondes* de publier cet article puisqu'il reçoit en Février 1836 la réponse suivante :

« *Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir employer votre article sur le bardisme. Le sujet, étant peu familier du public, aurait besoin de plus amples développements : tel qu'il est, il me*

³⁸ CARNE-MARCEIN (de) Louis, *Revue Européenne*, no 15, 1832

³⁹ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme : les historiens bretons au XIXème siècle*, PUR, 2019, p.76

⁴⁰ NEVEUX Florence et POSTIC Fañch, « L'Encyclopédie en ligne Bérose » dans *Au-delà du Barzaz Breiz*, CRBC, 2016

paraît offrir peu d'intérêt, et l'esprit dans lequel il est conçu me semble peu acceptable pour nous autres Français. »

Il fréquente aussi régulièrement les soirées dominicales organisées chez lui par Auguste de Gourcuff où sont conviés de nombreux bretons installés ou de passage à Paris. On y retrouve de vieux noms de familles nobles bretonnes : Kerdrel, de Blois, d'Amphernet, Kermadec, Kertanguy, Rodellec, du Frétay, de la Grandière, Léseleuc. On peut supposer que c'est lors d'une de ces réunions dominicales que La Villemarqué fit la connaissance de sa future épouse Sébastienne Tarbé des Sablons de même que deux des frères Courcy, Henri et Alfred, qui épousèrent les filles du maître de maison.⁴¹

C'est peut-être là encore que La Villemarqué rencontra Jean-François Le Gonidec, condisciple de son père au collège de Tréguier, en raison du fait que Le Gonidec et Alfred de Courcy étaient tous deux employés d'Auguste-Casimir de Gourcuff. On sait en tous cas que La Villemarqué devenu secrétaire-adjoint de l'Institut Historique en 1835 y retrouve Jean-François Le Gonidec ainsi qu'un autre compatriote Daniel Miorcet de Kerdanet⁴².

Jean-François Le Gonidec va dès lors devenir un maître pour tout un groupe de jeunes bretons à qui il va enseigner la grammaire bretonne. Parmi ses disciples, on compte : Théodore et son frère Cyprien de la Villemarqué, Pol, Alfred et Henry de Courcy, Vincent de Kerdrel, Léopold de Lézéleuc, les deux frères de Kermadec, Aurélien de Courson, Louis de Carné, Jules de Francheville, Arsène de Kerguelen et Auguste du Marc'hallac'h⁴³.

Un cercle plus intime de ces Bretons dont La Villemarqué, Vincent de Kerdrel, Léopold de Lézéleuc et Aurélien de Courson va les rassembler régulièrement au domicile des trois frères Courcy situé rue Notre-Dame de la Victoire, et dans ce qui est plus précisément une mansarde ils y refont le monde. On y retrouve aussi le Marquis de Ploëuc⁴⁴ (qui deviendra en 1868 sous-gouverneur de la Banque de France). La Villemarqué évoquera plus tard le souvenir de cette

⁴¹ TANGUY Bernard, *Aux origines du nationalisme breton*, Paris, Union générale d'édition, 1977, 2 vol.

⁴² Idem

⁴³ POSTIC Fañch Postic, « Dans la mansarde des frères de Courcy », dans *Bretagne du coeur aux lèvres*, PUR, 2010

⁴⁴ LA VILLEMARQUE (de) Pierre, *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Librairie Edouard Champion, 1926.

mansarde en ces termes⁴⁵ : « *Presque tous ceux dont les œuvres, en quelque genre que ce soit, ont honoré depuis la Bretagne, fréquentèrent la mansarde de la rue de la Victoire. Ils y trouvaient chaque dimanche la patrie, son langage, ses chers livres, ses vieilles chansons, parfois ses costumes, ses images attachées aux murailles, son air pur, un coin de son ciel, son accueil ouvert et cordial, ses fils les plus studieux, les plus tendres, les plus dévoués. Trois frères, occupés pendant la semaine dans de grandes compagnies industrielles, réunissaient autour d'eux, pendant leur jour de trêve, des compatriotes de leur âge qui préféraient, aux plaisirs vulgaires, les joies délicates de l'esprit et du cœur. Ces trois frères étaient MM. de Courcy (...). Après plus de vingt ans écoulés, on me pardonnera ces réminiscences d'une époque d'où datent la plupart de mes persévérantes amitiés* »

Le 7 février 1837 eut lieu à Paris un banquet breton au cours duquel fut lu un discours de Le Gonidec qui s'apparente à un testament quand on sait qu'il mourra en 1838. En voici quelques extraits :

« *Vous savez, Messieurs, que j'ai consacré plus de 30 ans de ma vie à la recherche (...). En réunissant dans des ouvrages élémentaires les principes épars de la langue bretonne que j'ai voulu arracher à l'oubli et à la mauvaise foi de ses détracteurs, j'ai ouvert aux savants une nouvelle carrière à exploiter (...). Une jeunesse studieuse sortie de nos montagnes pour venir se retremper à la source des sciences et des lettres, consacre ses loisirs, au milieu des distractions de la Capitale, à célébrer, soit en prose, soit en vers, les mœurs patriarcales de nos ancêtres ; ils auront des imitateurs, n'en doutez pas !*⁴⁶ »

Sans doute songe-t-il dans cette dernière phrase à ces jeunes nouveaux disciples et aristocrates bretons à qui il enseigne la grammaire bretonne et en particulier à un de ses élèves les plus assidus : Théodore de La Villemarqué. Invité par la Société des Cymreigyddion (Société des galloisants d'Abergavenny) à venir assister à l'*Eisteddfodd* congrès celtique qui doit se tenir cette année-là au Pays de Galles, Le Gonidec décline l'offre mais recommande à ses interlocuteurs gallois La Villemarqué et c'est donc au cours du banquet du 7 février que Le Gonidec, La Villemarqué et Auguste Brizeux sont admis dans la Société des

⁴⁵ LA VILLEMARQUE (de) Théodore de La Villemarqué, « Renaissance Bretonne ». Epilogue de *la Bretagne Contemporaine*, Editions Charpentier, Nantes, 1865

⁴⁶ LA VILLEMARQUE (de) Pierre, *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Librairie Edouard Champion, 1926.

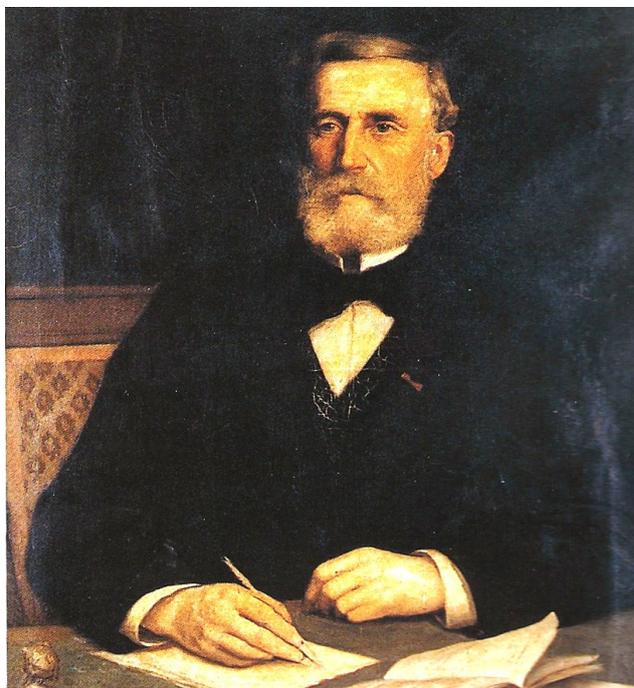
Cymreigyddion. À la fin du même banquet, La Villemarqué après avoir rappelé les liens entre les Bretons et les Gallois porte un toast : « *À nos frères du Pays de Galles !* »

	Courcy Alfred de 1840	Courcy Alfred de 1861	Courcy Alfred de 1872	Biré Edmond de 1887	Nicol Max 1894	Kerdrel Vincent Audren de 1896	Ledigne C. 1898	Gourcuff Olivier de 1905	Dujardin Louis 1949	Sylvain Robert 1955	Gourvil Francis 1960
Brizeux Auguste	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Carné Louis de								*	*		*
Cazalès Edmond de		*			*	*	*	*			
Courcy Alfred de	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Courcy Henry de	*	*	*	*		*		*	*	*	
Courcy Pol de	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Courson Aurélien de	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*
Du Marc'hallac'h Auguste-Félix											*
Francheville Jules de											*
Gourcuff Auguste de					*		*				
Hersart de La Villemarqué Cyprien											*
Hersart de La Villemarqué Théodore	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Huon de Kermadec frères	*										*
Kerdrel Vincent Audren de	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Kerguelen Arsène de											*
La Borderie Arthur de										*	
La Landelle Gabriel de	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Lannurien François de	*								*		*
Le Gonidec J.-F.-M.-M.-A.							*	*		*	
Léséleuc Léopold de	*	*	*	*	*	*	*	*	*		*
Ploeuc Alexandre de			*	*	*	*					*
Riancey Henri de		*						*		*	
Robinet Edmond		*							*		*
Souvestre Émile		*			*	*	*	*	*	*	*

En jaune : le témoignage de personnalités ayant fréquenté le cénacle / En vert : listes dressées par ceux qui ont évoqué le cénacle / En bleu : participants cités par tous les témoins et auteurs

Tableau extrait de NEVEUX Florence et POSTIC Fañch : « Le cénacle breton de la mansarde des frères de Courcy (1836-1840) » dans *Au-delà du Barzaz Breiz*, CRBC, 2016

Théodore Hersart de la Villemarqué



Théodore de la Villemarqué (Kervarker) 1815-1895

Nous n'évoquons pas ici l'enfance et l'adolescence de Théodore de La Villemarqué si ce n'est le fait de rappeler qu'il est né dans une famille catholique et royaliste (son père Pierre de La Villemarqué fut député royaliste de 1815 à 1828 sous la période de la Restauration) qui bien que n'ayant pas émigré lors des événements révolutionnaires compta de proches parents morts (leur oncle le Comte de Talhouët) ou fusillés à Vannes (leur cousin de Langle) lors du tragique débarquement royaliste de Quiberon en 1795 que relate ainsi la mère de Théodore à ses enfants : *« J'ai été témoin de tous les malheurs qui nous ont assiégé : j'ai vu la guerre des Chouans, la prise de Quiberon, et le massacre de tous les malheureux émigrés. Notre famille, comme tant d'autres, a été décimée dans cette fatale expédition, mais, des cendres des royalistes, il en naît des nouveaux encore plus dévoués si cela est possible »*⁴⁷.

Théodore de la Villemarqué est initié par sa mère à la collecte de gwerziou (chants populaires à caractère historique) qu'il entendait au Manoir de Nizon quand des gens venaient

⁴⁷ Archives familiales La Villemarqué

remercier la bienfaitrice qui les avait soignés. Il les consigne dès 1833 dans ses carnets dans l'idée des les rassembler plus tard dans un recueil (Ce sera son futur Barzaz Breiz) : il publie ainsi dans la Revue de Paris du 7 mai 1837 deux des chants populaires recueillis par sa mère : la Korriganne et le Sire de Joïos⁴⁸.

Outre le fait d'être soutenu par le cercle de ses amis bretons, il reçoit également les encouragements de poètes comme Lamartine :

« J'ai lu, Monsieur, avec un vif intérêt les vers pleins de naturel et de grâce que vous avez bien voulu m'envoyer. J'aime beaucoup cette traduction originale d'un poète breton du XV^e siècle, et je vous remercie d'y avoir pensé en lisant Jocelyn. Vous avez parfaitement réussi à conserver la naïveté des poètes de ce siècle : c'est un mérite bien rare aujourd'hui, et qu'on ne serait trop apprécier ... »⁴⁹

Un historien célèbre comme Augustin Thierry s'intéresse aussi à ses recherches :

« Monsieur, je vous remercie de votre bon souvenir, et je vous remercie de la nouvelle moisson de poésie que vous venez de faire dans vos landes de Bretagne. Aucune résolution ne peut être prise maintenant sur la demande que vous avez adressée au ministre. Tout le monde est en vacances, les comités de publication ne s'assemblent plus. Je suis moi-même à la campagne, je ne puis parler à personne de vos chansons, mais je ne manquerais pas de dire hautement combien je les trouve belles. M. Victor Hugo, qui en a vu trois échantillons communiqués par M. Varin, les admire autant que moi. Vous avez raison de travailler avec soin la préface, mais je crois que le morceau ne doit pas avoir une trop grande étendue. Je serai de retour à Paris dans 15 jours et j'espère avoir le plaisir de causer de tout cela avec vous.

Adieu, Monsieur, croyez que je prends à vos recherches et à vos travaux le plus vif intérêt ... »⁵⁰

⁴⁸ Idem page 36

⁴⁹ Lettre datée de 1837 adressée par Lamartine à M. Th de La Villemarqué, 24 cours du Commerce

⁵⁰ Lettre datée du 18 septembre 1837 et envoyée de la Ville-d'Avray.

La Villemarqué rédigea aussi vers 1837 un article analysant *La Vie de Sainte Nonne*, texte du XII^e siècle qu'avait traduit et publié Le Gonidec. Peu avant son départ au Pays de Galles il soumet enfin sur le conseil d'Augustin Thierry le recueil de son futur Barzaz Breiz au *Comité des Travaux historiques*.

1838 : le voyage au Pays de Galles

Étant acquis le fait qu'une délégation bretonne est invitée à se rendre au prochain *Eisteddfodd*, La Villemarqué se met en quête du financement de ce voyage. Par l'entremise du Comte de Montalembert qui est aussi un ami d'Alexis-François Rio, breton émigré au pays de Galles, il obtient une bourse de 600 francs du Ministre de l'Instruction Publique « *pour étudier la langue et la littérature galloise dans ses rapports avec la langue bretonne*⁵¹ » à l'occasion de l'*Eisteddfodd*. Son passeport mentionnera une mission officielle comme « *envoyé littéraire du gouvernement français* ». Mais il ne part pas seul, la délégation bretonne est composée de plusieurs jeunes bretons de ses amis : Jules de Francheville, Auguste du Marc'hallac'h, Louis de Jacquelot du Boisrouvray et Antoine de Mauduit :

*« J'ai voyagé de Kemperlé ici avec Antoine Mauduit, mon cher papa. A Vannes nous avons pris Francheville, sans nous en douter, ce n'est que plus loin, bien avant la nuit, qu'il a reconnu ma voix, et qu'il est venu nous rejoindre dans le coupé. Nous n'avons point trouvé de places dans la diligence de Rennes à Saint-Malo, il nous fallut prendre une voiture de louage qui nous a conduit ici hier au soir, pas trop incommodément. Du Marc'hallac'h et L. Jacquelot y étaient déjà depuis le matin. M. Rio n'était pas encore arrivé (... Notre paquebot appareille : le temps est superbe, la mer est belle, pas une houle. Nous partons demain avec le jour, notre traversée promet d'être charmante. »*⁵²

Partis en bateau de Saint-Malo le 29 septembre la délégation bretonne arrive enfin à Abergavenny le 5 octobre via Jersey, Southampton et Bristol. Jules de Francheville, Auguste du Marc'hallac'h et Antoine de Mauduit sont logés chez les Rio (l'épouse d'Alexis-François est galloise) tandis que Théodore de la Villemarqué et Louis de Jacquelot du Boisrouvray

⁵¹ Lettre du Ministère de l'Instruction Publique datée du 14 Juin 1838

⁵² Lettre de la Villemarqué à son père postée de Saint-Malo en Septembre 1838

sont hébergés au château de Llanover chez Lady Hall qui ayant appris le gallois est devenue grâce à son immense fortune une mécène de la culture galloise. Ainsi remarque La Villemarqué dans une de ses lettres: « *Si vous saviez quels efforts font ici le peuple et l'aristocratie galloise pour conserver la vieille langue et les vieilles mœurs ! C'est admirable !* »

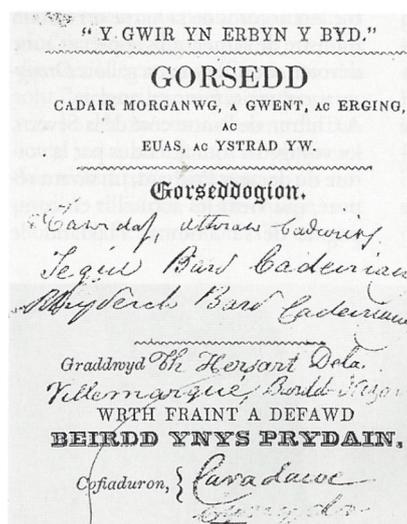
Le mercredi 9 octobre dans le cortège qui se rend à l'*Eisteddfodd* La Villemarqué et Jacquelot du Boisrouvray prennent place dans la calèche découverte de Sir Charles Morgan, président de l'*Eisteddfodd* suivi d'une soixantaine de voitures ⁵³.

Au George Hotel où se tiennent les cérémonies, La Villemarqué est placé à la droite du Président qui dans son discours d'ouverture devant 1300 personnes se déclare honoré de la présence d'une délégation officielle bretonne « dépêchée par le Roi de France »⁵⁴. Puis c'est au tour de Monsieur de Jacquelot de prendre la parole au nom du petit groupe de Bretons.

Le soir a lieu un banquet réunissant près de 500 convives au cours duquel La Villemarqué entonne un chant patriotique de sa composition (en breton) sur les liens qui unissent Gallois et Bretons : il remporte un tel succès que le lendemain les Gallois lui offrirent un hanap, sorte de coupe dont l'extérieur est en corne de buffle.



Mme de la Villemarqué tenant le hanap offert par les Gallois en 1838



Le Diplôme du Barz Nizon décerné en 1838

⁵³ POSTIC Fañch, « Le voyage de La Villemarqué au pays de Galles », *ARMEN* no 125, Novembre 2001

⁵⁴ Id.

La dernière journée de l'*Eisteddfodd* ont lieu les cérémonies rituelles du Gorsedd, l'assemblée des bardes au cours de laquelle La Villemarqué va être fait barde sous le nom de Barde de Nizon.



Portrait de Lady Hall



Portrait de Lady Guest

La joie des jeunes Bretons est cependant ternie en apprenant par une lettre la nouvelle du décès de Jean-François Le Gonidec qui fut pour plusieurs d'entre eux un maître vénéré. Le fils aîné de Le Gonidec s'adressait à eux en ces termes :

« Messieurs, tandis que vous célébrez avec joie et noblesse l'institution de votre glorieuse société, celui que vous teniez surtout à posséder au milieu de vous, celui que vous considérez comme le restaurateur et le conservateur de la langue bretonne, M. Le Gonidec terminait ses jours dans l'obscurité, mais cependant dans les bras de la plus cordiale affection. Sa gloire, ses travaux mourront-ils avec lui ? Non, du milieu de vous partira une impulsion qui se fera vivement sentir dans sa terre natale. Il sera plus vénéré après sa mort que pendant sa vie, on sentira sa perte et l'on voudra réparer l'injustice involontaire sans doute avec laquelle il a été traité. »

Cette lettre confirme s'il en est l'espoir que mettait en eux leur maître pour prendre le relèvement de la langue bretonne.

Mais le séjour n'est pas autant terminé pour La Villemarqué qui va d'abord visiter en compagnie de sir Benjamin Hall le site de Stonehedge puis celui de Glastonbury qui l'enthousiasme particulièrement : « *le cimetière des anciens rois et saints bretons ... La première église bretonne élevée auprès d'une fontaine druidique que l'on voit encore dans la crypte souterraine dédiée à Saint Joseph d'Arimathie qui passe pour le premier des apôtres bretons bretons .. l'île où est située Glastonbury se nommait jadis et se nomme encore l'île d'Avalon ou l'île des pommes. C'était l'Élysée des druides et je ne m'en étonne pas (...) C'est à Glastonbury que le roi Arthur a été enterré - j'ai vu son sarcophage en pierre, que l'on conserve encore et qui a été découvert au XII^e siècle. J'emporte de la terre prise sous l'autel de Stonedge, j'en emporte du cimetière de Glastonbury, j'emporte une fiole d'eau de la fontaine sainte – je veux que mon fils aîné se nomme Arthur et soit baptisé avec cette eau. N'oubliez pas que j'ai été fait barde selon les rites antiques conservés jusqu'à ce jour ...* »⁵⁵

On ne peut manquer ici de faire le parallèle du Barde de Nizon avec le Barde Arzel le héros de « *La Fête de nuit* »⁵⁶ de Xavier Grall : Le barde Arzel est le nouveau chevalier Arthur (Arzel et Arzur ont la même origine étymologique en breton) qui quitte Paris pour participer à la re-création de son pays ...

Il revient ensuite au pays de Galles où il séjourne de château en château : « *Je passe la plus grande partie de mon temps en visite, j'ai des invitations par-dessus la tête.* » Pourtant une de ces invitations va recevoir toute son attention, c'est celle de Lady Guest, jeune femme de 27 ans qui passionnée par l'histoire et la littérature médiévale a entrepris depuis quelques années de traduire des récits médiévaux écrits en gallois qui ont trait à la mythologie celtique auxquels s'ajoutent des contes de la légende arthurienne.

Cette rencontre qui a lieu en décembre 1838 était sans doute prévue depuis longtemps car La Villemarqué était en fait déjà en relation épistolaire avec Lady Guest avant son départ pour le pays de Galles puisqu'il lui avait fourni en avril 1838 des passages d'*Yvain ou le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes qu'il avait transcrit et qu'elle insérera d'ailleurs dans la première partie de ses *Mabinogion* dont elle vient tout juste de publier le premier volume.

⁵⁵ Lettre à sa famille datée du 28 novembre 1838

⁵⁶ GRALL Xavier, *La Fête de Nuit*. Editions Kelenn, 1972.

Est-ce pour cette raison que leurs relations pendant ce séjour furent assez tendus ou alors parce que venant d'apprendre par une lettre d'Augustin Thierry que le Comité des travaux historiques ne cautionnait pas la publication de son Barzaz Breiz (craignant une nouvelle affaire Mac Pherson ?), il constatait que sa « rivale galloise » avait une longueur d'avance sur lui ?

Après cette fin d'année 1838 quelque peu oisive dans ce pays de Galles qui l'a si bien reçu il lui faut songer à honorer le contrat moral qui le lie au Ministère de l'Instruction Publique « *pour étudier la langue et la littérature galloise dans ses rapports avec la langue bretonne* » .

Il part donc en ce début d'année 1839 à Oxford où il est logé chez le Révérend M. Foulkes, directeur du collège gallois . Il écrit ainsi a son père une lettre datée du 9 Février 1839 :

« Je profite, pour vous écrire, d'un moment libre, mon cher papa, car je n'ai pas un instant à moi, j'ai des manuscrits à consulter et à dépouiller, je n'ai que peu de jours à passer ici et je n'ai pas un moment à perdre. J'habite chez le Rév. M. Foulkes, directeur du collège gallois, un vénérable et bon vieillard qui est pour moi plein d'attention (...) comme je descendais de la voiture publique, je l'ai trouvé qui m'attendait. Le soir il a donné en mon honneur un grand dîner auquel il a engagé les savants les plus distingués d'Oxford, ceux surtout dont les travaux ont le plus de rapports avec les miens. Le lendemain, j'ai encore dîné en grande et savante compagnie chez le Docteur Davies, proviseur de ce collège (...). Oxford est une singulière ville, elle a vingt-quatre collèges : on ne rencontre dans les rues que des étudiants, en robe noire et en toque ; on vit comme dans une atmosphère de science, on se croirait au Moyen Âge ; les édifices où ils habitent datent de cette époque, et leurs cours immenses, leurs cloîtres, leurs parcs plantés d'arbres séculaires aussi bien que les coutumes de la population d'écoliers de cette ville (...). On m'a fait l'honneur de me recevoir au nombre des membres de la Société Généalogique et Héraldique d'Oxford, bien des honneurs comme vous voyez !

Il va y passer deux mois pendant lesquels il va chercher les sources de la matière de ses futures œuvres : *les poèmes bretons du VI^e siècle, Merlin, les romans de la Table Ronde*⁵⁷. Il met aussi à profit ce séjour pour se procurer le *Myrvirian archaiology of Wales* publié en

⁵⁷ LA VILLEMARQUE (de) Pierre , *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Librairie Edouard Champion, 1926.

trois volumes entre 1801 et 1807 par Owen Jones, barde qui sous le nom de Myrvir y a recueilli les poèmes des anciens poètes Cambriens après avoir passé beaucoup d'années à copier des manuscrits destinés à son recueil. Celui-ci sera d'ailleurs le livre le plus cité dans son *Barzaz Breiz* : respectivement 40, 52 et 44 fois dans les trois éditions successives du *Barzaz Breiz* ⁵⁸.

Ce n'est qu'en mars 1839 qu'il revient en France après un séjour de six mois Outre-Manche. Il envoie peu après son rapport sur la littérature du pays de Galles au Ministre de l'Instruction Publique où il étudie les compositions attribuées aux bardes tels que Taliesin, Merlin, Anerin et Liwarhen :

« Avant d'étudier cette langue et ces chants, nous étions loin de leur supposer les caractères qu'ils nous ont révélés : aussi notre surprise a-t-elle été grande en entendant parler aux bardes du VI^e siècle une langue jadis complète, mais déjà usée, appauvrie, portant toutes les traces d'une antique splendeur en ruine ».

Il n'hésite pas en outre dans son mémoire à soutenir que la langue de Taliesin était exactement celle que parlent aujourd'hui les paysans de Basse-Bretagne ⁵⁹ !

Et de relater dans ce même mémoire le moment solennel qu'il a vécu lors du banquet du soir suivant l'ouverture de l'*Eisteddfodd* « dont le souvenir ne sortira jamais de notre mémoire que celui où l'un des Bretons d'Armorique (c'est-à-dire lui-même !) conviés à la fête de famille que leur donnaient leurs frères de Cambrie, venant à entonner un chant de bienvenue, dans l'idiome de son pays, se vit compris et salué des applaudissements d'une foule en délire, soulevée toute entière comme par un effet électrique, aux accents d'une voix qu'ils reconnaissaient après treize cents ans ! » Mais il omet de dire qu'une traduction en anglais en avait été faite et distribuée juste avant par le Révérend Price ...

Ce voyage au pays de Galles est certes un tournant majeur pour ce jeune homme de seulement 23 ans qui se considère après la mort de son maître Jean-François Le Gonidec

⁵⁸ CONSTANTINE Mary-Ann, « La Villemarqué et le romantisme gallois », dans *Au-delà du Barzaz-Breiz*, CRBC, 2016

⁵⁹ LA VILLEMARQUE (de) Pierre, *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Librairie Edouard Champion, 1926.

comme son héritier spirituel. Ce voyage il l'a vécu tel un rêve, invité de château en château : serait-ce pour ne pas briser ce qui fut pour lui un véritable enchantement qu'il ne reviendra plus jamais au pays de Galles ? On a vu d'autre part plus-haut qu'il relate son accueil avec quelque peu d'excès prenant le risque d'en tirer un certain orgueil ce que ne manque pas de souligner sa sœur (Madame du Laz) dans une lettre envoyée à son frère pendant son séjour gallois :

*« J'ai été bien contente de l'accueil que vous avez reçu là-bas ; les journaux français ont répété la chose comme s'ils étaient de nos amis, pas un mot de trop ; et vous n'étiez pas l'envoyé de **Philippe** comme dans votre Gazette anglaise ... Ne prenez pas trop d'orgueil de tout ceci, je vous le dis, pour que vous continuiez à bien faire, plutôt qu'à vous reposer. N'oubliez pas votre mission au milieu de tous vos plaisirs, car ces derniers ne vous enrichiraient guère. »*

Intronisé Barde de Nizon lors de l'*Eisteddfodd*, ses tentatives de créer en 1843 une confrérie de bardes bretons (Breuriez Breiz) resteront vaines .

Dès son retour du Pays de Galles, il va se consacrer à publier son Barzaz Breiz à compte d'auteur du fait qu'il n'a pas obtenu la caution du Comité des Travaux Historiques. Cette première édition de 1839 connaîtra le succès que l'on sait, traduite en plusieurs langues suivie de deux autres éditions remaniées en 1845 et 1867.

Aurélien de Courson qui a suivi comme lui les cours de grammaire bretonne de Le Gonidec et fréquenté aussi le cénacle breton de la mansarde de Courcy se permet cependant en tant qu'ami de lui adresser quelques remarques sur cette première édition du Barzaz Breiz dans une lettre datée du 1^{er} novembre. Ces conseils avisés apparaissent prémonitoires au regard des critiques qui vont bientôt pleuvoir sur La Villemarqué et son Barzaz Breiz :

*« Vous vous êtes complètement mépris sur l'esprit de ma lettre mon cher La Villemarqué. D'abord je n'ai nullement l'intention de vous attaquer, attendu que je trouve votre préface fort sage, en bien des points. Je vous ai dit seulement que forcément je serais amené à faire la critique de certaines de vos assertions sans faire allusion à votre publication, bien entendu. J'ai lu ici **toutes vos sources** : je puis dire sur qui vous vous êtes appuyé ici, là ; ainsi je parle*

*en connaissance de cause. Je vous dirais donc que certaines choses n'étaient pas assez établies encore et ne devaient pas être développées comme vous l'avez fait. Quant aux poésies, **expression si vraie du pays**, elles sont inattaquables et quand on vous attaquerait, vous, le **livre populaire** resterait à l'abri des critiques. M. Thierry aurait voulu que vous vous bornassiez à votre rapport qu'il préfère à votre introduction : tel est aussi mon avis, si intéressant que soit d'ailleurs ce tableau littéraire. Quant au temps assigné aux poésies, il y a évidemment exagération, de l'avis même de nos Bretons les plus compétents, mais c'est la moindre des choses. Voilà les critiques, quant à l'avenir de ces poésies, en tant qu'**expression du génie populaire**, il est à tout jamais assuré. Seulement, si vous avez, comme je crois et l'espère, une deuxième édition, supprimez les traductions en vers. M. Fauriel que j'ai vu hier, regrette que vous les ayez intercalées dans votre livre. Vous vous rappellerez que je vous avais bien ennuyé sur ce point. Comment ne sentez-vous pas que dans une **œuvre grave**, c'est niaiserie que d'affecter des prétentions de rimailleur, il n'y a qu'une voix à ce sujet. Ainsi donc, mon très cher, retranchez-moi tout cela de votre deuxième édition. Et morbleu ! S'il vous faut absolument de l'encens poétique, rabâchez ces vers à vos belles d'alentour, mais ne traitez pas le monde savant en jolie femme ! »*

Nous aurons l'occasion de reparler plus loin de La Villemarqué qui jouera notamment un rôle important dans la création de l'Association Bretonne, mais il apparaît clairement qu'avec la polémique qui suivit la publication du Barzaz Breiz il perdit dans la deuxième moitié du XIX^e beaucoup son influence au sein des sociétés savantes bretonnes au profit d'un autre chartiste l'historien Arthur de la Borderie qui éclipsa aussi l'historien et ami de La Villemarqué Aurélien de Courson dont nous allons parler maintenant.

Trede Lodenn : 1843-1898 : Adsav an Istor (Le relèvement de l'Histoire)

Les deux figures majeures

Aurélien de Courson (1808 – 1889)

Issu d'une vieille famille noble de Haute-Bretagne les Courson de la Villeneuve d'ancienne extraction (1437), Aurélien de Courson est né en 1811 à l'île Maurice qui est encore française pour peu de temps sous le nom d'Isle de France (elle deviendra anglaise en 1814). Se destinant à une carrière militaire, une mauvaise chute de cheval le contraint cependant à renoncer à sa vocation première.

Sa famille étant rentrée en France en 1819 à l'occasion d'une nouvelle affectation militaire de son père il se lance alors dans des études de droit . En 1830 il est étudiant à Rennes. Mais c'est à la suite d'une rencontre avec François Guizot (historien et plusieurs fois ministre sous la monarchie de Juillet) qu'il se lance dans une carrière d'historien. Il va ainsi mener de 1835 à 1863 des recherches dans le cadre du Comité des Travaux Historiques, tout d'abord sous la direction d'Augustin Thierry. En 1835 le premier travail qui lui est confié est de faire un rapport sur les archives de la Ville de Rennes. Cette tâche l'incite à étendre son champ d'action à toute la Bretagne. Il visite ainsi les archives de Quimper et de Morlaix puis se plonge dans celles du château de Nantes.

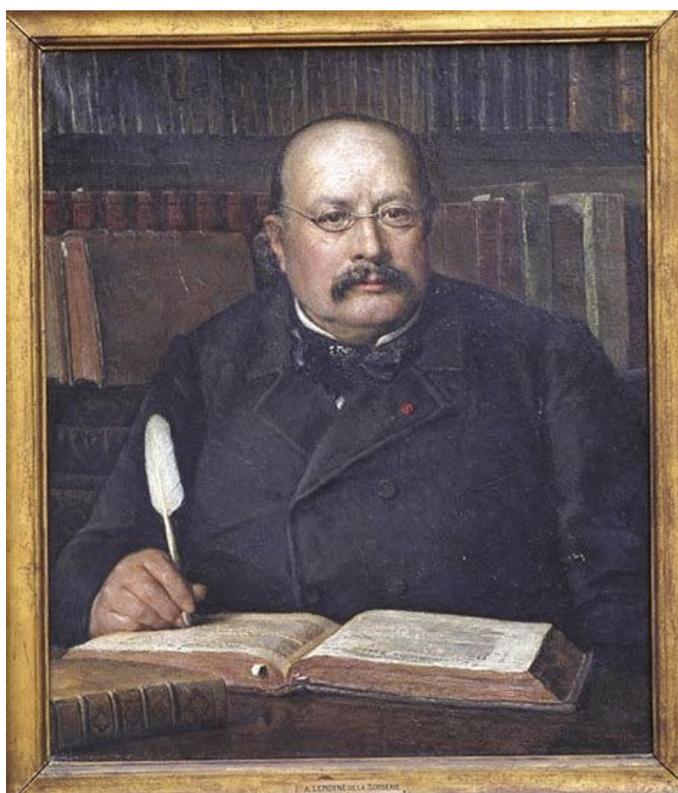
Par son mariage avec Pauline de Kergaradec il se fixe en 1840 à Quimper. Cette année-là il publie son *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions armoricaines* dans lequel une des thèses qu'il développe est qu'au Vème siècle (début de la grande immigration) le gaulois a disparu en Gaule sauf en Armorique. En 1841 il entreprend le vaste projet de publier outre les cartulaires de Quimper et Landévennec, celui de Redon : « le plus grand intérêt du cartulaire de Redon consiste dans les analogies incontestables qui existent entre le droit des Bretons insulaires et celui des Bretons Armoricains ». Cette œuvre majeure quasiment achevée en 1846 ne sera cependant publiée qu'en 1863. En mai 1853 le jeune chartiste Arthur de la

Borderie sera d'ailleurs chargé par le ministre Fortoul de contrôler la copie faite par Courson à partir du manuscrit original ...

En 1846 il obtient le prix Gobert avec son *Histoire des peuples bretons* dans laquelle il affirme que la langue bretonne est issue tout comme le gallois et le cornique d'une langue commune primitive. De même l'Histoire de Bretagne commence pour lui avec l'arrivée des insulaires qui apportent leur langue, leur foi d'où la conversion de l'Armorique, ainsi que leur organisation féodale particulière qui est harmonie sociale.

De 1871 à sa retraite en 1884 Courson sera conservateur à la Bibliothèque Nationale et il mourra en 1889 à Bayonne.

Arthur de la Borderie (1827-1901)



Vingt ans (soit une génération) séparent Arthur de la Borderie d'Aurélien de Courson. Né en 1827 à Vitré au sein d'une famille aisée, ce qui lui dispensera sa vie durant d'avoir un travail

rémunéré, on a assez peu d'éléments sur sa jeunesse. Élève sous la Restauration du Collège Royal de Rennes (sur le site de l'actuel Lycée Émile Zola) il a pour enseignant Julien-Marie Le Huerou (1807-1843) auteur des *Recherches sur les origines celtiques et sur la première colonisation de la Gaule, de la Bretagne, de l'Irlande et de l'Écosse* parues en 1840. Arthur

de la Borderie est reçu chez lui chaque jeudi avec son propre neveu François Luzel et c'est donc probablement à Julien-Marie Le Huerou qu'Arthur de La Borderie doit sa vocation future d'historien⁶⁰. Après avoir obtenu son baccalauréat en 1844 il fait des études de droit à Rennes sanctionnées par une licence et un diplôme d'avocat, métier qu'il n'exercera jamais ! Mais souhaitant devenir archiviste-paléographe il est admis en 1849 à l'École des Chartes à Paris où ont été élèves Théodore de la Villemarqué et Vincent Audren de Kerdel avec lequel il entretient des relations d'amitié..

À l'École des Chartes d'où il sortira major de sa promotion en 1852, un de ses maîtres à penser est Benjamin Guérard qui appartient au courant romaniste en opposition avec le courant germaniste (pour qui l'invasion germanique du VI^e siècle aurait effacé en France l'héritage romain) incarné par l'historien Augustin Thierry, maître lui vénéré de La Villemarqué et d'Aurélien de Courson ...

Alors qu'un courant celtomane (mu par un certain paganisme) traverse l'oeuvre littéraire de La Villemarqué, La Borderie s'intéresse lui aux racines chrétiennes de la Bretagne : il publie ainsi en 1848 un texte important : *Du rôle historique des saints de Bretagne ...*

De 1853 à 1858 on le retrouve à Nantes où il classe (gracieusement) les archives du château de Nantes. C'est dans cette ville qu'il lance en 1857 la *Revue de Bretagne et de Vendée* avec Olivier de Gourcuff et Emile Grimaud. Trois années auparavant en 1854 on le compte parmi les fondateurs de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, en 1858 de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine et en 1877 de la Société des Bibliophiles Bretons. Il est également présent dans les sociétés savantes de trois autres départements bretons comme

⁶⁰ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 174

membre de la Société d'émulation des Côtes du Nord (1868), de la Société archéologique du Finistère (1877) et de la Société polymathique du Morbihan (1887)⁶¹.

Mais il s'impliquera particulièrement toute sa vie durant dans l'Association Bretonne dont il deviendra à 20 ans le secrétaire-adjoint en 1847 chargé de la rédaction du bulletin de l'association.

Ce que rapporte La Villemarqué à son sujet du Congrès de l'Association Bretonne de 1847 est assez éloquent : « *Mais l'évènement du Congrès de 1847 fut, je puis le dire, un mémoire présenté sous la forme modeste d'une lettre à Monsieur de Kerdrel, par un jeune homme de 20 ans déjà remarqué au Congrès précédent et qui, du premier coup, allait prendre la tête de nos historiens bretons . Qui a pu oublier les débuts de Monsieur de la Borderie ? Avec quelle verve et quel entrain il démolit la forteresse du roi Conan Mériadec ! Avec quel orgueil fraternel le Congrès l'accueillit !* »⁶²

Il devient dès lors ainsi un pilier de la section d'archéologie créée en 1844 au sein de l'Association Bretonne. En 1873 il participera activement à la reconstitution de l'Association Bretonne dissoute en 1859 par décret impérial.

Il s'implique également en politique : il est ainsi conseiller général d'Ille-et-Vilaine de 1864 à 1871 date à laquelle il est élu député (monarchiste) de Vitré jusqu'en 1876 . C'est dans le cadre de ce mandat qu'il fut rapporteur de la commission d'enquête sur l'affaire du camp de Conlie (près du Mans) pendant la guerre de 1870.

Entre 1890 et 1894 il est chargé de cours à la faculté des lettres de Rennes, où il introduit le premier cours d'Histoire de Bretagne.

Mais son œuvre majeure reste sa monumentale Histoire de Bretagne qu'il publiera à partir de 1896 mais qui restera inachevée puisqu'à sa mort en 1901 à l'âge de 74 ans il n'en a écrit que les quatre premiers tomes (et encore partiellement le quatrième) : son disciple Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé acheva en effet le quatrième tome (à partir du règne d'Arthur III) et

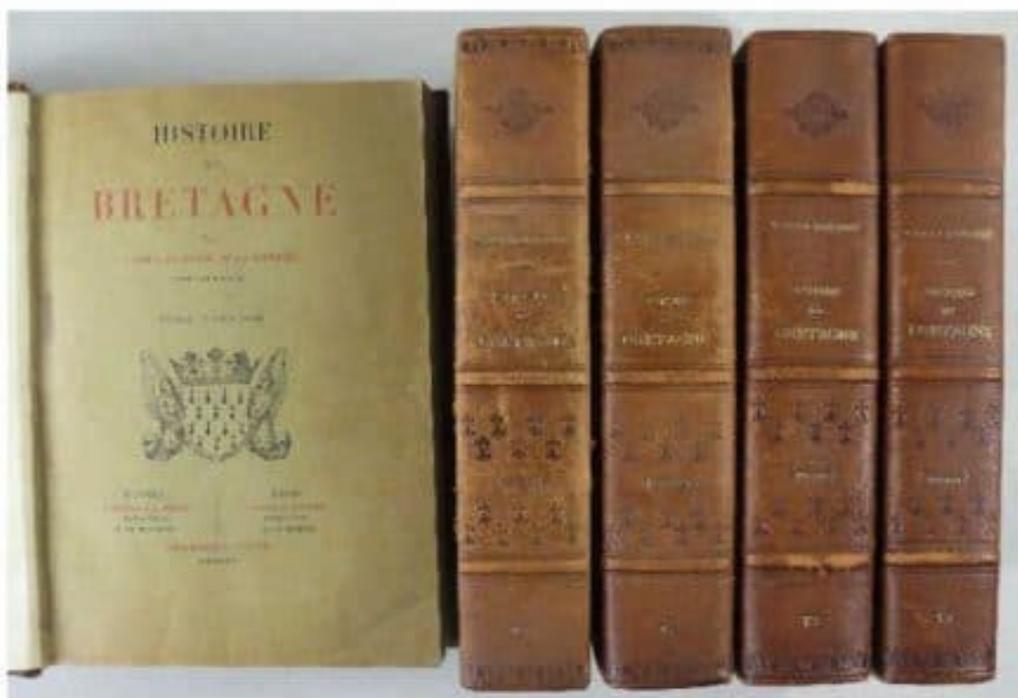
⁶¹ CLARKE-HERBERT Maureen et GSCHWIND Françoise, *Arthur Lemoyne de la Borderie : Le renouveau intellectuel de la Bretagne au XIXème siècle*, Maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Rennes2, 1972.

⁶² Note de la Villemarqué parue dans la revue de l'Association Bretonne, Congrès de Rennes, 1897

écrivra les deux derniers tomes entre 1906 et 1914⁶³. Dans l'introduction du quatrième tome paru en 1906 (soit cinq ans après la mort d'Arthur de la Borderie) Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé rend ainsi hommage au maître en ces termes :

« M. de la Borderie avait un culte passionné pour la Bretagne, c'est pour cela qu'il avait eu la pensée de fixer dans un livre qui restât, - *oere perennius*, - l'histoire d'un passé glorieux, et

d'élever à sa patrie un monument qui fût assez vaste pour être digne d'elle et assez durable pour s'imposer à l'attention des générations successives. »



⁶³ LA BORDERIE (de) Arthur, POCQUET du HAUT-JUSSE Barthélémy, *Histoire de Bretagne*, Plihon, Honnay, Imprimerie Vatar, Rennes, 1896-1914

La création de la section d'archéologie : un coup d'état au sein de l'Association Bretonne

Les fondateurs de l'Association Bretonne

Jules Rieffel (1806-1886)

S'inspirant du modèle de l'Association Normande créée en 1832 par Arcisse de Caumont, l'Association Bretonne est fondée en 1843 par l'ingénieur agronome Jules Rieffel (1806-1886) dans le but de développer l'agriculture bretonne.

Jules Rieffel est lui-même à la tête d'un important domaine de près de 500 hectares à Nozay au Nord de Nantes. Il y adjoint une école d'agriculture pour y former des fils de paysans car pour lui « *les temps approchent où la terre n'appartiendra plus qu'à ceux qui sauront la féconder* ». Il s'agit là d'une critique à peine voilée à l'encontre des nobles qui sont souvent en Bretagne de grands propriétaires terriens ... Quant à l'aire de rayonnement de l'Association Bretonne il la souhaite à l'échelle d'une région Grand Ouest débordant largement le cadre géographique de la Bretagne où son nom devrait la situer.

Deux autres personnages contribuent à la création de l'Association Bretonne :

- **Jules Geslin de Bourgogne (1812-1877)** qui natif de Saint-Brieuc appartient à une vieille famille noble remontant au XVI^e siècle. Sans être républicain il est cependant connu pour ses opinions libérales rejoignant sur ce point Jules Rieffel. Il souhaite cependant que l'Association Bretonne soit une « émanation de sociétés départementales d'agriculture »⁶⁴ dans le cadre des cinq seuls départements bretons (cadre qui sera finalement retenu). Fait important il est aussi archéologue et historien à ses heures ainsi il sera en 1861 un des fondateurs avec Gaultier du Mottay et Hippolyte du Cléziou de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord qui poursuit l'œuvre de l'ancienne Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

- **Armand Maufras du Chatellier (1797-1885)** est un cornouaillais (né à Quimper il mourra maire de Pont-L'Abbé) issu d'une vieille famille normande⁶⁵ mais établie en Bretagne au XVIII^e siècle . Son père René Louis Maufras du Chatellier (1754-1845), bien que commissaire

⁶⁴ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p.133

du roi et président du tribunal de Quimper éleva son fils Armand dans un esprit favorable à la Révolution. Ce dernier se déclarera ainsi plus tard sans regret de la fin des franchises de la province en août 1789⁶⁶.

Armand s'intéressa très tôt à la matière bretonne. Ainsi il fut l'un de ces aristocrates bretons qui en 1828 publièrent l'étude par Aymar de Blois de la gwerz « l'héritière de Keroulas, romance bretonne du XVIème siècle ». En 1832 il devient secrétaire de la Société d'émulation de Quimper. En 1836 il est l'auteur de l'*Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne Bretagne*⁶⁷ en six volumes, il devient la même année directeur du journal Le Quimpérois et inspecteur départemental des enfants assistés (enfants trouvés, abandonnés ou orphelins). Il mourra en 1885 au château de Kernuz (en Pont-l'Abbé). Son fils Paul (1833-1911) qui fut président de la Société Archéologique du Finistère y créa le premier musée préhistorique de Bretagne dont la majeure partie du contenu sera transférée après sa mort au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye.

Le premier congrès de l'Association Bretonne (Vannes, septembre 1843)

Les statuts de l'Association Bretonne furent sous l'impulsion d'Armand du Chatellier élaborés à Vannes le 3 mai 1843 par une vingtaine d'« agronomes ou propriétaires » tous membres des principales sociétés d'agriculture bretonnes dans le but de « hâter le développement des progrès agricoles de la Bretagne »⁶⁸ : son but était donc au départ clairement de créer un congrès purement agricole.

C'était sans compter sur la personnalité d'Arcisse de Caumont, qui invité en tant que fondateur de l'Association Normande au congrès fondateur de l'Association Bretonne à Vannes du 20 au 24 septembre 1843 proposa d'intégrer les études archéologiques. Arcisse de Caumont était en effet aussi le fondateur en 1834 de la Société Française d'Archéologie (SFA) et il tiendra à Vannes la veille du Congrès de l'Association Bretonne (soit le 19 septembre 1843) une séance de la SFA à laquelle participent entre autres Armand du Chatellier et Vincent Audren de

⁶⁵ LA MESSELIÈRE (de) Henri de la Messelière, *Filiations Bretonnes*, Prudhomme, Saint-Brieuc, 1914, T.III, p.693-694

⁶⁶ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p.52

⁶⁷ CHATELIER (du) Armand, *Histoire de la révolution en Bretagne*, réédité par Morvran, Berrien, 1977

⁶⁸ TANGUY Bernard, *Le renouveau des études bretonnes au XIX^eme*, Union générale d'éditions, 1977, p.341

Kerdrel. C'est donc là que fut sans doute prise la décision d'adjoindre le lendemain une section non prévue d'archéologie aux sept autres sections toutes agricoles ...

Mais ce n'est que lors de la séance du 23 septembre qui se tient en soirée sous la forme d'une assemblée générale qu'est introduite cette section d'archéologie sous forme d'une intervention du secrétaire général de l'Association Bretonne Armand du Chatellier :

« Après nous avoir longuement parlé de nos champs et de nos guérets, Caumont et Cussy nous ont longuement entretenus de nos monuments et de nos souvenirs historiques. De l'agriculture nous avons passé à l'archéologie et nous nous sommes naturellement laissé aller à nous demander pourquoi, en si bonne réunion d'hommes de cœur et de vouloir, nous ne nous entendrions pas sur la conservation de nos richesses archéologiques , après nous être concertés sur l'amélioration des produits du sol »

Avec toutefois la réserve suivante :

« Il reste entendu que les travaux d'archéologie ne formeront qu'une section du Congrès comme de l'Association, et que celle-ci reste une pour tout ce qui ressortira des doubles études de l'agriculture ou de l'archéologie »⁶⁹

Or dès le lendemain les « archéologues » soumettent par la voix de La Villemarqué deux propositions concernant cette section d'archéologie qui tendent à établir un statut d'égalité entre cette section et celles d'agriculture⁷⁰ :

- 1) Qu'elle ait un représentant (pense-t-il à lui-même ?) au sein de la direction de l'AB.
- 2) Qu'elle ait une organisation distincte et séparée : ce à quoi *« Plusieurs membres et parmi eux MM.Lorois, de Francheville, Taslé et Bizeul, s'opposent vivement à ce nouveau mode d'organisation qui tendrait à briser l'unité de l'Association et à compromettre ainsi son avenir et sa force »⁷¹.*

S'ensuit un vote où la proposition de La Villemarqué est rejetée mais il obtient cependant de la direction incarnée par du Chatellier la création d'un comité spécial pour la publication des travaux de la section d'archéologie.

⁶⁹Association Bretonne, *Premier Congrès Agricole tenu à Vannes, Compte-rendu et Procès-Verbaux*, Nantes, Prosper Sébire, 1844, p .144

⁷⁰ GALLIEN Florence, *Celtomanie et politique au milieu du XIXème : l'exemple de la Classe d'Archéologie de l'Association Bretonne*, mémoire de DEA, Université de Rennes 2, 1993, p.68

⁷¹Id.

D'ici le prochain Congrès de l'AB les archéologues vont s'efforcer de trouver d'autres voies pour consolider leur position afin de parvenir à leur autonomie au sein de l'AB. C'est ainsi qu'Aymar de Blois va au printemps 1844 « susciter la création de sociétés archéologiques conçues dès leur démarrage comme des filiales de la section d'archéologie de l'AB ; ainsi vont naître les sociétés archéologiques de Nantes, d'Ille-et-Vilaine et du Finistère»⁷².

Le deuxième congrès de l'Association Bretonne (Rennes, septembre 1844)

Ce deuxième congrès qui a lieu à Rennes le 30 septembre 1844 ne rassemble pas le monde escompté mais il est l'occasion pour les archéologues de reprendre la guérilla entamée l'année précédente pour obtenir leur autonomie.

Dès le début du congrès Aymard de Blois réclame ainsi à nouveau un représentant de la section d'archéologie à la direction de l'AB. Ce à quoi du Chatellier lui répond que ce point a été rejeté au congrès précédent mais que leur section est libre de créer son propre bulletin avec la cotisation de ses membres.

Les différentes sections d'agriculture et d'archéologie ayant travaillé séparément pendant les quatre jours suivants Aymard de Blois rend compte des travaux de sa section le 5 octobre en assemblée générale et expose en cinq points l'organisation qu'elle a adoptée (un véritable État dans l'État !):

« 1. La classe d'archéologie de l'Association Bretonne est autorisée à se choisir, pour l'intervalle des sessions du congrès, un président, un secrétaire et un trésorier.

2. Elle continuera de se réunir aux assemblées du congrès de l'Association Bretonne, dont le conseil de direction réglera les époques et lieu de session.

3. Il sera fait distinction des fonds versés aux mains du trésorier de l'Association Bretonne, pour être remis au trésorier de la classe d'archéologie, lequel percevra désormais les cotes versées par les membres de cette même classe.

4. La classe d'archéologie procédera immédiatement à la nomination de son bureau permanent.

⁷² GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes 2019, p.143

5. Aux sessions du congrès de l'Association Bretonne, les procès-verbaux tant des assemblées particulières que des assemblées générales seront imprimées par les soins du bureau de la classe d'archéologie. Cette disposition aura son effet dès la présente session. »

Mis devant le fait accompli, l'assemblée générale vote finalement les propositions d'Aymar de Blois sur ce qui peut apparaître comme un compromis car les archéologues ne réclament plus d'avoir un représentant à la direction de l'AB.

Dans la foulée la classe d'archéologie élit comme président Aymar de Blois (il le restera onze ans jusqu'en 1855, date à laquelle il passera le flambeau à la Villemarqué), comme secrétaire Vincent Audren de Kerdrel et comme trésorier Alfred Ramé : ils peuvent être pleinement satisfaits car ils sont parvenus à leurs fins : être autonomes au sein de l'AB !

Ces évènements sont évoqués en termes de schisme dans un article publié en 1846 par Alfred Lallemant sous le titre « De l'Association Bretonne et de l'étude de l'archéologie »⁷³:

« On ne tarda pas à reconnaître qu'on avait uni deux choses qui n'ont aucun rapport entre elles et qui veulent et doivent rester distinctes. Dès l'année suivante, le schisme éclata en plein congrès de Rennes ; la section archéologique réclama son affranchissement et obtint, après une lutte qui fut vive, qu'elle serait désormais nommée Classe d'archéologie de l'Association Bretonne ; qu'elle aurait son bureau distinct, sa caisse, ses publications spéciales . »

Les congrès suivants de l'Association Bretonne (1845 à 1853)

En 1845 le Congrès eut lieu à Nantes et tout comme de celui de l'année précédente à Rennes il ne rencontra pas un franc succès en nombre de participants. Par contre celui de Saint-Brieuc en 1846 rassembla un nombre important de participants venus de la Bretagne bretonnante et on y apprend le poids numérique croissant des archéologues au sein de l'AB (plus d'un tiers des membres). Ceci constitue l'occasion pour le secrétaire de la section d'archéologie Vincent de Kerdrel de réclamer leur présence à la direction de l'AB :

« On vient de fixer à quatre cent et quelques le nombre des membres de la classe d'agriculture ; mais il faut ajouter celui de la section d'archéologie s'élevant à deux cent seize. Ces derniers membres, en effet, font partie intégrante du congrès et doivent être appelés, comme leurs collègues de l'agriculture, à former le bureau de la direction générale de l'Association Bretonne. »

⁷³ LALLEMAND Alfred , *Annuaire du Morbihan*, 1846

Le congrès suivant se tient pendant une semaine à Quimper du 19 au 25 septembre 1847. Le jeune Arthur de la Borderie y fait une brillante intervention en remettant en cause l'Histoire de Bretagne de Dom Morice basée en partie sur l'Historia Brittonum écrite outremanche au IX^e siècle par Nennius pour qui les soldats bretons de Maximus se sont établis en Armorique à la fin du IV^e siècle. Après avoir passé en revue toute la filiation des tenants de cette thèse, qui passe entre autres par des auteurs tels que Geoffroy de Monmouth (qui donne le personnage de Conan Mériadec comme chef envoyé en Armorique par Maximus à la tête de ses soldats) et l'historien breton Pierre Le Baud, il conclut ainsi son intervention : « *La tradition de l'établissement de 383 est donc une légende fabuleuse* ». Il est élu à ce même congrès au poste de secrétaire-adjoint de la section d'archéologie, aux côtés de Vincent de Kerdrel qui annonce par ailleurs l'ouverture de relations de leur section avec l'Association archéologique du Pays de Galles.

Deux lettres datées respectivement du 23 novembre et 30 novembre 1847 de Jules Rieffel à Armand du Chatellier laissent entrevoir l'état d'esprit de deux des fondateurs de l'Association Bretonne sur la montée en puissance des archéologues :

« Je commence à croire que nous aurons plus de peine que je l'imaginai à écarter l'archéologie. Elle nous écrasera . Quelle faute a été commise à Vannes. »

« L'agriculture ira s'affaiblissant à chaque congrès et l'archéologie prendra sa place dans un temps donné »

Rieffel envisage même à la fin de sa première lettre de donner sa démission de directeur de l'AB aux prochaines élections, quant à du Chatellier il va quitter l'année suivante en octobre 1848 sa ville natale de Quimper où il a toujours vécu pour Versailles afin de « s'occuper de l'éducation de ses enfants ». Il est clair que cet éloignement géographique est un prétexte pour se retirer progressivement de la direction de l'AB. Ce sera chose faite en 1850 : année où les deux fondateurs de l'AB Rieffel et du Chatellier quittent la direction remplacés respectivement par Olivier de Sesmaisons et Charles de Kergorlay.

Pendant toute cette période Arthur de la Borderie se montre très actif au sein de l'AB. Après avoir déconstruit au congrès précédent le mythe de Conan Mériadec (dont prétendent

descendre les Rohan) il publie en 1848 à l'occasion du congrès de Lorient un mémoire sur l'*Histoire de Nominoë* car c'est dans ce personnage qu'il a trouvé le véritable père de la nation bretonne :

« Louis le Pieux ne se doutait guère qu'il venait de donner un libérateur à la nation bretonne, et à son successeur sur le trône des Gaules, l'un de ses adversaires les plus heureux et les plus implacables. Cet adversaire, ce libérateur, c'était Nominoë. »

Au congrès de 1852 à Saint-Brieuc il consacre un article à Erispoë, fils de Nominoë⁷⁴. Mais ce n'est que cinq ans plus tard au Congrès de Redon en 1857 qu'il s'intéresse au legs politique de Nominoë⁷⁵, étude qu'il complétera l'année suivante par un article de 35 pages publié en deux fois dans la Revue de Bretagne et de Vendée sous le titre de « *Les Héros et les Saints de Bretagne* » célébrant par la même « l'alliance entre le trône et l'autel⁷⁶ » .

De la suspension (1854) à la dissolution (1859) de l'Association Bretonne

Il semble que ce soit l'hostilité au nouveau régime impérial de la direction de la classe d'archéologie qui soit à l'origine de la suspension de l'AB en 1854 . Certes son président Aymar de Blois (ayant été arrêté en tant que député légitimiste du Finistère lors du coup d'État de décembre 1851) a refusé de prêter serment à l'Empire de même que Vincent de Kerdrel député d'Ille-et-Vilaine et secrétaire de la classe d'archéologie mais il semble que ce soit la teneur de l'intervention (remontée par le préfet du Morbihan au ministère de tutelle de l'agriculture) de ce dernier le 2 octobre 1853 au congrès de Vannes qui soit à l'origine de la suspension de l'AB : *« l'un des membres de la réunion (Vincent de Kerdrel) aurait introduit dans un discours des appréciations politiques de nature à entretenir l'esprit de parti . Au sujet d'un compte-rendu des travaux de la classe d'archéologie et de l'examen des documents relatifs aux Etats de Bretagne tenus à Vannes au temps de la Ligue, la question du serment serait devenue l'objet d'allusions assez transparentes, dans lesquelles le membre dont il s'agit (Vincent de Kerdrel) aurait exalté la conduite des légitimistes qui dans ces deux dernières années ont refusé le serment et aurait déversé le blâme sur ceux qui l'ont prêté. Il est fâcheux que la politique vienne ainsi se glisser au milieu de réunions où ne doivent être traitées que des questions qui lui sont complètement étrangères⁷⁷ »*.

⁷⁴ LA BORDERIE (de) Arthur, « Défense d'un diplôme du roi Erispoë », *Bulletin de l'AB*, C 1852, p. 161 à 172, I 1853.

⁷⁵ LA BORDERIE (de) Arthur, « La bataille de Ballon », *Bulletin de l'AB*, C 1857, p. 152, I 1859.

⁷⁶ TANGUY Bernard, *Le renouveau des études bretonnes au XIXème*, Union générale d'éditions 1977, p.346

⁷⁷ Lettre du ministère au préfet des Côtes-du-nord citée par Jean-Yves Guimar, p 157

Dans son brouillon de réponse au ministère retrouvé par l'historien Jean-Yves Guiomar⁷⁸ aux archives des Côtes-d'Armor le préfet des Côtes-du-Nord ne met pas en cause dans son rapport « *les directeurs permanents de l'AB, MM. Olivier de Sesmaisons et de Kergorlay qui sont des hommes modérés* ». Cependant il accuse clairement la classe d'archéologie d'opposition politique au régime impérial :

« Les débats ont ainsi reçu une excellente direction mais à la section d'archéologie qui est une annexe du congrès et qui a son président spécial, un esprit tout différent présidait aux délibérations et plus d'une fois j'ai eu lieu de remarquer que la discussion avançait sur l'extrême limite du terrain permis et que l'esprit d'opposition se laissait voir à travers un voile très transparent. [...] . En somme l'association ne peut passer pour une œuvre exclusivement agricole.[...] . J'estime en conséquence que l'association bretonne est toujours un embarras et peut devenir un danger sérieux pour le gouvernement »

À la suite de ce rapport l'AB est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Le préfet d'Ille-et-Vilaine reçoit à cette fin du pouvoir des instructions pour que l'AB n'aie pas le droit d'organiser le prochain congrès prévu cette année-là (1854) à Rennes ce qui sera effectif.

En fait le pouvoir voulait clairement un changement de direction avec un directeur proche du régime impérial car même un homme modéré comme Olivier de Sesmaisons ne trouvait pas grâce à ses yeux. Député monarchiste de la Loire-Inférieure il avait en effet démissionné de ce mandat pour protester contre le coup d'État de 1851 ...

Ce changement de direction sera effectivement opéré au congrès nouvellement autorisé de 1855 à Brest avec l'élection à la tête de l'AB du député bonapartiste d'Ille-et-Vilaine Cafarelli, Kergorlay restant cependant secrétaire. La classe d'archéologie change elle-même de directeur : Aymar de Blois est remplacé par Théodore de la Villemarqué, La Borderie en demeurant le secrétaire tandis que le poste de trésorier échoit à Paul de la Bigne-Villeneuve (oncle par alliance de La Borderie). La direction de la classe d'archéologie reste donc de par sa composition clairement monarchiste et l'AB demeure en sursis après le premier avertissement qu'a constitué sa suspension pendant une année ...

⁷⁸ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes 2019

Trois autres congrès de l'AB auront lieu successivement à Saint-Brieuc (1856), Redon (1857) et Quimper (1858).

- Au congrès de Saint-Brieuc est relancé le débat sur la question primordiale des émigrations bretonnes en Armorique, sujet qui avait déjà été maintes fois débattu au congrès de 1844, 1848, et 1850. Aux questions « *Quelle a été l'importance de l'émigration des insulaires bretons dans notre péninsule aux Vème et VIème siècle ? Doit-on admettre, avec quelques auteurs, qu'elle a pu être absorbée dans la masse des indigènes armoricains ou gallo-romains⁷⁹ ?* » le romaniste Alfred Lallemand estime que les habitants des deux rives de la Manche parlaient la même langue celtique. Cette réponse est d'emblée contestée par La Villemarqué : « *Loin d'impliquer que les Bretons insulaires et les indigènes de l'Armorique parlassent la même langue, ils semblent distinguer la langue de ces deux peuples⁸⁰* ». Aurélien de Courson renchérit sur cette dernière position : « *Il faut bien prendre garde de confondre le langage des Armoricains avec celui des Bretons insulaires* » tandis que La Borderie « *fait observer qu'après l'émigration il n'est plus question d'Ossismiens, de Curiosolites, etc. mais uniquement de Bretons⁸¹* ».

- Le congrès suivant de Redon en 1857 voit le triomphe des bretonistes (La Villemarqué, Courson, La Borderie) sur les romanistes (Lallemand, Bizeul et le Docteur Halleguen). Dans son intervention La Borderie déclare ainsi :

« *L'opinion que je soutiens, et qui m'est d'ailleurs commune avec M. de Courson, c'est que dans ce mélange de Gaulois-Armoricains et de Bretons insulaires d'où est sortie la nation bretonne du continent ou bretonne-armoricaine, les Bretons ont obtenu, dans une forte proportion, la supériorité numérique et la prépondérance sociale⁸²* »

- Au congrès de Quimper (1858) le discours d'ouverture prononcé par La Villemarqué fut, de par son caractère quelque peu nationaliste, de nature à s'attirer à nouveau les foudres du pouvoir en annonçant pour l'année suivante « *un congrès national et archéologique où se trouveraient réunis les compatriotes gallois, les frères cornouaillais insulaires et les cousins écossais et irlandais avec les Bretons de France. Ainsi allait se réaliser la prédiction audacieuse que fit, il y a douze cent ans, un barde des peuples bretons qu'un jour, en*

⁷⁹ TANGUY Bernard, *Le renouveau des études bretonnes au XIXème*, Union générale d'éditions 1977, p.361

⁸⁰Id, p.362

⁸¹Id, p.363

⁸²Id p.366

Armorique, les Irlandais et les Écossais, les Cambriens, les Cornouaillais et les Armoricaïns s'associeront par une ferme alliance⁸³».

Cette annonce provocatrice est-elle à l'origine de la dissolution l'année suivante de l'AB ? Toujours est-il que la goutte qui semble avoir fait déborder le vase est le fait que le congrès qui devait se tenir en 1859 à Vannes n'ait pas répondu positivement à une demande du pouvoir impérial : que l'Association Bretonne rende à cette occasion une visite de politesse à la princesse Bacciochi, cousine de Napoléon III qui résidait à Colpo non loin de Vannes. Ce refus d'une quelconque marque d'allégeance au régime impérial par une association majoritairement composée de légitimistes entraîna la démission de son Directeur bonapartiste Caffarelli puis en cascade celle de son secrétaire et de son trésorier.

C'est d'ailleurs sous le prétexte de cette démission collective que fut prononcée la dissolution de l'AB par le décret du 12 avril 1859. Les dirigeants de la classe d'archéologie ne tardèrent pas à réagir en arguant du fait que cette démission collective ne concernait que la direction de l'AB mais pas celle séparée de sa propre direction. Mais suite à une série de procès menés (et perdus) à l'automne 1859 par les dirigeants de la classe d'archéologie, son propre directeur La Villemarqué refusa de poursuivre la procédure en appel ce qui provoqua la colère de La Borderie⁸⁴. Constatant de facto la mort de l'association qui lui était si chère il en dresse le bilan :

« Messieurs l'Association Bretonne est morte. C'est (sans discriminer ici d'aucune façon contre qui que ce soit) pour nous un devoir filial et dans lequel certainement nous ne risquons pas d'être contredits – c'est un devoir filial pour nous d'affirmer que dans son origine et dans toute son existence qui a duré seize ans, elle a été constamment et uniquement inspirée par l'amour le plus désintéressé du pays breton. Les membres, on s'en souvient, se divisaient en deux sections – en deux classes. Les uns s'occupaient de l'intérêt le plus vital de la Bretagne dans le présent au point de vue de sa prospérité matérielle, je veux dire l'agriculture. Les autres s'efforçaient par une étude attentive des monuments et documents écrits du passé de mettre de plus en plus en lumière la pureté, la grandeur, la force, la gloire de cette tradition bretonne dont nous recueillons nous-mêmes le bénéfice dans cette réputation de loyauté, de fermeté et de franchise qui aujourd'hui encore entoure le nom breton. La classe d'agriculture

⁸³ TANGUY Bernard, *Le renouveau des études bretonnes au XIXème*, p.343, Union générale d'éditions 1977

⁸⁴ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes 2019, p.170

dans l'Association Bretonne défendait l'intérêt de la Bretagne dans l'ordre matériel – la classe d'archéologie et d'histoire défendait son intérêt le plus cher dans l'ordre moral, c'est-à-dire sa gloire et son honneur, l'honneur même du nom breton dans le présent et dans le passé. L'amour du pays breton était sous une double forme, le sentiment unique qui animait les deux classes de l'Association Bretonne, le lien qui opérait et justifiait leur union. C'est lui aussi qui a donné naissance à notre société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine qui n'a cessé de l'inspirer et vous me permettrez d'y insister, Messieurs, puisque c'est à lui surtout que nous devons cette bienveillance, cette sympathie dont vous voulez bien nous honorer ...⁸⁵».

L'abdication de la Villemarqué devant le sort de l'AB et de sa classe d'archéologie accentuée en tout cas la perte d'influence de l'auteur du Barzaz Breiz au profit de l'étoile montante qu'est Arthur de La Borderie. Ce dernier sera d'ailleurs un des principaux artisans de la reconstitution de l'association en 1873 cette fois-ci sous la IIIe République.

Aymar de Blois reviendra sur les raisons de la dissolution de l'AB dans un discours en 1873 prononcé à l'occasion de la réhabilitation de l'AB :

« Pour quelles raisons une association, qui s'était formée au nom de la Bretagne, pour se dévouer à ses plus chers intérêts (...), s'attira-t-elle l'ire du pouvoir ? L'Empire se trouvait éloigné des idées constitutionnelles auxquelles les hommes éclairés du pays avaient dû se rallier sous les deux précédents gouvernements. Sous ce rapport l'Association Bretonne ne se recommandait pas aux sympathies du régime impérial⁸⁶. »

Une des conséquences de la dissolution de l'Association Bretonne va être, du fait de la disparition de ce lieu d'échange que constituent les congrès annuels, l'émancipation et une plus grande autonomie des sociétés savantes qu'elle a contribué à créer (les sociétés départementales d'archéologie avaient été créées sous la tutelle de la classe d'archéologie de l'AB) . N'oublions pas en effet que c'est Aymar de Blois qui a au printemps 1844 « suscité la création de sociétés archéologiques conçues dès leur démarrage comme des filiales de la section d'archéologie de l'AB ; ainsi vont naître les sociétés archéologiques de Nantes, d'Ille-et-Vilaine et du Finistère»⁸⁷.

⁸⁵Cité p.166 par Maureen Clarke-Herbert et Françoise Gschwind dans leur mémoire de Maîtrise d'histoire contemporaine *Arthur Lemoyne de La Borderie, le renouveau intellectuel en Bretagne au XIXème siècle*, Université de Rennes 2, 1972.

⁸⁶Cité p.10 par Y. Gain dans son mémoire de Maîtrise *Etude sur l'Association Bretonne*, Université de Rennes 2, 1987

⁸⁷ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, p.143, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p.143

Composition sociologique de l'Association Bretonne et des sociétés savantes

Là où dans sa thèse l'historien français Charles-Olivier Carbonell⁸⁸, spécialiste d'histoire contemporaine, voit selon les termes de Jean-Yves Guiomar, auteur d'une monumentale thèse⁸⁹ sur les historiens bretons au XIXe siècle⁹⁰, « *l'aristocratie occuper en Bretagne une place prépondérante dans les sociétés savantes*⁹¹ » au XIXe siècle, ce dernier affirme au contraire dans son chapitre VIII consacré aux sociétés savantes qu' « *en définitive les sociétés savantes bretonnes sont animées par une bourgeoisie moyenne* »

Cette affirmation peut sembler cependant quelque peu paradoxale dans la mesure où Jean-Yves Guiomar donne plus loin dans ce même chapitre une liste de « 36 noms qui ont dominé au XIX^e siècle les études bretonnes en histoire », or en analysant cette liste on peut relever qu'elle comporte 19 noms (ci-dessous en gras) appartenant manifestement à la noblesse (soit un peu plus de la moitié) :

« *Le chanoine Abgrall, **Anatole de Barthélémy**, Bizeul, **Louis de Carné**, **Pol de Courcy**, **Aurélien de Courson**, **Armand du Châtellier** (écrit Duchatellier dans la liste) , **Paul du Châtellier** (écrit Duchatellier dans la liste), Dugast-Matifeux, Dupuy, **Fréminville**, **Gaultier du Mottay**, **Geslin de Bourgogne**, **Guillot de Corson**, Halléguen, **Kerviler**, **La Bigne-Villeneuve**, **La Borderie**, **La Monneraye**, **Lallemand**, **La Nicollière**, **La Pylaie**, **La Villemarqué**, **Lejean**, **Le Men**, **Levot**, **L'Estourbeillon**, **Luzel**, **Pitre de Lisle du Dreneuc**, le chanoine **Mahé**, **Léon Maître**, **Eugène Morin**, **Dom Plaine**, **Richer**, **Rosenzweig**, le chanoine **Thomas** »*

Jean-Yves Guiomar affine peu après cette liste « *En ne retenant que ceux qui reviennent fréquemment dans les débats à l'échelle nationale il ne reste guère que sept noms : **Barthélémy**, **Bizeul**, **Courson**, **Duchatellier**, **La Borderie**, **La Villemarqué**, **Léon Maître*** » soit une proportion de cinq historiens de premier plan sur sept qui appartiennent à la noblesse.

⁸⁸ CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Editions PRIVAT, 1976

⁸⁹ GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme, Les historiens bretons au XIX^e siècle*, p.143, Presses Universitaires de Rennes, 2019

⁹⁰ GUIOMAR Jean-Yves, Id. p.327

⁹¹ GUIOMAR Jean-Yves, Id. p.327

Enfin il conclut « *sur cet ensemble, un seul nom s'impose comme l'historien de la Bretagne : La Borderie* » où il mentionne dans son chapitre VI qu'il est « *né en 1827 à Vitré dans une famille du pays, dont l'aisance financière le dispensera de la nécessité de gagner sa vie* » sans faire explicitement référence au fait qu'il appartient à une vieille famille bretonne reconnue à l'état noble à la Réformation de la noblesse de 1513 :

MOINE (LE), s^r de la * Borderie, par. d'Étrelles, — de la Courgeonnière, par. de Torcé,
— de Grand-Pré, — de la Cautière, — de la Tachelaye.

Réf. 1513, par. d'Étrelles et Torcé, év. de Rennes.

D'or à trois chicots écotés d'azur; au chef de même, chargé de trois alorions d'or (Arm. 1696).

Jean, s^r de la Courgeonnière, sénéchal de Vitré, épouse Anne Brunart, veuve en 1513.

Notice sur la famille Le Moine de La Borderie extraite du Nobiliaire et Armorial de Bretagne établi par Pol Potier de Courcy⁹²

De même dans leur maîtrise d'histoire contemporaine sur Arthur Lemoyne de la Borderie soutenue à Rennes 2, Maureen Clarke-Herbert et Françoise Gschwind (1972) le présentent comme « *un digne représentant d'une bourgeoisie sans problèmes de survie.* »

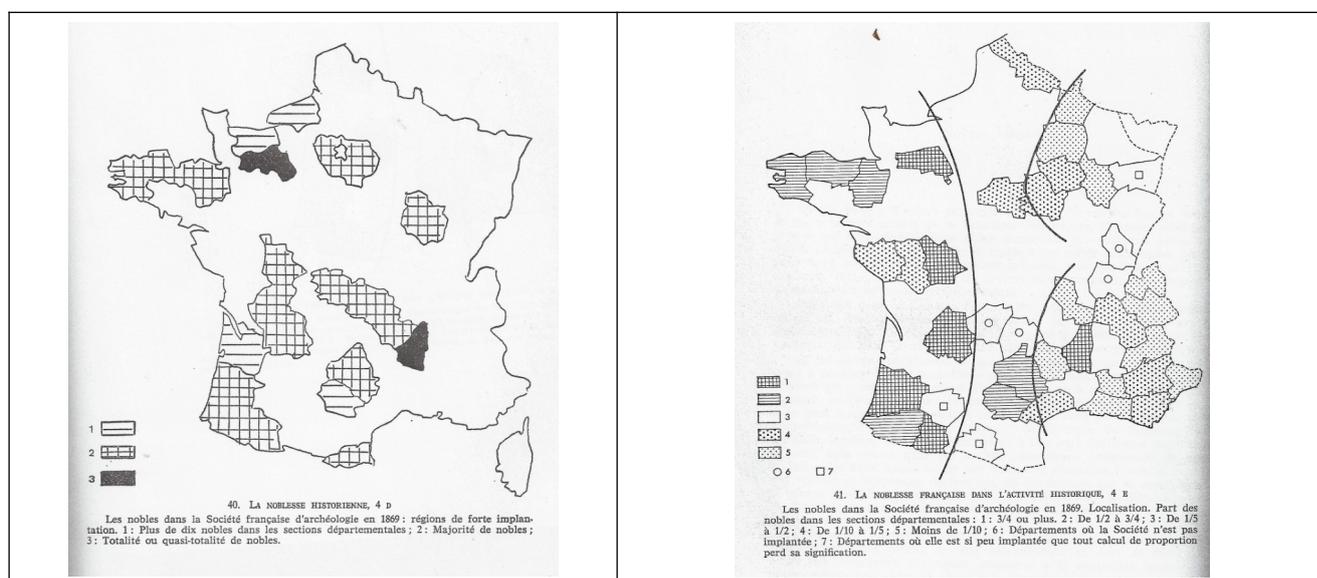
Sans doute Charles-Olivier Carbonell pose-t-il dans sa thèse la vraie question « *Sont-ils bourgeois les historiens français d'il y a un siècle dont les gros bataillons sont formés de châtelains oisifs, de curés de villages, de notables de campagne, de fonctionnaires besogneux ?* »

Dans son mémoire de maîtrise consacré à l'une de ces sociétés savantes l'Association Bretonne et plus particulièrement à sa classe d'archéologie Yves Gain qualifie cette même classe de conservatrice en ce sens qu'elle est composée de membres appartenant à de « *grandes familles de notables ou de la bourgeoisie rentière et d'affaire* ». Il s'intéresse notamment à René Kerviler (de son vrai nom René Pocard du Cosquer de Kerviler) « *issu de la haute bourgeoisie vannetaise* » ainsi qu'à La Monneraye et Gaultier du Mottay qui sont des « *propriétaires terriens* » sans mentionner que toutes ces personnes appartiennent à la noblesse.

⁹² POTIER de COURCY Pol, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, 3ème édition, Editions J.Plihon et L.Hervé, 1890

Dans la conclusion de son mémoire de DEA d'Histoire (1992) consacré à la même classe d'archéologie, Florence Gallien pense qu' « *il serait judicieux d'analyser la composition sociologique de la classe d'archéologie*⁹³ »

Jean-Yves Guimar a bien tenté dans un paragraphe de sa thèse de faire une esquisse sociologique sur les milieux érudits bretons (cf tableau p.325) mais basée seulement sur les indications de profession des membres (nous dirions aujourd'hui catégories socio-professionnelles) figurant une fois par an dans les publications des sociétés savantes bretonnes mais non basée sur les classe sociales proprement dites d'appartenance de ses membres ce qu'a précisément entrepris dans sa thèse Charles-Olivier Carbonell certes à l'échelle plus large de la France et sur une période restreinte (1865-1885) mais qui peut s'appliquer aussi à la Bretagne (Figures dessous extraites de sa thèse⁹⁴). De son étude sociologique il lui apparaît ainsi « *très contestable de voir dans l'historiographie française des années 1865-1885 celle d'une bourgeoisie voulant raconter sa propre ascension* » pour la raison sociologique suivante « *les historiens français du temps appartiennent en majorité aux deux ordres de l'Ancien Régime : c'est en nobles et en clercs que les nobles et les clercs font œuvre d'historiens* »



⁹³ GALLIEN Florence, *Celtomanie et politique au milieu du XIXe siècle : l'exemple de la Classe d'Archéologie de l'Association Bretonne*, mémoire de DEA, Université de Rennes 2, 1993, p.68.

⁹⁴ CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Editions PRIVAT, 1976.

Monarchistes libéraux et catholiques libéraux

Nous avons vu dans la première partie que les nobles bretons s'affirment en politique royalistes et plus précisément légitimistes plutôt qu'orléanistes⁹⁵. À l'avènement en 1830 du roi Louis-Philippe (de la branche des Orléans) nombre d'entre eux démissionnèrent de leurs mandat d'élus ou de l'armée pour demeurer fidèles au Comte de Chambord, petit-fils de Charles X (roi de 1824 à 1830). C'est au moment de la question du drapeau en 1873 que des divisions éclatent au sein des deux tendances légitimistes et orléanistes qui sont à elles deux majoritaires à l'Assemblée Nationale (à titre indicatif sur les 130 députés de Bretagne élus de 1871 à 1885 40 % sont des nobles⁹⁶) L'occasion de restaurer la monarchie se heurte en effet au refus du prétendant au trône (le Comte de Chambord) d'accepter le drapeau tricolore. Si les légitimistes intransigeants (que l'on surnomme les « pointus ») soutiennent la position du Comte de Chambord, les légitimistes modérés menés par Vincent Audren de Kerdrel (alors député) regrettent l'absence d'un compromis. Ils sont désignés par l'historien Michel Denis sous le terme de monarchistes libéraux⁹⁷ qui ne doivent pas être confondus avec les orléanistes. Parmi ces légitimistes modérés on peut citer :

- Emile de Kermenguy qui « *affiche de réelles préoccupations sociales* »⁹⁸, influencé en cela par le député finistérien Albert de Mun : un des principaux théoriciens du catholicisme social qui se ralliera à la République au début des années 1890⁹⁹.

- Le briochin Achille du Clésieux (1806-1893) ami de Chateaubriand après avoir consacré sa fortune à encadrer de jeunes délinquants et déshérités à travers sa fondation de Saint-Ilan fondée en 1872 à Saint-Brieuc l'Oeuvre des familles ouvrières.

On trouve ainsi en Bretagne comme monarchistes libéraux outre Vincent de Kerdrel, des députés comme le baron Armand de Melun¹⁰⁰ élu en 1849 ou Arthur de la Borderie (député de Vitré de 1871 à 1876) qui est décrit de la manière suivante « *S'il avait l'esprit républicain, c'était à la façon de Chateaubriand ; il n'aimait pas la République telle que l'invasion et la*

⁹⁵ SAINT-HOUARDON (de) Jean, *Nobles en Bretagne (2 tomes)*, Editions Envoren, 2011

⁹⁶ MORVAN Frédéric, *Les Bretons, l'esprit valeureux et l'âme fière (1870-1970)*, Editions Michel Lafon, 2014

⁹⁷ DENIS Michel, « un aspect du conservatisme en Bretagne au début de la IIIème République : le monarchisme libéral ». *Annales de Bretagne*, Tome 77, numéro 2-3, 1970, pp. 391-415.

⁹⁸ DENIS Michel et GESLIN Claude, *La Bretagne des Blancs et des Bleus (1815-1880)*, Editions Ouest-France, 2003, p.589

⁹⁹ GESLIN Claude et SAINCLIVIER Jacqueline, *La Bretagne dans l'ombre de la République (1880-1939)*, p.32, Editions Ouest-France, 2003.

¹⁰⁰ Id, p 589

Commune l'avaient faite : il aurait préféré une monarchie représentative appuyée sur la religion et la liberté, l'idéal du breton de l'Ancien Régime, et ce ne fut pas sa faute si cette forme de gouvernement ne nous fut pas donnée par l'Assemblée de Versailles¹⁰¹ ».

Les monarchistes libéraux tels qu'Arthur de la Borderie sont souvent citadins alors que les « pointus » (légitimistes intransigeants) sont des propriétaires terriens résidant dans leurs châteaux. On trouve parmi les monarchistes libéraux des intellectuels qui ont fait des études supérieures assez poussées comme Vincent de Kerdrel et Arthur de la Borderie qui ont fait l'Ecole des Chartes. Ils sont ainsi particulièrement bien représentés dans les sociétés savantes bretonnes : « *Ce sont les monarchistes libéraux qui font vivre l'Association Bretonne, la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, ... la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne¹⁰² ».* On peut classer aussi l'autre chartiste qu'est Théodore de la Villemarqué parmi les monarchistes libéraux : en mai 1849, sous la jeune deuxième République et tout en étant légitimiste il se présente aux élections législatives en affirmant adhérer « *à une démocratie modérée, à la république honnête et à la Constitution quelque perfectible qu'elle fût¹⁰³ ».* Sans doute faut-il voir dans ce légitimisme modéré l'influence qu'a pu avoir sur lui quand il était jeune étudiant à Paris la fréquentation des conférences du célèbre Abbé Henri Lacordaire considéré comme l'un des précurseurs du catholicisme libéral, favorable à la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté d'enseignement.

Sur ce chapitre de la religion si tous les nobles bretons sont attachés à l'Église catholique, on peut aussi y distinguer des nuances qui recourent celles politiques entre pointus et monarchistes libéraux. Ces derniers sont des catholiques libéraux « *soucieux de l'alliance du clergé, [...] Dans le diocèse de Rennes, ils conçoivent mal le succès d'une candidature sans l'appui de l'archevêque, Mgr Brossay Saint-Marc, pourtant peu favorable à leurs idées¹⁰⁴ ».*

¹⁰¹ SECHE Léon, « Le dernier historien de la Bretagne, Arthur de La Borderie », *Revue des Deux-Mondes*, tome IV, 1902, p.695.

¹⁰² DENIS Michel, « un aspect du conservatisme en Bretagne au début de la IIIème République : le monarchisme libéral », *Annales de Bretagne*, Tome 77, numéro 2-3, 1970, pp. 391-415.

¹⁰³ PENNEC Alain, « Théodore Hersart de la Villemarqué : l'homme politique et son action à Quimperlé », dans *Au-delà du Barzaz Breiz*, CRBC, 2016, p.245

¹⁰⁴ Id. p 402

Les pointus très attachés à l'autorité du Pape « *éprouvent plus d'indépendance à l'égard du clergé diocésain* ». Ils trouveront ainsi dans la noblesse bretonne de nombreux volontaires (les zouaves pontificaux) pour venir en aide au pape lorsque ses Etats seront attaqués en octobre 1867 par les troupes garibaldiennes en vue de faire l'unité italienne.

Après l'échec de la restauration monarchique due à l'intransigeance du Comte de Chambord sur la question du drapeau blanc, les monarchistes libéraux vont progressivement s'effacer à partir de 1880 au profit des monarchistes extrémistes que sont les pointus partisans d'une monarchie absolue. Cet effacement marque la fin des espoirs royalistes car la monarchie parlementaire prônée par les monarchistes libéraux aurait très bien pu convenir à la bourgeoisie : cette dernière rejetant les idées des monarchistes extrémistes va se tourner désormais vers un régime républicain.¹⁰⁵

¹⁰⁵ DENIS Michel et GESLIN Claude, *La Bretagne des Blancs et des Bleus (1815-1880)*, Editions Ouest-France, 2003, p.302

Pevarc Iodenn – 1898-1911 : l'avènement d'un mouvement régionaliste

1898 : Création de l'Union Régionaliste Bretonne : premier mouvement politique breton

Pour l'universitaire Michel Nicolas le régionalisme est « *une doctrine visant à développer la vie et l'organisation régionale avec l'exigence d'un réaménagement administratif accordant une autonomie à l'échelon régional* »¹⁰⁶. Sur cette base est créée l'URB qui apparaît comme le premier mouvement breton à porter une revendication bretonne.

L'URB est lancée officiellement le 13 août 1898 suite à « L'appel au peuple breton » signé par une dizaine de personnalités bretonnes influentes :

« La question régionaliste a été fréquemment posée en ces derniers temps dans les journaux de Bretagne. Le moment est peut-être venu de la faire aboutir. Sur l'initiative de quelques lettrés et artistes doit avoir lieu le 14 août prochain, à Ploujean, aux portes mêmes de Morlaix, une représentation du Mystère de Saint Gwénolé. Placé sous les plus hauts patronages, ce curieux essai de restauration du théâtre breton ne manquera pas, croyons-nous, d'attirer de nos cinq départements bretons une élite nombreuse. Nous désirons en profiter pour convoquer à Morlaix le 13 août, veille de cette représentation, tous ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à la constitution d'un groupement régionaliste breton.

La vie régionale est de plus en plus menacée en France. Toute initiative est ôtée à ces formations naturelles et historiques qu'on nomme la province et la commune ; il n'y a plus chez nous que des administrateurs et des administrés. Un même régime économique pèse sur tout le pays, malgré la différence des intérêts et des besoins, et, pour le dire nettement, enfin, la question sociale ne prend tant d'acuité et ne paraît si grosse de conflits, que parce qu'on la pose pour toute l'étendue du territoire, quand elle devrait se circonscrire à quelques régions.

¹⁰⁶ NICOLAS Michel, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Spézet, Coop Breizh, Juin 2007, 397 p.

Tel est le mal. Il est encore guérissable, et la décentralisation peut refaire ce que la centralisation a détruit : cet esprit public, si vif autrefois chez nous et que paralyse complètement l'action d'un régime débilitant, dont M. Barthou lui-même, alors Ministre de l'Intérieur, ne craignait pas, à une date récente, de dénoncer publiquement « les abus, les excès et les dangers ».

Il importe à cet égard qu'au Nord, au Midi, à l'Ouest, à l'Est, on se mette à l'étude impartiale des questions qui se posent, des difficultés qui se présentent. Il importe qu'on élabore mûrement les cahiers d'où sortiront un jour ou l'autre le nouvel organisme administratif, le nouveau régime économique.

L'unité française est à l'heure actuelle indestructible. Dire que nous rêvons d'y porter atteinte serait une calomnie et une sottise. Nous songeons à la France et nous ne nous inspirons que de ses intérêts quand nous cherchons, en dehors de tout parti pris politique, à refaire une vie régionale en Bretagne. »

Signataires : Pierre Famel, pharmacien ; Fleuriot-Kérinou, homme de lettres ; Marcel Giraud-Mangin, directeur de la Revue Nantaise ; Olivier de Gourcuff, délégué des Bibliophiles Bretons ; René Grivart, avocat, docteur en droit ; Anatole Le Braz, homme de lettres ; Charles Le Goffic, homme de lettres ; Maxime Maufra, artiste peintre ; Charles Pitet, industriel ; Louis Tiercelin, directeur de l'Hermine.

Bien qu'un seul aristocrate breton figure dans la liste des signataires, l'URB va recruter rapidement de nouveaux membres dans la noblesse bretonne à travers notamment l'Association Bretonne (reconstituée en 1873 après sa dissolution en 1859) dont les deux tiers des membres appartiennent à la noblesse¹⁰⁷.

Michel Nicolas nous donne une composition précise du millier de membres qui composent l'URB : « 25 % de nobles, 11 % de prêtres, 11% de professions libérales, 11% de commerçants, 6% de fonctionnaires, 6% d'artistes, 5% d'industriels, 4 % de professeurs, 4% d'étudiants¹⁰⁸ ». On y distingue de fait deux blocs : d'une part un bloc rural composé de nobles

¹⁰⁷ NICOLAS Michel, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Coop Breizh, Juin 2007, p.45

¹⁰⁸ NICOLAS Michel, *Le séparatisme en Bretagne*, Editions Beltan, 1986, p.19

monarchistes et de prêtres et d'autre part un bloc citadin plutôt bourgeois composé de professions libérales, commerçants, industriels et de fonctionnaires : ainsi « *L'URB est constituée pour l'essentiel de représentants clérico-aristocratiques du bloc rural* »¹⁰⁹ rappelant quelque peu l'alliance sous l'Ancien Régime des deux ordres de la noblesse et du clergé .

Le bloc rural qui a mal vécu en été 1902 les mesures anticléricales d'expulsion des congrégations religieuses par le gouvernement radical-socialiste entend préserver l'ordre social contre les idées socialistes : « *Car l'aristocratie cherche moins à mobiliser les masses (au risque de les voir prendre leur propre autonomie) qu'à conserver sur elles son emprise traditionnelle* »¹¹⁰

Ainsi le Comte Ludovic Espivent de la Villeboisnet, habitant le château de Treulan, près de Sainte-Anne d'Auray encourage-t-il l'étude de la langue bretonne et l'enseignement agricole dans le but de « *former des chrétiens vaillants, assez instruits de la religion assez fermes dans la foi pour résister aux entraînements du siècle* »¹¹¹.

Ainsi le Marquis Régis de l'Estourbeillon, nouveau Président de l'URB depuis 1902 déclare au Congrès de Lesneven en 1903 : « *Nous ne faisons pas de politique, nous faisons seulement œuvre de préservation sociale [...]. Il y a peu de régions qui ne soient « infestées » par le socialisme. Tout ce qui est la domesticité sera, avant quelques années peut-être, passée au socialisme* »¹¹².

Des tensions inévitables apparaissent rapidement entre ces deux blocs : ainsi dès 1899 soit un an après la création de l'URB plusieurs de ses membres républicains dont son président lui-même (Anatole Le Braz), se sentant mal à l'aise au sein d'une association où la noblesse et le clergé étaient fortement représentés avaient rejoint l'Association des Bleus de Bretagne¹¹³.

¹⁰⁹ Id, p.19

¹¹⁰ NICOLAS Michel, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Coop Breizh, Juin 2007, p.52

¹¹¹ Cité dans l'ouvrage collectif sous la direction de Jean Kerhervé : *Noblesses de Bretagne du moyen âge à nos jours*, PUR, 1999, p.208

¹¹² Bulletin de l'URB, p ;57 1904

¹¹³ THOMAS Loïc, « Une phalange républicaine dans l'arrondissement de Saint-Malo : les Bleus de Bretagne (1902-1914) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n^{os} 118-4, 2011.

Un extrait d'un article publié en gallo dans l'hebdomadaire républicain « Le Progrès du Morbihan » montre que l'Estourbeillon et son entourage clérical sont perçus par les républicains comme des chouans (parlant breton = langue antirépublicain !) :

« *Le berton ét veù come un langaije, pas le galo q'ét du françaez pour yeùz, teurt ventiers, maez du françaez tout come. Il peut don étr serviabl poue eïder a lourz ideys contr lez Chouans, san q'il aejent la mine de defendr un langaije de Bertaegne. Galozer, c'ét pas aller contr la Republiqe a la contrere du berton q'ét putôt li le langaije dez chouans (de l'Estourbeillon e ûne bande de cllericaos defendaient le berton a temp-la)* »¹¹⁴



L'URB au Congrès de Rostrenen en 1907 (A droite du drapeau le Marquis de L'Estourbeillon)

Si au départ cinq sections voient le jour : économie, décentralisation, histoire et littérature, langue bretonne, beaux-arts, les deux premières sont fusionnées en 1903 « *la défense des intérêts économiques devant passer par une transformation des structures administratives* »¹¹⁵

Au final l'URB apparaît plus un « *laboratoire d'idées* »¹¹⁶ qu'une organisation politique.

¹¹⁴ Cité par Patrick Deriano dans la revue *YA !* p.9, « Le Progrès du Morbihan », Niverenn 820, février 2021

¹¹⁵ NICOLAS Michel, Id p.51

¹¹⁶ NICOLAS Michel, Id p.52

L'URB tire en 1909 (soit deux ans avant son éclatement) un bilan somme toute modeste de son action passée avant d'esquisser pour l'avenir la « période des actes »: « *Si nous avons créé l'élan et l'ambiance, si le cri de la renaissance provinciale retentit partout en Bretagne, nous n'avons fait que cela. À part les mesures efficaces prises pour la conservation de la langue bretonne, nous n'avons rien édifié de précis. Nous nous sommes bornés à réchauffer les masses, nous leur avons indiqué très vaguement le but poursuivi ; à l'heure actuelle, nous devons entrer résolument dans la période des actes et initier le peuple breton aux conditions essentielles d'une vraie décentralisation. Notre premier souci doit être de faire connaître à nos concitoyens l'Histoire de la Bretagne, car c'est à l'aide de cette Histoire seule qu'on éclairera utilement les idées décentralisatrices, et qu'on développera le patriotisme national*¹¹⁷ »

De fait on découvre dans les années 1909-1911 des propositions concrètes d'organisation régionale :

- 1) Dans ses deux ouvrages *La question bretonne* (1909) et *Vers une Bretagne organisée* (1911) le Comte Mériadec de Lantivy de Trédion (1867-1938) tente d'établir un programme d'organisation régionale basée sur une Bretagne à cinq départements, autonome administrativement et financièrement, dotée d'une assemblée sous la forme d'une reconstitution des Etats de Bretagne avec une représentation des intérêts économiques, sociaux et spirituels de la Bretagne . Une grève de l'impôt par les Bretons y est même suggérée pour contraindre le gouvernement français à accéder à cette demande d'autonomie régionale ¹¹⁸ ...
- 2) Le programme régionaliste publié le 23 avril 1911 par André Mellac (trésorier de l'Union Régionaliste Bretonne) dans *Le Pays Breton* (tribune de l'URB) est un programme décentralisateur que n'aurait pas renié cinquante ans plus tard le CELIB. Il constitue une préfiguration des Conseils Régionaux créés en 1974 mais avec dans ce

¹¹⁷ *Bulletin de l'URB*, 3ème et 4ème trimestre 1909, p.39

¹¹⁸ FOUERE Yann, *Histoire résumée du Mouvement Breton de 1800 à 2002*, Editions Celtics Chadenn, 2002, p.26

programme régionaliste des pouvoirs beaucoup plus étendus puisque celui des préfets (supprimés) leur sont notamment attribués. La politique de décentralisation actuelle semble en effet bien timide à côté du programme adopté par l'URB en 1911 qui est un programme véritablement autonomiste avec le droit de la Région d'« administrer ses affaires intérieures spéciales elle-même, sans tutelle ». En voici les grandes lignes exposées dans *Le Pays Breton* (tribune de l'URB) :

« Voici les points principaux des Unions Régionalistes de France et de la Fédération Régionaliste Française (FRF) , adoptés par l'Union Régionaliste Bretonne. Le programme ne concerne pas la politique proprement dite.

1) Suppression de la division surannée en portions territoriales très nombreuses qu'on appelle départements et arrondissements.

2) Comme conséquence, suppression d'abord des sous-préfets, puis des préfets.

3) Division en grandes régions économiques du territoire français (18, 20, 22 régions selon les divers projets élaborés) ; ces régions correspondront presque toujours avec les anciennes provinces de France que le temps et les nécessités économiques avaient formées.

4) Les communes seront conservées, leurs pouvoirs étendus.

5) Création d'un Conseil Régional (ou Etats provinciaux) pour administrer la région. Les conseillers seraient nommés par les cantons, par exemple ; (on pourrait appliquer la représentation professionnelle dans les élections). Un procureur d'État (ou préfet) serait attaché à chaque Conseil régional de province, à titre de Rapporteur, pour contrôler les actes de l'Assemblée et servir d'intermédiaire entre la région et le pouvoir central.

Les attributions actuelles des sous-préfets et préfets seraient partagées entre la Commune (le Maire) et la Région (Conseil régional ou Etats provinciaux).

La Région aurait le droit d'administrer ses affaires intérieures spéciales elle-même, sans tutelle. Elle aurait son budget provincial. Elle aurait son Université autonome. Elle dirigerait

ses écoles au mieux des besoins pratiques locaux, sauf l'exécution d'un programme général minimum légal pour toute la France, etc.

C'est ainsi que s'appliqueraient les grands principes de décentralisation administrative que La FRF exprime ainsi :

Les affaires de la Commune doivent être laissées à la Commune.

Les affaires de la Région à la Région.

Les affaires de l'État à l'État (Armée, Marine, Instruction générale, Diplomatie, etc.).

Aujourd'hui, l'État est tout ; le régionalisme le réduirait à ses propres affaires, en le libérant des affaires pour lesquelles il est nécessairement incompetent, comme les affaires locales.

Au point de vue spécialement breton, et en attendant la réalisation du programme décentralisateur et régionaliste, l'URB demande aux pouvoirs publics :

1) L'enseignement des grandes époques de l'Histoire de Bretagne dans toutes nos écoles.

2) En Basse-Bretagne, l'enseignement de la Langue Bretonne, la langue de notre race, concurremment avec le français.

3) Dans les Collèges et Facultés de Bretagne, le droit de choisir la Langue Bretonne comme langue vivante à option, pour passer les divers examens de Baccalauréat, Licence, Doctorat. Pratiquement parlant, la Langue Bretonne n'est-elle pas plus utile en Bretagne à nos médecins, avocats, commerçants, industriel, que l'anglais ou l'allemand ?

4) L'URB réclame, au point de vue économique :

a) le raccordement rapide entre elles des deux grandes lignes de chemin de fer qui parcourent notre presqu'île au Nord et au Sud ;

b) elle demande que des efforts sérieux soient accomplis pour empêcher la ruine définitive de notre marine marchande ; notamment par la réfection de l'outillage de nos principaux ports bretons, dont pas un n'est à la hauteur des besoins modernes ;

c) elle a mis, à l'ordre permanent de ses travaux, l'étude de la question primordiale de Brest-Transatlantique ;

d) elle s'occupe du relèvement des petites industries locales, et demande la création de musées bretons et d'écoles régionales d'art.

C'est ainsi que l'URB avec ses quatre sections de Langue Bretonne, de Littérature et d'Histoire, des Beaux-Arts et d'Economie, embrasse toutes les questions de la vie bretonne.

Elle veut réveiller l'énergie bretonne, rénover la Petite Patrie pour la plus grande gloire de la Grande.

Breiz da virviken ! »

Ainsi ce programme (finalement très politique malgré l'avertissement donné dans son introduction) loin d'apparaître comme dépassé est d'une remarquable actualité et pourrait tout à fait s'appliquer à notre époque. Dans son volet breton un enseignement linguistique bilingue est demandé en Basse-Bretagne ainsi qu'un enseignement de l'Histoire de Bretagne dans toutes les écoles de Bretagne. Dans les collèges le breton est demandé en option ainsi que le droit de passer en breton les différents examens nationaux du Baccalauréat au Doctorat ...

1905 : création de l'association Bleun-Brug (Fleur de Bruyère)

Une autre association nous semble indissociable de l'URB : l'association culturelle catholique Bleun-Brug créée dans un contexte de politique anti-cléricale menée par le gouvernement radical-socialiste Combes qui touche aussi bien les officiers catholiques (affaires des décorations et des fiches en 1902) que l'Église (interdiction aux prêtres d'utiliser la langue bretonne et expulsion des congrégations religieuses en 1902) . Cette politique anticléricale qui provoque en juillet 1904 la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican est poursuivie en décembre 1905 par la loi de séparation de l'Église et de l'État qui entraîne la

confiscation et l'inventaire des biens de l'Église. Cet inventaire est perçu comme une profanation par une population bretonne essentiellement rurale et très pratiquante.

Le 12 septembre 1905 lors d'une fête au château de Kerjean (Léon) sous la présidence du Marquis de l'Estourbeillon (Président de l'URB) l'association culturelle catholique Bleun Brug

(Fleur de Bruyère) est créée dans le but de défendre la religion catholique et la langue bretonne : animée par l'abbé Jean-Marie Perrot (Yann-Vari Perrot) elle est soutenue par la noblesse léonarde dont le Comte Charles de Coatgoureden (maire de Saint-Vougay), le Comte Gaston de Kermenguy (maire de Cléder), le Comte Alain de Guébriant (Maire de Saint-Pol-de-Léon) ainsi que par le Comte Albert de Mun (député du Finistère) et la Comtesse Vefa de Saint-Pierre. La publication de la correspondance et des échanges entre l'Abbé Perrot et son Évêque Monseigneur Duparc¹¹⁹ apporte à cet égard des éléments intéressants sur la pensée politique de la noblesse bretonne au début du XXème siècle et la solidité du bloc rural « *clérico-aristocratique* ». L'abbé Jean-Marie Perrot y tient les propos suivants :

« Si la majorité de la noblesse bretonne m'apporte son soutien, c'est qu'elle a, à ce qu'il me semble, compris que notre œuvre était la seule, avec le soutien de l'Église, à même de s'opposer à nos ennemis. [...] . Vous n'ignorez pas Monseigneur que cette noblesse est majoritairement pour une reconnaissance des droits historiques de la Bretagne , ce qui sous-entend une forme d'autonomie. Je dis bien autonomie , et non pas séparatisme. Une autonomie à gérer nos affaires culturelles, économiques, administratives nous-mêmes. Une autonomie qui serait la garante de notre langue, de nos traditions et nous préserverait des influences néfastes de Paris, de l'étranger. »

« Cette association (Le Bleun Brug) est la véritable amorce du mouvement breton contemporain ¹²⁰ »

¹¹⁹ CAOUISSIN Youenn, *Vie de l'abbé Perrot*, Editions Via Romana, 2017, p.425

¹²⁰ GICQUEL Yvonnig, *Le Comité consultatif de Bretagne, un essai de décentralisation au milieu du XXème siècle*, Imprimeries Simon, Rennes, 1961, p.10



Gouelar Bleun Bruk

oo oo

Mardi 4 Septembre 1906

♦

GRANDE

Fête Bretonne

Donnée avec l'approbation
de M^r l'Evêque de Quimper et de Léon
et le concours de
M. le comte de Costgoureden,
Maire de Saint-Vougay

♦

SOUS LA PRÉSIDENTE DE

M^r le comte de Mun, marquis de l'Estourbcillon,
comte de Guébriant,
Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon,
Le Bail, curé-doyen de Plouzévéde,
Cardinal, recteur de Saint-Vougay.

—

L'Orchestre sera dirigé par M. l'abbé Havas

oo

LE PARC SERA OUVERT A UNE HEURE

oo

ENTRÉE GRATUITE

1911 : scission au sein de l'URB donnant naissance à la FRB

Le programme de l'URB publié le 23 avril 1911 par André Mellac n'empêchera pas une crise majeure lors de son Congrès de 1911 à Saint-Renan qui aboutira à une scission à la suite d'une vaine tentative des fédéralistes de prendre le contrôle de l'URB autour de la personne de Jos Parker, vice-Président de l'URB ¹²¹.

Les partisans de Jos Parker préparent à Port-Louis leur opération la veille du Congrès. On y trouve outre des fédéralistes, des défenseurs de la langue bretonne, ainsi que des membres du Gorsedd de Bretagne (Jos Parker en faisant partie). Contestant l'orientation passéiste et conservatrice impulsée par le Président (royaliste) de l'URB, le Marquis de l'Estourbeillon, ils sont de plus acquis aux idées républicaines et à la modernité¹²².

L'ouverture du Congrès le samedi 9 septembre se présente sous les meilleurs auspices avec une réception à l'Hôtel de ville de Saint-Renan au cours de laquelle le Président de l'URB remet une médaille d'argent à Jos Parker pour ses dessins et gravures.

À l'issue du concours de chansons populaires qui a lieu le mercredi 13 septembre c'est Jos Parker, membre du jury, qui proclame les résultats en tant que vice-président de l'URB.

Le soir-même s'ouvrent les élections pour le renouvellement du bureau. Il semble que le président de l'URB, le Marquis Régis de l'Estourbeillon ait eu vent d'une fronde organisée puisqu'il a pris soin d'y rameuter nombre de ses amis appartenant au bloc rural composé de nobles et de prêtres. Ceci est rapporté le 16 septembre par un article dans la revue *Ar Bobl*, proche des partisans de Jos Parker :

« Le jour des élections, une multitude de visages inconnus, arborant le badge de l'U.R.B, inscrits le matin même, se présentent pour les élections, après un repas pris à part de l'assemblée, accourent de partout. Les ecclésiastiques aussi ont été entrepris et l'épouvantail

¹²¹ CANEVET Jean René, *Jos Parker, poète-peintre-dessinateur-barde fouesnantais (1853-1916)*, publication à compte d'auteur, 2017.

¹²² DUPONT Ismaël, « repères chronologiques » p.124, dans *La fin du chemin* de Maryse Le Roux, Skol Vreizh, 2017, p.124

de la franc-maçonnerie agitée jusqu'à la menace de la prise de l'association par les bleus de Bretagne.

Les élections eurent lieu par un vote à bulletin secret, dans la confusion. Le résultat : sur 95 votants l'Estourbeillon obtint 55 voix et Parker 38 voix. Alors que les partisans du Marquis applaudissent avec frénésie, les Parkéristes répliquent en chantant le Bro Gozh ma Zadoù (vieux pays de mes pères, de Jafrennou, l'hymne breton), les bardes et les membres de

l'« emglev brezonek » quittent l'assemblée en déclarant ne plus occuper de fonctions au bureau de l'URB.

Le Diberder se saisit du drapeau breton placé sur l'estrade et l'emporte en criant « Au moins le drapeau de notre pays ne restera plus dans cette salle souillée par de tels tripotages ».

Le congrès se termine par deux banquets séparés. L'un présidé par le Marquis de l'Estourbeillon, l'autre par Jos Parker qui décide de créer une nouvelle société bretonne.

S'il apparaît que la réélection du Président de l'URB est la cause immédiate de la scission de l'URB, il est clair que les tensions croissantes en son sein auraient tôt ou tard provoqué son éclatement.

Le mois suivant, le 29 octobre 1911 Jos Parker fonde à Rennes avec ses amis une nouvelle association *Unvaniezh Arvor* qui deviendra la Fédération Régionaliste Bretonne (FRB). Elle va réunir rapidement une centaine d'adhérents parmi lesquels des personnalités bretonnes telles qu' Yves Le Diberder (responsable de la revue *Brittia*), l'industriel Jean Choleau, le barde Taldir Jafrennou, Maurice Duhamel, Camille Le Mercier d'Erm, Emile Masson, François Vallée, Loeiz Herrieu tous de farouches défenseurs de la langue bretonne.

La bourgeoisie urbaine y est majoritaire avec 32,5 % de commerçants, industriels et artisans et 36,5 % de professions libérales (soit près de 70 % avec ces deux catégories sociales) mais on y trouve également 10,3 % de nobles et 12 % de membres du clergé¹²³ adeptes du catholicisme social rallié à la République et inspiré par le Sillon de Marc Sangnier¹²⁴ à

¹²³ NICOLAS Michel, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Coop Breizh, Juin 2007, p.56

¹²⁴ NICOLAS Michel, *Le séparatisme en Bretagne*, Editions Beltan, 1986, p.20

l'opposé du catholicisme ultraconservateur du Marquis de l'Estourbeillon et de ses amis perçus comme des Chouans dans un article pré-cité de l'hebdomadaire républicain *Le*

Progrès du Morbihan. Ainsi le Comte de Lantivy-Trédion considère que le Sillon est lié aux syndicats rouges¹²⁵. Mais le FRB reste tout comme l'URB un mouvement régionaliste qui ne remet pas en cause l'appartenance de la « petite patrie » à la « grande patrie », ce qui amènera la fondation du Parti Nationaliste Breton (1911-1914) par Camille Le Mercier d'Erm, ancien membre de l'URB, quelque peu déçu par la nouvelle Fédération Régionaliste Bretonne à laquelle il avait adhéré dès sa création. Il sera rejoint par une dizaine de personnes dont deux aristocrates bretons¹²⁶ tels que J. du Chauchix et Henry Thibaut de la Guichardière (1876-1936), secrétaire de section de l'URB de 1899 à 1911.

La « petite patrie » et la « grande patrie »

Ce sentiment d'appartenance à la « petite patrie » (la Bretagne) et à la « grande patrie » (la France) est donc commun à tous les régionalistes qui sont par essence opposés au séparatisme revendiqué par le PNB de Camille Le Mercier d'Erm. Ce dernier s'était en effet fait remarquer en perturbant la cérémonie d'inauguration à Rennes en 1911 du monument représentant Anne de Bretagne à genoux devant le roi Charles VIII par des slogans tels que « la Bretagne libre » ou « la Bretagne aux Bretons »¹²⁷. On retrouve dans cet extrait du jugement du Tribunal de simple police du 8 janvier 1912 le motif de son interpellation par la police :

« Considérant qu'au procès verbal qui fut immédiatement dressé par M. le Commissaire de la Ville de Rennes, il déclara qu'il avait voulu protester contre le principe même de l'union de la Bretagne à la France »

¹²⁵ NICOLAS Michel, Id dans *Histoire de la revendication bretonne* p.58.

¹²⁶ FOUERE Yann, *Histoire résumée du mouvement breton*, Editions Celtics Chadenn, Londres, 2002, p.26

¹²⁷ DUPONT Ismaël, « repères chronologiques » p.124, dans *La fin du chemin* de Maryse Le Roux, Skol Vreizh, 2017, p.125

Cette Union perpétuelle de la Bretagne à la France proclamée unilatéralement par le roi François 1^{er} en 1532 n'est nullement remise en cause par les régionalistes (URB et FRB) qui prônent une autonomie de la « petite patrie » au sein de la « grande patrie ». Il n'a en effet jamais été fait mention au sein de la noblesse bretonne d'une quelconque idée de restaurer un

duché indépendant breton (faute d'un prétendant au trône ducal ?). La noblesse bretonne semble avoir avalisé le fait qu'en épousant Charles VIII puis Louis XII, Anne de Bretagne, deux fois Reine de France, a lié le destin des deux dynasties bretonne et française. C'est précisément cet attachement à la personne sacrée du Roi (de France) qui les empêche de franchir l'étape du séparatisme. La noblesse bretonne majoritairement légitimiste voit donc dans le prétendant légitime au trône de France, en l'occurrence le Comte de Chambord, l'héritier de cette alliance entre les dynasties bretonne et française. La « grande patrie » à laquelle la noblesse bretonne aspire devrait être idéalement une monarchie catholique.

En raison de la persistance de son attachement à la monarchie française tout au long du XIX^e et au début du XX^e la noblesse bretonne s'engage ainsi clairement dans une impasse : son influence sur le mouvement breton ne cessera ainsi de s'amoinrir au fur et à mesure que la République s'affirmera rendant ainsi de plus en plus improbable une possibilité de restauration monarchique surtout après son échec en 1873 du au refus du Comte de Chambord d'accepter le drapeau tricolore.

Alan Le Cloarec¹²⁸ cite ainsi un jugement édifiant d'Anatole Le Bras en 1891 à propos de la noblesse bretonne : *« Il y a quelque cinquante ans des hommes de grand talent et pour qui je professe une haute vénération rêvèrent ce que je rêvais hier, ce que vous rêvez aujourd'hui : la rénovation de la Bretagne par les Bretons. Seulement – la suite l'a montré – ces hommes avaient quelque chose qui leur tenait plus à coeur que la Bretagne de leurs conceptions, j'entends le Roi et la Foi. [...] Singulier bretonnisme qui consiste à prêcher aux Bretons le culte d'un Roi de France. »*

¹²⁸ LE CLOAREC Alan , *Aux origines des mouvements bretons*, Editions Coop Breizh, 2016, p.52

En fait la noblesse bretonne s'avère dans son ensemble nostalgique du statut d'autonomie de la Bretagne qui prévalait sous la monarchie française de 1532 jusqu'à la Révolution où ce statut fut supprimé le 4 août 1789 : il est vrai qu'elle y jouait un rôle prépondérant.

Cela ne les empêche toutefois pas de tenir un double discours : la Bretagne est-elle une province française ou une nation ? Double discours que l'on peut retrouver par exemple chez Arthur de La Borderie dans ces deux extraits de l'introduction de cours d'Histoire de Bretagne à la faculté des Lettres de Rennes en 1890 :

« Son but [l'Histoire de Bretagne] n'est-il pas de nous faire connaître de plus en plus, de mieux en mieux, dans ses traits les plus intimes, notre race, notre nation, notre pays, la PATRIE ! - la grande et la petite patrie, la France et la Bretagne, que nous ne séparons point dans nos coeurs »

Puis plus loin :

« C'est que la Bretagne est mieux qu'une province , elle est un peuple, une nation véritable et une société à part, non pas – grâce à Dieu ! – étrangère à la nation, à la société française, mais du moins parfaitement distinctes dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs. »

L'URB elle-même bien que régionaliste adopte en 1903 un hymne national breton calqué sur l'hymne national gallois : le Bro gozh ma Zadoù. Enfin le nom même qu'elle s'est choisie en breton Kevredigezh Vroadel Breizh (Association Nationale Bretonne) révèle encore cette dualité province/nation qu'elle cultive ...

Cette dualité se retrouve aussi chez La Villemarqué qui écrit :

- en 1836 à 21 ans dans un article nommé *«Un débris du bardisme »* :

« Aujourd'hui qu'asservis à la France, et privés de la liberté nous avons cessé de former une nation à part, nous n'avons plus à proprement parler de littérature nationale. »

- puis en 1867 dans sa préface d'une nouvelle édition du Barzaz Breiz : *« car l'histoire de la Bretagne a toujours été mêlée à celle de la France, et la France est aussi celtique par le coeur que l'Armorique est française aujourd'hui sous le drapeau commun »*.

La perception de la noblesse bretonne au XIX^e siècle par des historiens

Il nous a semblé utile de rechercher comment a évolué la perception de la noblesse bretonne du XIX^e siècle à travers le regard d'historiens qui leurs étaient contemporains (Augustin Thierry, Ernest Renan) puis d'historiens du XX^e siècle (Joël Cornette, Michel Nicolas)

Le regard de deux historiens du XIX^e siècle

Les deux observations ci-dessous appuient d'une certaine manière le souhait des nobles bretons de réapparaître après la parenthèse révolutionnaire comme les chefs naturels du peuple :

- L'historien Augustin THIERRY (1795-1856) se déclarait frappé d'observer que *"les gens du peuple en Basse-Bretagne n'ont jamais cessé de reconnaître dans les nobles de leur pays les*

enfants de la terre natale : ils ne les ont jamais haïs de cette haine violente que l'on portait ailleurs à des seigneurs de race étrangère, et sous ses titres féodaux de barons et de chevaliers, le paysan breton retrouvait encore les tierns et les mac-tierns des premiers temps de son indépendance"

- Ernest RENAN note dans ses *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*.: *"la noblesse vraiment bretonne comprenait les chefs de paroisse, les premiers du peuple , de même origine que lui, possédant par héritage le droit de marcher à sa tête et de le représenter. Rien de plus respectable que ce noble de campagne quand il restait pauvre, étranger à l'intrigue et au souci de s'enrichir"* .

Le regard de deux historiens du XX^e siècle

A travers le regard d'historiens du XX^e siècle, on mesure à quel point le terme de notables sensé rassembler bourgeois et nobles est purement artificiel quand on voit que ces deux classes sociales continuent de s'opposer tout au long du XIX^e siècle :

- Pour l'historien Joël Cornette « *cette Armorique redécouverte, reconstruite, idéalisée jusque ses tréfonds, peut être érigée en rempart contre la modernité, une riposte aristocratique, en somme, contre la France post-révolutionnaire, bourgeoise et irréligieuse*¹²⁹ »

- Une analyse intéressante de la démarche intellectuelle entreprise par la noblesse bretonne au XIX^e siècle donnée par Michel Nicolas dans son Histoire de la revendication bretonne¹³⁰ qui interprète cette démarche comme une sorte d'auto-célébration :

« L'aristocratie déchue se lance de cette façon dans une brillante fresque du passé en magnifiant ses propres héros et les hauts faits, réels ou supposés, de ses ancêtres. Prenant acte de son défunt rôle d'actrice de l'histoire en Bretagne, elle s'attache à en écrire le roman, à moins qu'elle ne tente de reproduire par le moyen de l'imaginaire, à travers ses honneurs perdus et les intérêts d'une Bretagne qui n'ont bien souvent constitué que le prêtenom des siens, un pouvoir politique désormais improbable.

Il ne s'agit rien de moins pour elle, en définitive, que d'assurer une cohérence et redonner une légitimation historique à un bloc rural de plus en plus menacé par la montée irrésistible de la société urbaine : le signe le plus clair en est fourni par l'ascension de la bourgeoisie bretonne qui progresse dans le sillage de la République. La rivalité entre aristocratie et bourgeoisie bretonne n'est pas nouvelle, et s'est trouvée exacerbée par la Révolution française. La bourgeoisie bretonne est particulièrement en pointe en Bretagne où les aristocrates disposent de privilèges supérieurs à ceux de leurs homologues dans les autres provinces. Faute d'accord sur la représentation bretonne aux Etats généraux, d'ailleurs, l'aristocratie et le haut-clergé n'avaient-ils pas refusé d'y siéger ? La place était laissée

¹²⁹ CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, tome II, Editions du Seuil, 2005, p.288

¹³⁰ NICOLAS Michel, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Coop Breizh, Juin 2007, p.46-47

vacante pour les parlementaires bretons du tiers état. Ils ne ratèrent pas l'occasion d'en tirer profit, en particulier dans le vote intervenu la nuit du 4 août sur l'abolition des privilèges (auxquels furent abusivement assimilés les droits de la Bretagne consignés dans le traité d'Union de 1532).

Au cours du XIX^e siècle précisément, l'influence et le pouvoir de la bourgeoisie vont croissant, comme dopés par l'organisation administrative et les lois nouvelles. En outre, non contente de produire et de commercer, la bourgeoisie se met à acheter des terres, venant de cette façon concurrencer l'aristocratie sur son propre terrain.

C'est dans ce contexte que l'aristocratie commence à se livrer à une forme d'auto-célébration pour le rôle qu'elle affirme avoir été sien dans l'histoire de la Bretagne. L'accent est mis tant sur l'originalité culturelle de la province que sur les qualités intrinsèques attachées à la ruralité. Ainsi en vient-on à justifier une résistance à la francisation imposées à partir des villes. Se parant de la légitimité qu'elle prétend tirer du passé, l'aristocratie se présente comme l'éternelle protectrice des intérêts de la Bretagne et des Bretons. À l'inverse, un sombre tableau sera dressé d'une bourgeoisie cupide, parfois étrangère et sinon anti-bretonne, au moins indifférente aux intérêts de la Bretagne.

Le récit historique sert ainsi de support à l'« élite » rurale bretonne pour se dresser contre une société urbaine conquérante. L'aristocratie s'emploie à construire son discours de résistance autour de la trilogie : noblesse, clergé, paysannerie. C'est à travers leur alliance et leur cohabitation harmonieuse, explique-t-on, que la Bretagne a puisé de tout temps la force nécessaire pour perdurer dans l'adversité.

Il serait vain de prétendre passer au crible l'ensemble des travaux historiques ressortissant à cette problématique. Le Barzaz Breiz, toutefois, évoqué plus haut, en constitue une illustration exemplaire. Témoin un épilogue où le vicomte, s'appuyant sur divers chants et contes populaires, fait part de son sentiment sur le destin du peuple breton. Ce texte est de toute évidence sous-tendu par un projet politique. En tout état de cause, il est aisé pour l'auteur de la compilation de tirer les enseignements d'un ensemble de documents qu'il a lui-même soigneusement sélectionnés, sinon remaniés : « Toujours sa foi nationale s'unit à sa foi

religieuse. [Il est] invariable dans son amour des lois, son indépendance, sa bravoure, son attachement aux fils des anciens chefs de race, et aussi dans son antipathie violente pour les étrangers. Ceux-ci « vipères écloses au nid de la colombe » sont venus habiter ses villes, ils l'oppriment, ils violent ses coutumes nationales¹³¹ »

La conservation et la protection des coutumes ancestrales ne vont pas sans revêtir une mission sacrée :

« Ah ! L'on ferait un bien cruel et bien triste usage de la raison en l'employant à détruire ces douces croyances qui entretiennent l'amour de Dieu, le culte des bienfaiteurs de la patrie, et le souvenir trois fois saint de ceux qui ont dévoué leur vie au salut ou au bien-être de l'humanité¹³². »

Dans l'esprit du vicomte, la religion joue un rôle tout aussi fondamental dans la préservation des structures sociales. Là se trouve à ses yeux le véritable liant qui assure l'homogénéité de cette société confrontée aux menaces extérieures.

« La religion leur prêche le respect pour les gens d'Église, pour les propriétaires, pour toutes les personnes d'une condition supérieure, l'amitié pour toutes celles de leur rang. Elle leur inspire la confiance en Dieu et leur promet une belle récompense dès ici-bas et une plus belle encore dans l'autre vie¹³³ »

Dans la lutte d'influence que se livrent en Bretagne les classes dirigeantes, l'aristocratie dispose d'un autre atout majeur : la puissante symbiose qui unit noblesse, clergé et paysannerie, phénomène caractéristique d'une société encore dominée par la ruralité. Dans le cadre hexagonal, la bourgeoisie française était parvenue au moment de la Révolution à opposer la nation à l'aristocratie en stigmatisant cette dernière comme étrangère et oppressive. Dans le cas de la Bretagne de la fin du XIXème on s'attache à opposer la « nation bretonne » (ou le « peuple breton ») à la bourgeoisie, même si la conservation des rapports sociaux existants reste malgré tout une préoccupation centrale. »

¹³¹ LA VILLEMARQUE (Hersart de) Théodore, *Barzaz Breiz*, Edition de 1867, Librairie Académique Perrin, Paris, p.528

¹³²Id, p.533

¹³³Id, p.531

Le message délivré par le Barzaz Breiz

Une clé pour approfondir le message politique de La Villemarqué diffusé à travers son Barzaz Breiz peut être fournie par son propre petit-fils Yves de Boisanger qui dans un article intitulé « *Théodore de la Villemarqué et l'Emsav*¹³⁴ » analyse le plus long chant du Barzaz Breiz : Lez-Breiz (la Hanche de Bretagne). En voici un extrait :

Aborder la question du rapport pouvant exister entre Théodore Hersart de la Villemarqué et l' « Emsav », demande de commencer par bien s'entendre sur le sens de ce néologisme. « Relèvement », « soulèvement », « révolte », « mouvement politique breton » ? Pour moi, simple petit-fils du barde, la réponse est évidente : le sens de ce que j'ai reçu est incarné par le personnage emblématique de Lez-Breiz et développé dans le chant qui lui est consacré. Ce chant est le plus long du Barzaz Breiz ; il se compose de six fragments et occupe 33 pages dans l'édition de 1867 . Outre ceux qu'il a lui-même recueillis avec des versions différentes et en divers lieux, mon aïeul nous précise avoir utilisé les pièces que lui ont communiquées Victor Villiers de l'Isle-Adam, Pol de Courcy et Monsieur de Penguern. Toutes ces précisions pour montrer à quel point nous sommes là au cœur de cette refonte qui lui a tellement été reprochée. Avec la ballade de Lez-Breiz nous constatons certes la réalité de l'existence des sources mais aussi et surtout celle d'une reformulation accompagnée d'un engagement personnel très puissant. Leiz-Breiz est sa vision du relèvement breton ; celui pour lequel il a choisi de combattre, non par les urnes – quoique –, encore moins par les armes, mais par les lettres. Que nous dit-il ? Rien de plus simple : la mission - véritablement religieuse - du peuple breton est de lutter contre cette lèpre que sont la débauche et la luxure (personnage de « Lorgnez ») et contre les poisons du paganisme, des hérésies ou des sociétés secrètes (personnage du « More du roi »), tout cela nous venant de France mais en prenant garde de ne pas toucher à la France elle-même (« le roi »). Autant, pour les deux premiers combats, il est assuré du secours de Madame sainte Anne, grand'mère des Bretons ; autant le Ciel l'abandonnera s'il vient à s'attaquer à la France. Cette vocation n'est pas limitée dans le de temps. Qu'il y manque ? Il en sera durement puni mais au terme de sa peine, il devra reprendre la lutte pour laquelle il est sur terre. L' « Emsav » du Barde, c'est le relèvement de ce qui fait l'identité bretonne car la France en a un immense besoin

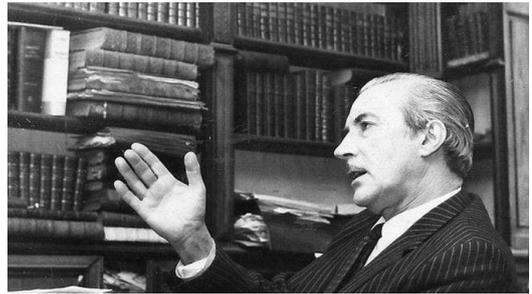
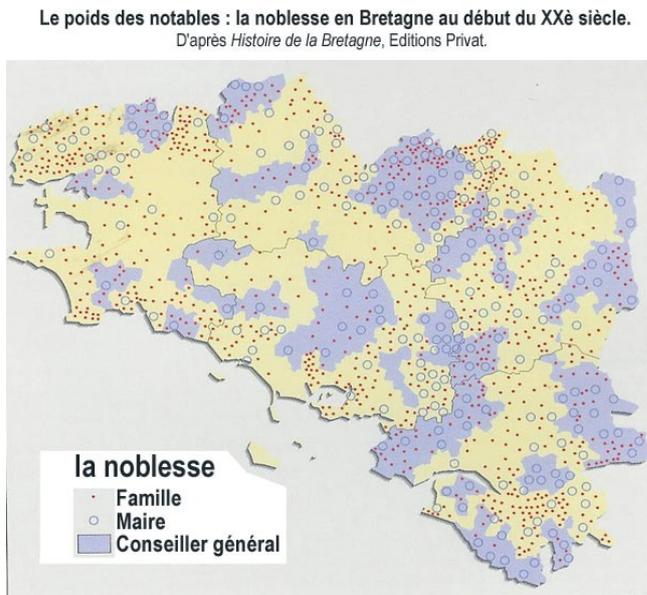
¹³⁴ BOISANGER (de) Yves, « Théodore de la Villemarqué et l'Emsav, réflexions sur l'oralité », *Bulletin no 14 de l'association TUDJENTIL BREIZH*, 2016.

pour pouvoir, à son tour, retrouver le sens de sa propre mission. Folie utopique ? Oui, bien sûr mais toute quête du Graal n'est-elle pas folie pure ? Leiz-Breiz-La Villemarqué ne s'y résout d'ailleurs pas facilement ; de lui-même, il aurait certainement voulu aller jusqu'au bout ; retrouver, par exemple, l'indépendance bretonne si l'on en croit ses écrits de jeunesse dans « L'Écho de la Jeune France » : son dialogue avec le personnage de « l'ermite » est éloquent ; la réponse ne l'est pas moins : « Fils d'homme, garde-toi de maudire par-dessus tout le seigneur roi, car il est l'oint de Dieu ! », consacré par Dieu, ce qui signifie que la France ne peut être mise en cause en tant que telle car elle fait partie, elle aussi, du plan divin.

Une question se pose aussitôt : d'où lui vient cette vision, ou plutôt, cette certitude ? Quelle valeur de preuve peut bien avoir un chant pseudo-historique remanié dont les bribes ne se sont transmises qu'oralement à travers un nombre incroyable de générations ? Leiz-Breiz a-t-il même existé ? Si oui, était-il ce preux chevalier donné en exemple ? La question peut sembler d'autant plus justifiée que, selon le barde lui-même, la vision transmise oralement est à l'opposée de celle rapportée par l'histoire écrite. Ecriture contre oralité ? « Verba volant scripta manent » ? Nous y voilà. Passons sur la valeur de l'écrit en question ; son auteur, le moine franc Ernold le Noir, bien que contemporain et peut-être même spectateur des faits, n'en est pas moins un polémiste grossier ne cherchant qu'à salir la cause bretonne. La mauvaise foi injurieuse, parce qu'elle est écrite, devrait-elle prévaloir sur l'épopée que le chanteur de village nous transmet ? De toutes façons le problème n'est pas là ; peu importe au fond, l'historicité de Lez-Breiz. Seul compte, pour ce qui nous occupe ici, le message que Théodore de la Villemarqué lui fait nous transmettre : « Lève-toi, Bretagne, sois toi-même, la France en a besoin. » Ce message procède-t-il de l'existence d'une quelconque réalité immanente ou de la simple reconstruction imaginaire, romantique, plus ou moins délirante du trop jeune auteur du Barzaz Breiz ? Au fond, c'est de cela qu'il est accusé : d'avoir inventé. Pour autant, si cette invention n'avait correspondu à aucune réalité, comment expliquer un tel succès ? Une telle résonance ? Immédiate et durable ? Une résonance qui dure encore ...

Epilogue : La noblesse bretonne et le mouvement breton de la fin de la première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui

Si au début du XX^e siècle la noblesse bretonne a encore un poids politique indéniable à travers de nombreux élus en tant que maires, conseillers généraux et députés (figure ci-dessus), leur nombre ne cessera de diminuer tout au long du XX^e siècle allant de pair avec l'évolution du monde rural qui compte de moins en moins de paysans.



Gabriel de Poulpiquet (1914-2013)

Député du Finistère (1958-1978) et Maire de Coat-Méal (1945-1978) il fut aussi Président de la commission interparlementaire du CELIB.

Réélu député en 1968 avec 88 % des voix au premier tour il devient alors le député le mieux élu de France.

La noblesse bretonne comptera encore sous la V^e République quelques députés représentant le monde rural tels que Gabriel de Poulpiquet de Brescanvel (député du Finistère de 1958 à 1978) et son cousin Yves de Poulpiquet du Halgouët (député du Morbihan de 1958 à 1973).

Si la bourgeoisie essentiellement citadine a été la première à abandonner la langue bretonne la noblesse bretonne qui elle appartient au bloc rural conserve encore avec le clergé l'usage de la langue bretonne qui lui permet de communiquer au sein de cette société bretonne essentiellement paysanne. Gabriel de Poulpiquet (qui était bretonnant) nous donne ainsi un témoignage précieux sur la société rurale léonarde de son enfance au lendemain de la première guerre mondiale :

« Dans le manoir de Keranflec'h régnait une certaine morosité. Pourtant, le quotidien y était animé, puisque l'on vivait, comme dans toutes les propriétés agricoles de l'époque, avec le nombreux personnel de la maison et de l'exploitation. Les machines n'existant pas, il fallait encore beaucoup de main d'oeuvre pour tous les travaux fermiers. On ne renvoyait pas les employés pour un motif futile : ils avaient tous trente, quarante, voire cinquante ans de maison, et faisaient pratiquement partie de la famille. Je me souviens de Jeff, la femme de ménage, qui par sa rude autorité a sans doute beaucoup contribué à mon éducation ; de Clauda, le bûcheron-cocher, braconnier à ses heures, qui m'a appris à poser des pièges et à tirer ; il jouait avec nous le soir, près de la grande cheminée de la cuisine. Quelquefois, des pêcheurs ou des goémoniers venus de la côte acheter du bois dans les terres passaient la soirée avec nous, et restaient coucher dans les communs.

Il n'y avait pas de différence entre les enfants du manoir et les enfants des paysans. Nous allions jouer ou garder les vaches ensemble. Durant ma vie politique, certains se figuraient que je venais d'une famille aisée. Certes, nous disposions d'un capital, mais qui consistait essentiellement en terres. Dans ce monde d'autrefois, il y avait deux catégories de propriétaires terriens. Beaucoup s'expatriaient à Paris car il n'y avait pratiquement pas de travail pour les intellectuels en Bretagne. Pour obtenir l'argent nécessaire à leur train de vie à Paris, ils étaient souvent exigeants avec leur gérant, qui étaient par contre coup dur avec la population paysanne. Dans ces régions où les propriétaires se sont coupés de la population, les gens ont eu tendance à virer à gauche. Tandis qu'ils ont conservé l'estime à ceux qui vivaient avec eux. La conception de ma famille est que, si la fortune a souri à notre berceau, ce n'est pas pour que nous puissions nous endormir dans l'oisiveté et croupir dans l'inutilité. La richesse doit être un moyen de soulager ceux qui luttent pour l'existence. [...] Aux portes de Keranflec'h, il nous arrivait de voir quatre ou cinq mendiants en haillons, dans une seule journée, demander l'aumône ; ils restaient parfois dormir dans les communs.¹³⁵ »

En Janvier 1919

Au lendemain de la Grande Guerre, les régionalistes de l'URB se rendent compte de la place qu'a prise la langue française chez les Bretons revenus du front et que « là où l'usage du breton régresse, régresse aussi le traditionalisme de la religion catholique¹³⁶ » rejoignant ainsi les analyses de l'Abbé Jean-Marie Perrot, animateur de l'association Bleun-Brug et directeur de la revue Feiz ha Breiz.

¹³⁵ POULPIQUET (de) Gabriel, *Ma vérité*, Editions Alain Bargain, 1997

¹³⁶ DENIEL Alain, *Le mouvement breton*, Editions François Maspero, 1976, p.51

C'est ainsi que le Marquis de l'Estourbeillon, Président de l'Union Régionaliste Bretonne, défendra en Janvier 1919 les droits de ses compatriotes bretons devant les délégués de la Conférence de la Paix :

"Monsieur le Délégué, les Bretons soussignés, profondément attachés à leur grande patrie : la France, mais interprètes fidèles des sentiments de l'âme bretonne, considérant comme le plus sacré de leur devoirs de conserver et de faire valoir l'héritage de leurs pères ... donnent leur plus complète adhésion aux idées émises et au principe posé et défendu par leur compatriote, M. de l'Estourbeillon, Député du Morbihan, relativement au droit des langues et aux libertés des peuples ... Prient MM. les délégués de la Conférence de la Paix, membres de la Commission de la Sociétés des Nations, de reconnaître pour chaque peuple et de proclamer comme primordiaux et désormais intangibles, les droits qui y sont énoncés, consacrant à jamais ses libertés essentielles.¹³⁷"

"Cette pétition réunissait les signatures de huit cents personnalités, notamment celles des évêques bretons et de nombreux parlementaires de toutes opinions ... De nombreuses délégations (italienne, américaine, uruguayenne, belge, serbe, néo-zélandaise, polonaise) y sont favorables. Mais la pétition ne reçoit en haut lieu aucune considération"¹³⁸

En Octobre 1942

Le Préfet Régional de Rennes, crée le Comité Consultatif de Bretagne *"dans le but de faire pièce au séparatisme"* en lui opposant le régionalisme. On y retrouve ainsi parmi la vingtaine de membres qui le composent de nombreux membres de la noblesse bretonne dont le Marquis de l'Estourbeillon, les Comtes Edgar de Kergariou et Hervé Budes de Guébriant ainsi que MM des Cognets, de la Gatinais et du Fretay :

- Sur le plan politique, le Comité Consultatif de Bretagne n'obtiendra jamais du régime de Vichy la réunification administrative de la Bretagne à cinq départements et la mise en place d'un ambitieux projet de Statut pour la Bretagne.

¹³⁷ GICQUEL Yvonnig, *Le Comité consultatif de Bretagne, un essai de décentralisation au milieu du XXème siècle*, Imprimeries Simon, Rennes, 1961, p.14

¹³⁸ GICQUEL Yvonnig, Id. p14.

- Sur le plan culturel, le Comité Consultatif de Bretagne obtient cependant pour la première fois en France l'autorisation de l'enseignement facultatif du breton en primaire ainsi que de l'Histoire de Bretagne ...



Les membres du Comité Consultatif de Bretagne posant le 15 Juillet 1943 au Château de Josselin en compagnie de leurs hôtes : le Duc et la Duchesse de Rohan

Après la seconde Guerre mondiale.

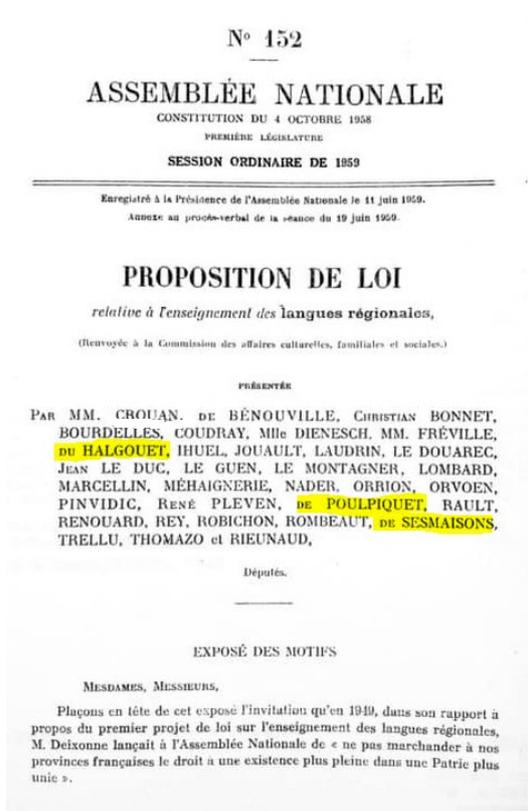
Au lendemain de la seconde Guerre mondiale on retrouve des aristocrates bretonnants tels que Xavier de Langlais ou Vefa de Bellaing parmi les fondateurs de KEAV (Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerion), association toujours très active.

Gabriel de Poulpiquet, sera en 1959 avec trente autres députés (dont deux autres membres de la noblesse bretonne : du Halgouët et de Sesmaisons) à l'origine d'une proposition de loi relative à l'enseignement des langues régionales (figure ci-contre) : proposition qui sera finalement rejetée ...

On trouve aussi dans les années soixante comme mécènes du mouvement breton les bretonnantes Vefa de Saint-Pierre¹³⁹ qui met son manoir de Menez-Kamm à sa disposition (lire l'article sur le foyer de Menez-Kamm en Annexe I) ou encore à Rennes la Comtesse de

¹³⁹ ARLAUX Claire, *Vefa de Saint-Pierre : une amazone bretonne*, Coop Breizh, 2000

Rohan-Chabot (née Béatrix de Kernier¹⁴⁰) qui a activement soutenu financièrement le mouvement breton notamment à travers ses diverses publications.



Béatrix de Kernier (1910-1991)



Xavier de Langlais (Langleiz) 1906-1975



Veillée organisée à Menez-Kamm en 1976

¹⁴⁰ Béatrix de Kernier (1910-1991) : auteur de poèmes et d'une pièce de théâtre en breton : *Kevrin Kerbrug*

Aujourd'hui on retrouve de nombreux membres de la noblesse bretonne dans deux associations bretonnes :

- **L'Association Bretonne** (dans laquelle va se fondre l'Union Régionaliste Bretonne après la mort en 1946 du Marquis de L'Estourbeillon) . Parmi ses 702 adhérents (chiffre de 2019) qui se retrouvent chaque année à un Congrès d'une durée de trois jours, près de 38 % appartiennent à la noblesse bretonne.
- **Tudjental Breizh** : Association de la Noblesse Bretonne fondée en 2004 par des aristocrates bretonnants qui se sont fixés comme mission de contribuer au développement de la langue bretonne, au rayonnement de la culture bretonne et à la diffusion de l'Histoire de Bretagne.



Logo de l'Association Bretonne
associationbretonne.bzh



Logo de Tudjental Breizh
anb.asso.free.fr

Conclusion / Klozadur

La noblesse bretonne a perdu à la Révolution non seulement ses privilèges mais aussi l'exercice du pouvoir dans une Bretagne quasi autonome de 1532 à 1789. Le XIX^e siècle constitue ainsi pour la noblesse bretonne une période d'adaptation où elle va s'investir non seulement dans le champ politique des régimes successifs (1er Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, Second Empire, III^e République) mais aussi dans le champ culturel à travers le relèvement de la langue bretonne, le collectage de chants populaires, et la mise en valeur de l'Histoire de Bretagne. Au terme de cette étude il apparaît que ce sont bien les aristocrates qui constituent tout au long du XIX^e l'élément moteur des sociétés savantes et non la bourgeoisie moyenne comme l'affirme Jean-Yves Guiomar dans sa thèse : ainsi selon la grille de lecture des chercheurs anglophones les nobles constituent bien en Bretagne au XIX^e un groupe social bien différencié de la bourgeoisie et il apparaît vain de continuer à les rassembler sous le terme de notables comme le font encore maints historiens français ...

Dans cette mise en valeur de la matière bretonne, la noblesse se lance selon les termes de Michel Nicolas dans une sorte d'auto-célébration retraçant «*une brillante fresque du passé en magnifiant ses propres héros et les hauts faits, réels ou supposés, de ses ancêtres* » .

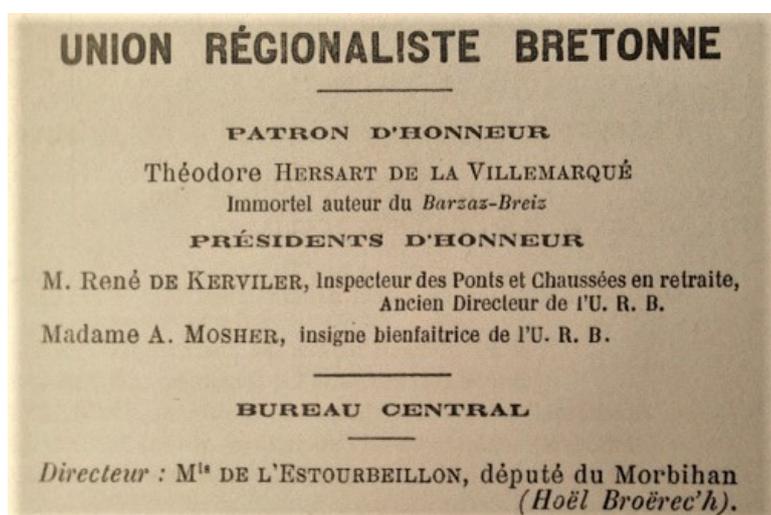
Cette auto-célébration est manifeste dans la monumentale Histoire de Bretagne d'Arthur de la Borderie qui fait de Nominoë le père de la nation bretonne tout en accordant une place importantes aux saints fondateurs de la Bretagne .

Quant à La Villemarqué ses héros sont mis en scène dans son *Barzaz Breiz* à travers plusieurs gwerz tels que le Tribut de Nominoë, la bataille des Trente, le combat de Saint-Cast, le siège de Guingamp, la Mort de Pontcallec, les Chouans et enfin Lez-Breiz qui selon son petit-fils nous livre la clé du message politique de l'auteur du *Barzaz Breiz*.

La création surprise en 1843 par ces mêmes aristocrates d'une classe d'archéologie au sein de l'Association Bretonne (Aymard de Blois puis Théodore de la Villemarqué en seront les présidents et Arthur de la Borderie un des principaux animateurs) marque le début d'une

revendication bretonne et d'une opposition politique au pouvoir centralisateur qui inquiétera suffisamment le régime impérial pour être dissoute en 1859.

Reconstituée en 1873 sous la III^e République, l'Association Bretonne va trouver un prolongement naturel de son action politique et culturelle dans la création en 1898 du premier parti politique breton : l'Union Régionaliste Bretonne où l'on retrouve à nouveau une majorité d'aristocrates bretons et qui proclame comme « patron d'honneur » Théodore de La Villemarqué décédé trois ans avant la création de l'URB.



Si l'on reprend les deux premières phases de la création d'une nation citées dans l'introduction par l'historien tchèque Miroslav Hroch¹⁴¹ :

« - Une phase A qui est celle des érudits qui réalisent un mouvement de mythification d'une nation.

- Une phase B où la figure de l'érudite est remplacée par celle de l'activiste et des mouvements politiques

Il semble que dans le cas de la Bretagne ces deux phases soient menées tout au long du XIX^e d'une manière progressive et continue par les mêmes aristocrates bretons. On retrouve en effet les mêmes acteurs dans les érudits puis dans l'activisme de l'Association Bretonne puis dans ce premier mouvement politique breton qu'a constitué l'Union Régionaliste Bretonne.

¹⁴¹ HROCH Miroslav, *Social preconditions of national revival in Europe: a comparative analysis of the social composition of patriotic groups among the smaller European nations*, Cambridge University Press, 1985

Le ralliement des catholiques à la République faisant suite à l'encyclique du pape Léon XIII *Inter Sollicitudines* publiée en 1892, et le lent déclin du vote royaliste lors des diverses élections de la fin du XIX^e expliquent en partie la perte progressive de l'influence de la noblesse bretonne notamment sur le mouvement breton. Mais il semble que ce soit son attachement viscéral à la monarchie française qui l'empêche d'envisager toute autre voie que le régionalisme notamment l'idée du séparatisme qui va se développer à partir de 1911.

Pour la noblesse bretonne « petite et grande patrie » demeurent indissociablement liées. Il n'en demeure pas moins qu'à défaut d'être indépendantistes tous ces aristocrates « régionalistes » apparaissent comme d'authentiques autonomistes si on relit notamment le programme de l'URB de 1910 .

Comment s'en étonner puisque la noblesse bretonne fut précisément sous l'Ancien Régime la garante de l'autonomie bretonne : ainsi au XIX^e un aristocrate breton ne se doit-il pas d'être autonomiste en réaction à la Révolution française qui a précisément supprimé l'autonomie de la Bretagne ?

Pour autant la position régionaliste de la noblesse bretonne fut-elle une impasse politique ?

Il semblerait avec du recul que l'impasse se situerait plutôt dans la voie séparatiste si on en juge les faibles scores obtenus par le PNB lors d'élections dans les années 30 ainsi que celle des candidats ou partis se présentant comme indépendantistes lors d'élections politiques récentes.

Le vote régionaliste par contre semble aujourd'hui ancré en Bretagne bien qu'éparpillé au sein de l'échiquier politique : il n'est pas jusqu'aux partis nationaux (PS, LR, LREM ou Les Verts) pour faire figurer sur leurs listes des candidats régionalistes ...

ANNEXE I Culture bretonne : les folles années Menez Kamm à Spézet ¹⁴²

De 1970 à 1976, le manoir de Menez Kamm, à Spézet (Finistère), a rassemblé ce que la Bretagne comptait d'amis, de militants et d'acteurs de sa culture.

Sur la crête des Montagnes Noires, à Spézet (Finistère), le manoir de Menez Kamm porte dans ses murs l'écho de noms qui résonnent dans l'histoire culturelle bretonne : Alan Stivell, Youenn Gwernig, Glenmor, Yann Goasdoué et les Diaouled ar Menez, Chanig ar Gall, Gilles Servat. Et combien d'autres.

La comtesse qui aimait le breton

À l'origine de la belle aventure qu'a été celle de ce foyer culturel, une comtesse aux trois passions : Dieu, la chasse et son pays de Bretagne. En 1908, Vefa de Saint-Pierre achète l'austère manoir de Menez Kamm et ses terres revêches.



Cette femme, indépendante, audacieuse est une militante de la langue bretonne. « **Le bilinguisme est un immense avantage !** disait-elle. **Il faut apprendre le breton aux enfants et ensuite ils apprendront l'anglais en trois ou quatre mois.** »

¹⁴² CONAN Françoise, article publié dans Ouest-France du 15/04/2018

À la fin des années 1950, la comtesse, âgée, veut léguer aux générations à venir un lieu où séjourner et apprendre les langues celtiques, un lieu où les jeunes de tous les pays se rencontreraient et s'enrichiraient les uns des autres. Car il n'est pas question d'entre-soi, le projet est ouvert. Menez Kamm est là comme un phare dans le Kreiz Breizh.

Au coeur du Kreiz Breizh

La mission est confiée à Louis Le Floc'h (1909-1986) un ecclésiastique et poète de langue bretonne sous le nom de Maodez Glanndour. En 1961, l'association KVS (Kedevrigezh vreizhat sevenadurezh) est créée. L'été, le domaine accueille des camps interceltiques et les scouts Bleimor, organisation de scouts bretons, dont fait partie celui qui deviendra Alan Stivell.

Mais le décès de Vefa de Saint-Pierre, en 1967, remet en cause la tâche de KVS qui fonctionne sans subvention. Fin 1969, Yannig et Joëlle Baron, Yann et Myriam Goasdoué, deux couples d'amis exilés en Provence, impliqués dans la diaspora bretonne, cherchent un moyen de revenir vivre en Bretagne.

Menez Kamm est idéalement situé au cœur de la Bretagne pour leur projet : une auberge dédiée à la culture bretonne où les hôtes participent aux tâches domestiques contre un hébergement bon marché. Le manoir est rénové. C'est sommaire mais suffisant.

Les folles nuits de Menez Kamm

La première veillée, ou beilhadegoù, de Menez Kamm a lieu le 28 août 1970. Une pièce de Per Jakez Helias y est jouée *Les fous de la mer*. En moins de quatre ans, plus de quatre cents manifestations vont suivre.

Menez Kamm est devenu incontournable pour tous ceux qui ont un intérêt ou militent pour la culture bretonne. conteurs, sonneurs traditionnels, chanteurs, musiciens s'y succèdent.

On y danse à faire trembler les poutres, on y chante, on y mange bien, on partage repas et vaisselle, on y dort, plus ou moins, dans les dortoirs qui sont parfois mixtes. L'ambiance y est chaleureuse, familiale et joyeuse. C'est un QG parfait pour écumer les festoù-noz de la région. Des stages de breton y sont organisés. On y rencontre des Irlandais, des Gallois, des Basques, des Écossais et même parfois des Japonais.

Pour des raisons professionnelles, Yannig Baron et Yann Goasdoué (fondateur des éditions Coop Breizh, à Spézet) s'éloignent de Menez Kamm. Un permanent, Pierrig Le Dréau, est embauché en septembre 1974. Malgré toute l'énergie et la volonté des uns et des autres, le déficit se creuse. En octobre 1976, le foyer culturel de Menez Kamm ferme.

La propriété est rétrocédée à la famille de Vefa de Saint-Pierre. Le manoir et ses terres abritent aujourd'hui une exploitation agricole.

L'épopée de Menez Kamm s'est achevée mais reste emblématique de l'histoire de la vitalité de la culture bretonne.

ANNEXE II

Liste (par ordre alphabétique) des nobles ayant oeuvré sur la « matière bretonne » ou participé de manière active au mouvement breton au XIXème et XXème d'après la compilation de 6 sources a,b,c,d,e,f : (bretonnants en gras)

(a) *Lukian Raoul : Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien, Al Liamm, 1992*

(b) *Bernard et Jacqueline Le Nail, Dictionnaire des romanciers de Bretagne, Keltia Graphics Editions, 1999*

(c) *Jean-Loup Avril , Mille Bretons, dictionnaire biographique, Ed. Les Portes du large, 2002*

(d) *Emmanuel Salmon-Legagneur, Les noms qui ont fait la Bretagne, Coop Breizh, 1997*

(e) *Jean-Yves Guiomar, Le bretonisme, les historiens bretons au XIXe siècle, PUR, 2019.*

(f) *Autres sources*

Barthélemy (Anatole de) 1821-1904 (e)

Bellaing (Vefa de) 1909-1998 (f) (c)

Beaumont (Elie de) (1788-1874) (e)

Bigne-Villeneuve (Paul de La) 1813-1899 (e)

Blois (Aymard I de) 1760-1852 (d) (c)

Blois (Aymar II de) 1804-1874 (c)

Boishamon (Charles du) 1813-1885 (b)

Boisrouvray (Joseph-Marie Jacquelot du) 1804-1883 (e)

Borderie (Arthur Le Moyne de La) 1827-1901 (c)

Bourg (Jean Bouëssel du) 1924-1996 (c)

Bourgogne (Jules Geslin de) 1812-1877 (d)

Calan (Charles de La Lande de) 1869-1944 (e)

Calan (Pierre de La Lande de) 1911-1983 (b)

Carné-Carnavalet (Adrien de) 1854-1943 (a)

Carné-Marcein (Louis de) 1804-1876 (b) (c)

Cerny (Elvire de) 1818-1876 (c)

Chateaubriant (Alphonse de) 1877-1951 (b)

Chatellier (Armand Maufras du) 1797-1895 (d)

Chazelles (Augustin de) 1779-1862 (d)

Clésieux (Achille du) 1806-1893 (e)

Cleuziou (Adrien Raison du) 1827-1900 (a)

Cleuziou (Henri Raison du) 1833-1896 (c)
 Cleuziou (Alain Raison du) 1866-1955 (d) (c)
 Closmadeuc (Gustave-Auguste du) 1826-1918 (d) (c)
 Coëtlogon (Emmanuel de) 1814-1866 (b)
 Corson (Amédée Guillotin de) 1837-1905 (d) (c)
 Courcy (Alfred Potier de) 1816-1888 (b) (c)
 Courcy (Pol Potier de) 1815-1891 (c)
 Courson (Aurélien de) 1808-1889 (d) (c)
Dieuleveult (Arthur de) 1884-1974 (a)
 Dréneuc (Pierre-René Pitre de Lisle du) 1846-1924 (e)
Erm (Camille Le Mercier d') 1888-1978 (c)
Estourbeillon (Régis de L') 1858-1946 (c)
 Fréminville (Christophe de La Poix de) 1787-1848 (d)
 Fréminville (René de La Poix de) dit Jean Merrien 1905-1972 (c)
 Fretay (François Halna du) 1891-1963 (f)
 Francheville (Amédée de) 1802-1889 (e)
Gaule (Charles de) 1837-1880 (a)
Goësbriand (Pierre de) 1749-1827 (a)
Gonidec (Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel) 1775-1838 (a)
 Gournerie (Eugène de La) 1807-1887 (e)
 Goüyon-Matignon (Mériadec de) 1926- (f)
Guébriant (Hervé Budes de) 1880-1972 (a) (d) (f)
Guényveau (Jean-Marie Arnault de) 1874-1958 (a)
 Guerny (Jeanne du) 1892-1944 (b)
Guichardière (Henry Thibault de La) 1876-1936 (a)
 Godeliniais (René Salmon de La) 1908-1986 (c)
 Gourcuff (Olivier de) 1853-1938 (b) (c)
 Halgouët (Yves de Poulpiquet du) 1910-1985 (d)
 Haut-Jussé (Barthélémy Pocquet du) 1891-1988 (d)
 Keranflec'h (Charles de) 1827-1899
Kerangué (Victor Noüel de) 1880-1915 (a)
Kerampuil (Louis Charles Marie de Saisy de) 1827-1889 (a)
Kerdanet (Daniel-Louis Miorcec de) 1792-1874
 Kerdrel (Vincent Audren de) 1815-1899 (d)
 Kergariou (Jean-François de) 1779-1849 (d)
 Kergariou (Edgar de) 1884-1948 (f)

Kermenguy (Marie Sidonie de) 1876-1969 (a)
Kern (François Bayer du) 1912-1940 (a) (e)
Kernier (Béatrice Le Cardinal de) 1910-1991 (a)
 Kersabiec (Edouard Sioc'han de) 1825-1897 (e)
 Kerviler (René Pocard du Cosquer de) 1842-1907 (d) (c)
Kervénoaël (Jeanne Jouan de) 1873-1956 (a)
Langlais (Xavier de) 1906-1975 (a) (d) (c)
 Lantivy de Trédion (Mériadec de) 1867-1938 (f)
 Laigue (René de) 1862-1942 (d)
 Marhallac'h (Auguste du) 1808-1891 (d)
 Mauny (Michel de) 1915-2010 (f)
Mesmeur (Anne Le Bastard de) 1823-1909 (a)
 Messelière (Henri Frottier de La) 1876-1965 (d) (c)
 Monneraye (Charles de La) 1812-1904 (e)
 Mottay (Joachim Gaultier du) 1811-1883 (e)
Penguern (Jean-Marie de) 1807-1856 (a) (c)
 Penhouët (Armand Maudet de) 1764-1839 (d) (e)
 Pylaie (Jean-Marie Bachelot de la) 1782-1856 (e)
Pompery (Théophile de) 1814-1880 (a)
Poulpiquet (Gabriel de) 1914-2013 (f)
Quelen (Jacques de) 1906-1988 (f)
 Rest (Joël Cuzon du) 1923-2017 (f)
 Roince (Job de) 1896-1981 (b) (d)
Rostiviec (Pierre Coëtanlem de) 1749-1827 (a)
Rusquec (Henri de l'Estang du) 1822-1906 (a)
Rusquec (Henri Marie de L'Estang du) 1855-1918 (a)
Rusunan (Michel Le Rouge de) 1913-1936 (a)
 Saint-Aignan (Julie de) 1816-1871 (b)
 Sagazan (Raymond Le Moniès de) 1923-2009 (f)
Saint-Pierre (Vefa de Meherenc de) 1872-1967 (a) (b) (c)
Saint-Prix (Emilie de) 1789-1869 (a)
 Saint-Sauveur (Edmond Durtelle de) 1881-1956 (d) © (e)
 Taya (Aimé Baron du) 1783-1850 (b)
 Villeneuve (Emile Ducrest de) 1795-1857 (e)
Villemarqué (Ursule Hersart de La) 1849-1912 (a)
Villemarqué (Théodore Hersart de La) 1815-1895 (a)
 Wismes (Gaëtan de Blocquel de Croix de) 1861-1944 (f)

LENNADUREZH / BIBLIOGRAPHIE

- ARLAUX Claire, *Vefa de Saint-Pierre : une amazone bretonne*, Coop Breizh, 2000.
- AUSSEL Michel, *Nantes sous la monarchie de Juillet*, Ouest Editions, 2002.
- AVRIL Jean-Loup, *1000 Bretons*, Editions Les Portes du Large, 2007.
- BLOIS (de) Gérard. « Aymard de Blois (1760-1852) », *Tudjentiñ Breizh*, Bulletin No 5, pages 6-18, 2007.
- BOISANGER (de) Yves, « Théodore de la Villemarqué et l'Emsav, réflexions sur l'oralité », *Tudjentiñ Breizh*, Bulletin no 14, 2016.
- CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère*, Imprimerie-Librairie du Cercle Social, An VII 1799 (réédition "Société archéologique du Finistère", Quimper, 1999.
- CANEVET Jean René, *Jos Parker, poète-peintre-dessinateur-barde fouesnantais (1853-1916)*, publication à compte d'auteur, 2017.
- CAOUISSIN Youenn, *Vie de l'abbé Perrot*, Editions Via Romana, 2017.
- CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Editions PRIVAT, 1976.
- CARIOU Pierre, *Clochers du Fouesnantais au vent de l'Histoire*, publication à compte d'auteur, 1999.
- CARNE-MARCEIN (de) Louis, *Revue Européenne*, no 15, 1832.
- CHATELIER (du) Armand, *Histoire de la révolution en Bretagne*, réédité par Morvran, Berrien, 1977.
- CHAUSSINANT-NOGARET Guy, BERGERON Louis et FOSTER Robert, « *Les Notables du Grand Empire en 1810* », in *Annales, économies, sociétés, civilisations*, no 5, septembre-octobre 1971.
- CLARKE-HERBERT Maureen et GSCHWIND Françoise, *Arthur Lemoyne de la Borderie, Le renouveau intellectuel de la Bretagne au XIXème siècle*, Maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Rennes2, 1972.
- CONSTANTINE Mary-Ann, « La Villemarqué et le romantisme gallois », *Au-delà du Barzaz-Breiz*, CRBC, 2016.
- CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, tome II, Editions du Seuil, 2005.
- DENIEL Alain, *Le mouvement breton*, Editions François Maspero, 1976.
- DENIS Michel, « un aspect du conservatisme en Bretagne au début de la IIIème République : le monarchisme libéral ». *Annales de Bretagne*, tome 77, numéro 2-3, 1970,

DENIS Michel et GESLIN Claude, *La Bretagne des Blancs et des Bleus (1815-1880)*, Editions Ouest-France, 2003.

DERIANO Patrick, « Le Progrès du Morbihan », revue YA ! Niverenn 820, Février 2021.

DUPONT Ismaël Dupont, « repères chronologiques », dans *la fin du chemin* de Maryse Le Roux, Skol Vreizh, 2017.

FERRIEU Xavier, « Le mariage noble en Bretagne au XIX^e siècle ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Volume 88. pp 189-206, 1981.

FOUERE Yann, *Histoire résumée du Mouvement Breton de 1800 à 2002*, Editions Celtics Chadenn, 2002.

GALLIEN Florence, *Celtomanie et politique au milieu du XIX^eme ; l'exemple de la Classe d'Archéologie de l'Association Bretonne*, mémoire de DEA, Université de Rennes 2, 1993.

GESLIN Claude et SAINCLIVIER Jacqueline, *La Bretagne dans l'ombre de la République (1880-1939)*, p.32. Editions Ouest-France, 2003.

GICQUEL Yvonnig, *Le Comité consultatif de Bretagne, un essai de décentralisation au milieu du XX^eme siècle*, Imprimeries Simon, Rennes, 1961.

GRALL Xavier, *La Fête de Nuit*. Editions Keleenn, 1972.

GUIOMAR Jean-Yves, *Le bretonisme : les historiens bretons au XIX^eme siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

HIGGS David, *Nobles in Nineteenth-Century France* traduit en Français sous le titre de *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution 1800-1970*, Éditions Liana Levi, 1990.

HROCH Miroslav, *Social preconditions of national revival in Europe: a comparative analysis of the social composition of patriotic groups among the smaller European nations*, Cambridge University Press, 1985.

KERHERVE Jean, *Noblesses de Bretagne du moyen âge à nos jours*, PUR, 1999.

LA BORDERIE (de) Arthur, « Défense d'un diplôme du roi Erispoë », *Bulletin de l'Association Bretonne*, C 1852, I 1853.

LA BORDERIE (de) Arthur, « La bataille de Ballon », *Bulletin de l'Association Bretonne*, C 1857, I 1859.

LA BORDERIE (de) Arthur, POCQUET du HAUT-JUSSE Barthélémy, *Histoire de Bretagne*, Plihon, Honnay, Imprimerie Vatar, Rennes, 1896-1914.

LALLEMAND Alfred, *Annuaire du Morbihan*, 1846.

LA MESSELIERE (de) Henri de la Messelière, *Filiations Bretonnes*, Prudhomme, Saint-Brieuc, T.III, 1914.

LAUNAY Marcel, KAHN Claude, LANDAIS Jean et al., *La noblesse nantaise au XIX^e siècle*, Ouest Editions, 2001.

LA VILLEMARQUE (HERSART de) Théodore, *Barzaz Breiz*, Edition de 1867, Librairie Académique Perrin, Paris.

LA VILLEMARQUE (HERSART de) Théodore, *Renaissance Bretonne. Epilogue de la Bretagne Contemporaine*, Editions Charpentier, Nantes, 1865

LA VILLEMARQUE (de) Pierre, *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Librairie Edouard Champion, 1926.

LE BRIGANT Jacques, *Éléments de la langue des Celtes Gomérîtes ou Bretons. Introduction à cette langue et, par elle, à celles de tous les peuples connus*, Imprimerie Lorenz et Schouler, 1779.

LE CLOAREC Alain, *Aux origines des mouvements bretons*, Coop Breizh 2016.

LE NAIL Bernard et Jacqueline, *Dictionnaire des romanciers de Bretagne*, Keltia Graphics Editions, 1999.

LE MOINE Pierre, « L'émigration bretonne à Jersey sous la Révolution », *Tudjentiñ Breizh*, Bulletin no 5, 2007.

LE ROL Yvon, « Madame de Saint-Prix, Collectrice de plaintes ». *Kaier ar Poher*, 2010..

MAYER Arno J., *The Persistence of the Old Regime : Europe to the Great War*, New York, 1981, p.5.

MONNIER Jean-Jacques et CASSARD Jean-Christophe, *Toute l'Histoire de la Bretagne*. Editions Skol Vreizh, 1997.

MORVAN Frédéric, *Les Bretons, l'esprit valeureux et l'âme fière (1870-1970)*, Editions Michel Lafon, 2014.

NEVEUX Florence et POSTIC Fañch, « l'Encyclopédie en ligne Bérose » dans *Au-delà du Barzaz Breiz* , CRBC, 2016.

NEVEUX Florence et POSTIC Fañch, « Le cénacle breton de la mansarde des frères de Courcy (1836-1840) » dans *Au-delà du Barzaz Breiz* , CRBC, 2016

NICOLAS Michel, *le séparatisme en Bretagne*, Editions Beltan, 1986.

NICOLAS Michel, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Spézet, Coop Breizh, Juin 2007.

PIERRE Patrick, *Atlas d'Histoire de Bretagne*. Editions Skol Vreizh., 2002.

PITOU Frédérique (sous la direction de), *Elites et Notables de l'Ouest, XVIe -XXe siècle : entre conservatisme et modernité*, PUR, 2003

POSTIC Fañch, « Le voyage de La Villemarqué au pays de Galles », *ARMEN*, no 125, Novembre 2001.

POSTIC Fañch, « Dans la mansarde des frères de Courcy », dans *Bretagne du coeur aux lèvres*, PUR, 2010

POTIER de COURCY Pol, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, 3ème édition, Editions J.Plihon et L.Hervé, 1890.

POULPIQUET (de) Gabriel, *Ma vérité*, Editions Alain Bargain, 1997

RAOUL Lukian, *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien*, Al Liamm, 1992.

SAINT-HOUARDON (de) Jean, *Nobles en Bretagne* (2 tomes). Editions Envoren, 2011.

SALMON-LEGAGNEUR Emmanuel, *Les noms qui ont fait la Bretagne*, Coop Breizh, 1997.

SECHE Léon, « Le dernier historien de la Bretagne, Arthur de La Borderie », *Revue des Deux-Mondes*, tome IV, 1902.

TANGUY Bernard Tanguy, *Le renouveau des études bretonnes au XIXème*, Union générale d'éditions, 1977.

TANGUY Bernard, *Aux origines du nationalisme breton*, 2 vol., Paris, Union générale d'édition, 1977.

TANGUY Bernard et LAGREE Michel, *Atlas d'Histoire de Bretagne*. Editions Skol Vreizh, 2002.

THOMAS Loïc, « Une phalange républicaine dans l'arrondissement de Saint-Malo : les Bleus de Bretagne (1902-1914) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n^{os} 118-4, 2011.

VALETTE, Régis, *Catalogue de la noblesse française au XXI^e siècle*. Editions Robert Laffont, 2002.